Maleua Maleua

xxx Bienvenue en Polynésie française xxx

TE MAU REO MĀ'OHI NŌ PŌRĪNETIA FARĀNI

CARTE LINGUISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

RADIA WOOLE HAS ON THE PROPERTY OF THE PROPERT

REO PA'UMOTU "KIA ORA"

"IA ORA NA" REO TAHITI

OBANGSANAN MAUPIN ORPH

Service Maurit Orph

Down Born

Take A Service Maurit Orph

Down Born

Take A Service Maurit Orph

Day Born

Take A Service Maurit Orph

Day Born

Take A Service Maurit Orph

Tak

Ranker Hushim

AES SOUS-LE-VENT

Marker Moor

"'IA ORA"

Légende:
"'IA ORA NA" "Ronio

MARAGAI Tupusi Rurutu "Bonjour"
Langue
Dialecte
Dialecte éteint
Dialecte principal d'une zone
Autre dialecte notable

HEO HAPA (Opare)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, en charge du numérique



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS















LIVRET D'ACCUEIL

à l'attention des fonctionnaires de l'Education nationale, mis à la disposition de la Polynésie française



EDITION 2022

RECOMMANDATIONS

Le changement de vie qu'implique une installation en Polynésie française sera d'autant plus réussi qu'il aura été préparé avec soin. Cette brochure est destinée à faciliter votre installation : lisez la attentivement, et n'hésitez pas à prendre des contacts par téléphone, par courrier, par télécopie, facebook ou e-mail.

Il vous est recommandé de prendre l'attache de votre chef d'établissement dès que vous aurez connaissance de l'établissement d'affectation; il vous communiquera nombre d'informations indispensables: le projet d'établissement, la fiche de vœux relative aux classes souhaitées, à la charge de professeur principal ...

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

La Direction générale de l'éducation et des enseignements

B.P. 20673 – 98713 PAPEETE TAHITI POLYNESIE FRANÇAISE

Tél.: (+689) 40.47.05.00 Fax: (+689) 40.42.40.39

E-mail: courrier@education.pf Site Internet: http://www.education.pf DGEE Polynésie

DOCUMENT SANS VALEUR CONTRACTUELLE

LIVRET D'ACCUEIL 2022

Le mot de la Ministre



Madame, Monsieur,

Vous avez été choisi pour exercer vos fonctions et missions en Polynésie française. Je tenais à vous en féliciter et vous souhaiter la bienvenue : MAEVA

Vous avez fait le choix d'un changement de vie et pour certains d'entre vous, le choix d'une vie éloignée voire isolée au service de l'éducation des enfants

polynésiens. En effet, la Polynésie est une terre de contrastes et l'exercice de vos fonctions pourra être différent selon l'île dans laquelle vous êtes affecté.

Néanmoins, à l'instar de la métropole, mais dans une moindre mesure, la Polynésie française a été touchée par la crise du coronavirus. Cette crise a durablement impacté l'Education, notamment en termes d'absentéisme et de décrochage scolaire. Dans ce contexte, votre priorité sera de tout mettre en œuvre pour favoriser la persévérance et l'ambition scolaires. Vous devrez redoubler d'efforts dès la rentrée pour apporter la confiance et faire en sorte que les élèves retrouvent leur meilleur niveau dans un climat scolaire serein, respectueux du vivre ensemble et favorisant le bien-être de chacun ; votre attention se portera tout particulièrement sur ceux qui reviennent en cours après un long temps d'absence. C'est le sens que j'entends donner à vos prochaines missions sur cette terre d'accueil qu'est la Polynésie française.

Sa nature flamboyante, sa faune exceptionnelle, sa culture passionnante, sa langue si essentielle pour notre population sont autant d'atouts et de leviers pour comprendre et accompagner avec bienveillance mais exigence tous nos jeunes vers la réussite.

La Polynésie française s'est dotée d'une charte de l'éducation érigée en loi en juillet 2017 pour faire de l'école, *une école pour tous, une école performante et une école ouverte.*

Les objectifs prioritaires sont d'élever le niveau général de tous les jeunes polynésiens, de lutter, à tous les niveaux, contre le décrochage scolaire, de valoriser dans tous les apprentissages les langues et la culture polynésienne.

Dans ce guide, vous trouverez toutes les informations facilitant votre installation.

Au nom du Président de la Polynésie française, monsieur Edouard FRITCH, et en mon nom, Je vous souhaite une excellente prise de fonction et compte sur votre engagement sans faille auprès des jeunes polynésiens.

Christelle LEHARTEL

Ministère de l'éducation et de la modernisation de l'administration, *En charge du numérique*



COUPE ET RÉALISATION • MATELAS • COUSSINS • FLOCONS • TRAVERSINS • POUFS • REPOSE-PIEDS • SALONS

Sego Wileses • Housses (Tissu, skaï, toile pvc) • Draps • Taies (Oreillers, traversins) • Couvre Lits ...





Magasin PAPEETE, Titioro Tél/Manabox: (49) 90 89 66 Tél/Fax : (40) 81 27 77

Lundi à Mercredi: 7h30 - 16h30 Jeudi à Vendredi : 7h30 - 16h00 Samedi: 7h30 - 11h30

Email 1: accueil.pacificmousse@mail.pf Email 2: pacificmousse@mail.pf

4 FOIS SANS FRAIS À PARTIR DE 50 000F*









Magasin TARAVAO,

Galerie Carrefour Taravao Tél/Manabox: (49) 91 30 40

Tél/Fax: (40) 83 30 40 Lundi à Samedi :

8h à 17h en journée continue

SOMMAIRE





édite des de Polynésie française

Rédaction:

Direction Générale de l'Education et des Enseignements Tel: 40 47 05 00

Photos:

DGEE Tel: 40 47 05 00

Conception et réalisation :

FENUA DEAL -**RÉGIE POLYPRESS** Tel: 40 80 00 40

> Impression : STP-Multipress

Dépôt légal à parution

| | Le mot du Ministre de l'éducation | P.2 |
|---------------------------------|---|------|
| | PRÉSENTATION DU PAYS | |
| | APERÇU HISTORIQUE | |
| NON Q | Les principaux faits marquants | P.7 |
| | Les Înstitutions du pays | |
| une brochure | APERÇU GÉOGRAPHIQUE | |
| information ée à l'intention | Le milieu naturel : flore et faune | P.11 |
| fonctionnaires | La Polynésie en superficie (carte) | P.12 |
| e l'Education Nationale | Les 5 archipels de la Polynésie (carte) | P.13 |
| nommés en | La Polynésie au centre du Pacifique | P.14 |
| | | |

PRÉSENTATION DU PAYS

APERCU HISTORIQUE

| Les principaux faits marquants | P.7 |
|--------------------------------|-----|
| Les Institutions du pays | |
| APERCU GÉOGRAPHIQUE | |

| Le milieu naturel : flore et faune | P.11 |
|---|------|
| La Polynésie en superficie (carte) | |
| Les 5 archipels de la Polynésie (carte) | |
| La Polynésie au centre du Pacifique | |
| , | |

DONNÉES STATISTIQUESP.16-28

L'ÉDUCATION EN POLYNESIE

L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT EN POLYNÉSIE

| L'organisation de l'enseignement en Polynésie | P.29 |
|---|---------|
| Charte de l'éducation | P.32 |
| Organisation de la D.G.E.E | P.34-35 |
| Calendrier de l'Année Scolaire 2021-2022 | P.36 |
| Organisation du Vice-rectorat | P.37-38 |
| Organigramme du Vice-rectorat | P.39 |

PARTICULARITÉS POLYNÉSIENNES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

| Structures pédagogiques | P40 |
|---|----------|
| L'organisation du 1er cycle de l'enseignement secondaire. | |
| Schéma des études après la 3e | P43 |
| Le décrochage scolaire | |
| La CTES, le PAI, le SEGPA, l'AFPRAL | .P.44-45 |

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

| Mini sommaire des établissements publics par archipe | lsP.46 |
|--|---------|
| Les bassins de formations | P.47 |
| Bilan de rentrée | P.48 |
| Les établissements secondaires publics | P.50-73 |
| La Formation Continue (G.R.É.P.F.O.C.) | |
| L'enseignement à distance | |
| L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR | |

| Université de la Polynésie française | P.76 |
|--------------------------------------|------|
| Les formations | P.77 |
| Présentation générale de l'INSPE | P.78 |

INFORMATIONS GÉNÉRALES

| Votre mise en route | P.82 |
|--|---------|
| Vos documents nécessaires | P.82 |
| Votre arrivée sur le Territoire | P.82 |
| Votre accueil | P.84 |
| Votre logement | P.84 |
| Les démarches essentielles à votre arrivée | |
| Vos communications | P.86 |
| Votre situation administrative et financière | P.88-89 |
| Recette du fenua : le poisson cru lait de coco | P.90 |

VOTRE VIE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

| Santé - Eau potable - Hygiène scolaire - Précautions | P.92-95 |
|---|-----------|
| Le prix de l'électricité | |
| Le régime de Protection Sociale | P.98 |
| Argent - Se déplacer - Assurance | |
| Liaisons maritimes et aériennes | P.100 |
| Médias et loisirs culturels | |
| Loisirs sportifs | 2.102-103 |
| Langues - Religion - Petit lexique - Mémo - Perle noire | P.106 |
| N° de téléphones utiles | P.107 |
| Plan | |





NOUVEAU RENAULT KWID le SUV des compacts



1750 000 F

Nouvelle face avant - Nouvelles jantes en alliage - Feux diurnes à LED - Écran 8" avec système multimedia -Réplication smartphone - Affichage numérique - Caméra de recul - Contrôle de traction et de stabilité -Climatisation

SODIVA

Front de mer / Papeete / Tél. 40 46 39 00 / El Rengult Tahit

renault.pf

APERÇU HISTORIQUE

LES PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

La Polynésie française est incluse dans l'aire de la civilisation polynésienne (ma 'ohi) qui recouvre une grande partie de l'océan Pacifique.

Les cinq archipels polynésiens ont été peuplés vraisemblablement à partir de 200 ou 300 avant Jésus-Christ depuis les îles TONGA, SAMOA, extension finale d'une longue migration issue d'Asie du Sud-Est.

Maîtres des grandes distances océaniques, les ancêtres des Polynésiens ont navigué en pirogue double, guidés par les étoiles.

Le genre de vie insulaire, autarcique s'est maintenu jusqu'à l'arrivée des Européens.

Après la découverte des Marquises par les Espagnols à la fin du XVIè siècle, il a fallu attendre presque deux siècles pour que les Européens s'intéressent à nouveau à cette partie du monde. A la fin du XVIIIè siècle, les motivations de la colonisation sont philosophiques et scientifiques : recherche de l'exotisme, du continent austral ou du «Bon Sauvage». La découverte de Tahiti par WALLIS en 1767 fut suivie d'un premier bouleversement économique et social provoqué par la chasse à la baleine.

L'arrivée des missionnaires de la London Missionnary Society commémorée chaque année sur ce territoire (5 mars 1797) en souvenir de «l'arrivée de l'Évangile» marqua un tournant dans la civilisation polynésienne traditionnelle de culture orale où les pouvoirs religieux, sociaux et politiques étaient confondus.

Avec l'aide des missionnaires, la famille POMARE imposa de nouvelles institutions. La France à la recherche de bases pour sa marine annexa les Marquises en 1840 et établit le Protectorat sur Tahiti en 1842 pour l'annexer en 1880.

Les Établissements Français de l'Océanie (E.F.O.) contribuèrent deux fois à la victoire nationale en 1918 et 1945. Dès 1940, les E.F.O. avaient rallié la France libre. Profitant de la loi-cadre, les E.F.O. devinrent Polynésie Française en 1957.

En 1963, l'installation du Centre d'Expérimentation du Pacifique (C.E.P.) entraîna la Polynésie française dans le développement économique et social tout en accompagnant sa marche vers l'autonomie politique en 1984. La récente fermeture du C.E.P. marque un nouveau tournant.



LES INSTITUTIONS DU PAYS

La Polynésie française est, en tant que Collectivité d'Outre-mer (COM), une collectivité territoriale bénéficiant de l'autonomie au sein de la République. L'article 1er de la loi organique du 27 février 2004 la définit ainsi : «Pays d'outre-mer au sein de la République, la Polynésie française constitue une collectivité d'outre-mer dont l'autonomie est régie par l'article 74 de la constitution. (Elle) se gouverne librement et démocratiquement (...) ».

Elle bénéficie conformément à l'article 74 de la Constitution d'une organisation particulière lui permettant de faire valoir ses intérêts propres au sein de la République. Son statut, résultant d'une loi organique, ne peut être adopté et modifié qu'après avis de son Assemblée. A un statut d'autonomie de gestion accordé en 1977, a succédé un statut d'autonomie interne en 1984 puis un statut d'autonomie en 1996, récemment renforcé (loi organique du 27 février 2004, modifiée en 2007).

La Polynésie française exerce de larges pouvoirs normatifs, dont certains relèvent en Métropole du Parlement (fiscalité directe et indirecte, fonction publique territoriale, sécurité sociale, réglementation des loyers, etc....). Le statut de 2004 a en outre attribué à Polvnésie française d'importantes compétences pour réglementer de larges pans du droit civil, le droit du travail, le droit commercial. les transports aériens internationaux, etc.... En outre, elle peut participer à l'exercice de certaines compétences régaliennes de l'Etat.

Les autorités de la Polynésie française exercent notamment depuis le statut de 1984, l'essentiel des compétences concernant l'organisation et le fonctionnement du système éducatif, de la maternelle à la terminale. Cette compétence a été élargie en 2004 à l'enseignement supérieur non universitaire (par exemple les classes postbaccalauréat de BTS dans les lycées). Les relations entre l'Etat et la Polynésie française concernant l'enseignement sont précisées par

Convention (modalités de l'aide technique et financière de l'Etat, modalités de mise à disposition des personnels, modalités de délivrance des diplômes nationaux, etc....). La convention actuellement en vigueur a été signée à Papeete le 04 avril 2007 pour une durée de 10 ans.

La Collectivité d'Outre-mer est en effet compétente dans tous les domaines non expressément réservés à l'Etat. La liste limitative des matières réservées à l'Etat qui est d'interprétation stricte, figure dans la loi statutaire (art. 14). Il n'y a donc pas dans le statut de « liste » exhaustive de compétences du Pays : tout ce qui n'est pas attribué par la loi à l'Etat et aux communes revient par principe aux autorités locales (article 13 de la loi statutaire de 2004).

En dehors des lois dites de souveraineté qui sont applicables de plein droit, les textes émanant du pouvoir central (lois et décrets) ne sont applicables et appliqués en Polynésie française, selon le principe de spécialité législative propre aux C.O.M., confirmé par la Constitution de 1958, que si une disposition de ces textes prévoit cette applicabilité.

Les projets de loi touchant à l'organisation particulière du Pays sont soumis avant leur adoption par le Parlement à l'avis de l'Assemblée de Polynésie française. Les lois et règlements de l'Etat applicables en Polynésie française sont publiés pour information au journal officiel de la Polynésie française (JOPF). Le principe de spécialité législative constitue notamment une garantie du respect des compétences de la Polynésie française.

Le dispositif précité conduit tout naturellement à certaines différences entre le droit en vigueur en Polynésie française et celui applicable en métropole. Un grand nombre de domaines est en effet réglementé par des lois du pays, des délibérations de l'Assemblée et des arrêtés du Conseil des Ministres de la Polynésie française puisque dans ces domaines relevant de la compétence exclusive du Pays, il appartient uniquement à celui-ci d'adopter les règles de droit.



BIENVENUE À LA BANQUE DE TAHITI!

UN RÉSEAU DE 18 AGENCES POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES & FACILITER VOTRE ARRIVÉE!

OUVERTURE DE COMPTE À DISTANCE

- Ouvrez votre compte avant votre départ* :
 - En 1 semaine
 - En ligne sur www.banque-tahiti.pf
 - En envoyant votre demande à l'adresse contact@bt.pf
- · Disposez d'une carte bancaire et de votre RIB :
 - Dès votre arrivée pour les ouvertures de comptes à distance**
 - Profitez d'un espace client numérique : notre site internet « Tiare Net » / notre application mobile « Tiare Sm@rt »

GAMMES DE PRODUIT ET DE SERVICE S'ADAPTANT À VOS BESOINS

- Des assurances de la vie courante (automobile, habitation, accidents de la vie, assurance scolaire, assurance vie, ...)
- · Une large gamme de cartes bancaires, de la plus essentielle à la plus élaborée
 - La carte Tiare, adaptée pour une utilisation sur le territoire
 - Les cartes VISA et AMEX pour plus de souplesse à l'international

Renseignez-vous dans nos agences ou sur riotre site web. w.banque-tahiti.pf



L'Etat et chacun des membres du gouvernement central sont représentés par un délégué du Gouvernement de la République qui porte le titre de Haut-commissaire de la République en Polynésie française, assisté d'un secrétaire général. En dehors de la direction des services centraux de l'Etat à Papeete, l'action du Haut-commissaire est relayée dans les archipels par des chefs de subdivision administrative qui assurent, entre autres fonctions, la tutelle des communes. Le Haut-commissaire a la charge des intérêts nationaux, du respect des lois, de l'ordre public et du contrôle de la légalité, ce qui lui permet de saisir le Tribunal Administratif de Papeete des actes des autorités du Pays ou des communes qu'il estimerait illégaux, en vue de leur annulation.

LES INSTITUTIONS DU PAYS

comprennent le Président et le Gouvernement de la Polynésie française, l'Assemblée de Polynésie française et le Conseil Economique Social et Culturel (CESC).

Le gouvernement a à sa tête le Président de la Polynésie française, chef du Pays (il dirige l'exécutif local et l'administration territoriale) élu au scrutin secret par l'Assemblée de la Polynésie française parmi ses membres. Le gouvernement est composé de ministres désignés par le Président dont l'un porte le titre de Vice-président. Chaque ministre dispose d'attributions individuelles, sous la forme d'une délégation de pouvoirs reçue du Président.

Les ministres ont autorité sur les services publics et les personnels dans le secteur qui leur est confié et assurent la tutelle des Etablissements Publics de leur compétence. C'est ainsi que le ministre polynésien de l'éducation a autorité sur la direction générale de l'éducation et des enseignements, service qui a en charge l'ensemble des enseignements du premier et du second degré du Pays. Il exerce également la tutelle sur tous les lycées et collèges de la Polynésie française, dont les chefs d'établissement sont les représentants. Le Gouvernement de la Polynésie française se réunit en Conseil des Ministres (CM) en général une fois par semaine, le mercredi. La préparation et le suivi de l'exécution des décisions du conseil des ministres incombent, parmi d'autres tâches, au Secrétariat Général du Gouvernement (S.G.G.).

L'Assemblée de la Polynésie française comprend 57 représentants élus pour 5 ans au scrutin proportionnel dans 6 circonscriptions, correspondant aux archipels. Elle adopte, outre les actes budgétaires, des délibérations dans de nombreux domaines, et rend des avis sur les projets de lois métropolitains avant leur adoption et leur publication en Polynésie française. Elle adopte également des « Lois du Pays » dans les matières qui relèvent du domaine de la loi et sont énumérées par le statut (art. 140). L'Assemblée peut mettre en cause la responsabilité du gouvernement local en votant une motion de censure. Le Pays est représenté à Paris par deux députés, un sénateur, et un conseiller économique et social.

Le Conseil Economique Social et Culturel (C.E.S.C.) est composé de représentants des groupements professionnels, des syndicats, des organismes et des associations qui concourent à la vie économique sociale et culturelle de la Polynésie française. Il donne un avis sur les projets à caractère économique, social ou culturel qui lui sont soumis par le Gouvernement ou l'Assemblée de la Polynésie française. Il peut également donner un avis sur les questions dont il s'est auto-saisi.



MILIEU NATUREL

Le milieu vivant des îles de la Polynésie française, contrairement à ce que peut laisser croire l'exubérance de la végétation et la vie grouillante du lagon, est caractérisé par un faible nombre d'espèces tant animales que végétales.

En effet, à l'échelle géologique, les îles qui forment les cinq archipels de la Polynésie française sont très jeunes (de l'ordre de quelques millions d'années), de petite taille et isolées géographiquement. Ces conditions ont limité la diversité des peuplements, compensée par l'existence d'espèces uniques au monde.

Sur les îles hautes, les reliefs particulièrement escarpés et la faible extension des routes et chemins forestiers rendent souvent difficile l'accès aux milieux naturels.

Flore:

Parmi les plantes, on remarque ainsi une intéressante flore de plantes endémiques (en particulier, des fougères), et une grande diversité de végétaux importés par les navigateurs successifs, qu'ils soient Polynésiens ou Européens. Ainsi, le tiare et la vanille vous séduiront par leurs parfums incomparables, les bougainvillées, les orchidées, les tipaniers, par la diversité de leurs couleurs éclatantes.

Les fruits proviennent également, pour la plupart, d'introductions : agrumes, mangues, bananes, ananas, papayes, corossols...sont présents sur les marchés de Tahiti.

Les tentatives d'acclimatation de végétaux n'ont pas toujours été un succès : les lantanas à l'odeur si agréable envahissent les landes à fougères, les miconias à énormes feuilles pourpres menacent la végétation endémique des sous-bois. La recherche d'une solution pour leur élimination mobilise de nombreux scientifiques.

Faune:

Parmi les animaux, les grands carnivores et herbivores sauvages sont absents. Les chiens et les porcs, puis les bovins, les chevaux et les chèvres ont été introduits par l'Homme. La Polynésie offre l'avantage de ne posséder aucun animal dangereux : les seuls reptiles sont d'inoffensifs lézards et des geckos (les margouillats, qui chassent moustiques et cafards dans les fare, au prix de quelques salissures...).

Seules sont à craindre les piqûres de moustiques, de nono (minuscules mouches), ou de "cent-pieds" (scolopendres).

Dans la forêt, les chants d'oiseaux sont rares : c'est sur la mer, au-dessus des bancs de poissons, que vous observerez plus aisément ces alliés des pêcheurs.

Les récifs de coraux de Polynésie constituent un patrimoine naturel d'une incomparable richesse, malheureusement menacé dans certaines îles par l'intervention de l'homme.

Le spectacle de la vie du lagon reste inoubliable.

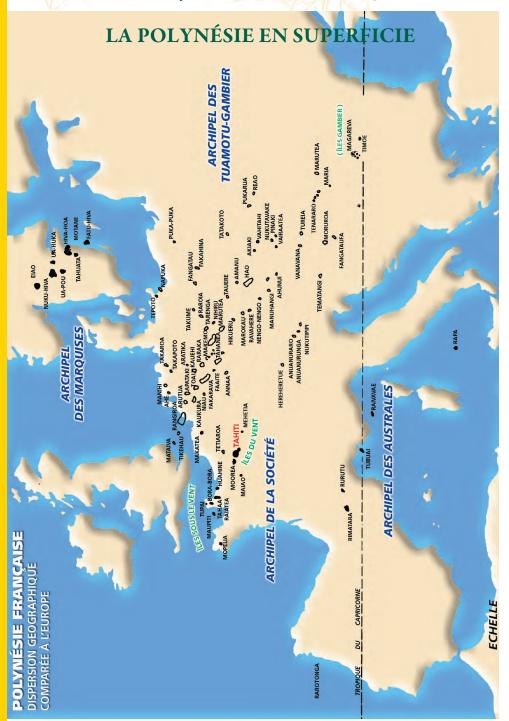
Seuls les poissons-pierres à la piqûre dangereuse doivent vous inciter à la prudence dans vos marches en eau peu profonde sur le récif corallien. Masque, tuba et palmes suffisent pour admirer, comme dans un gigantesque aquarium, poissons-papillons, atoti aux multiples couleurs, clowns se blottissant dans une anémone, bénitiers aux lèvres fluorescentes.

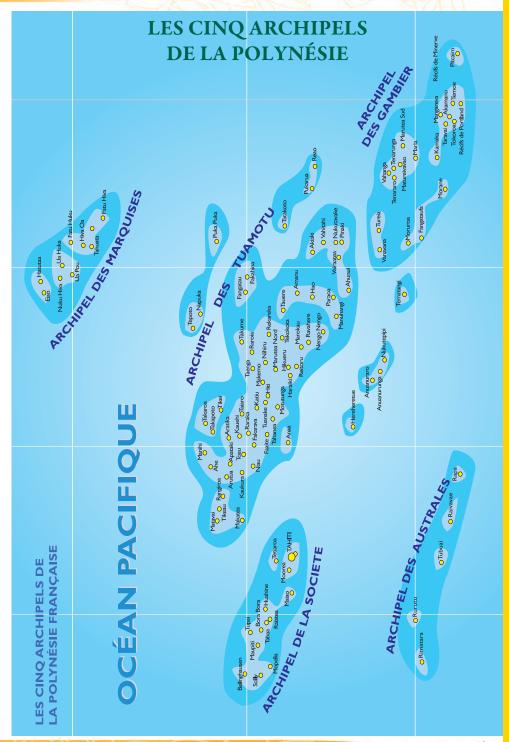
La rencontre avec raies, carangues et tortues est possible, plus fréquente dans les "îles" qu'à Tahiti. De l'autre côté de la barrière de corail, dans les passes ou sur les tombants, les plongeurs, bien encadrés par des professionnels compétents, seront fascinés par le passage des napoléons, des barracudas, des requins.

Plus au large, on peut pratiquer la pêche au thon, à la bonite, à l'espadon et au mahi-mahi (daurade coryphène).

De juillet à octobre, on peut aussi observer, parfois depuis la côte, des baleines à bosses qui viennent se reproduire dans les eaux polynésiennes, et toute l'année des dauphins.

APERÇU GÉOGRAPHIQUE





LA POLYNÉSIE AU CENTRE DU PACIFIQUE

La Polynésie française isolée au milieu du grand Océan Pacifique a cependant une position stratégique essentielle ; elle est située au centre du triangle polynésien dont les sommets sont Hawaii, l'île de Pâques et la Nouvelle-Zélande.

De nombreux flux aériens, maritimes, satellitaux lui permettent peu à peu de corriger son isolement et d'être déjà en relation directe avec les trois pôles de la triade mondiale de l'hémisphère nord : des relations aériennes directes sont assurées au départ de l'aéroport international de Tahiti-Faa'a vers les Etats-Unis, le Japon, la France métropolitaine.

La Polynésie française a aussi des relations privilégiées avec les pays riverains de l'hémisphère austral : la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Chili ou la Nouvelle-Calédonie.

La Polynésie Française a peu à peu appris à transformer le handicap de sa position stratégique en atout.

L'activité commerciale assure aux habitants un approvisionnement de qualité : des produits industriels asiatiques, de la viande et des fruits de la Nouvelle-Zélande, d'Australie, de Californie ou du Chili complètent les produits locaux et métropolitains.

L'activité touristique choisie comme voie prioritaire de développement s'appuie sur les atouts d'une riche nature tropicale et sur une population accueillante, métissée et jeune.

Ces atouts naturels et humains sont renforcés par les mythes fabriqués par les découvreurs du XVIII° siècle (exotisme des paysages, beauté des femmes) véhiculés auprès du grand public grâce aux peintures de Paul Gauguin.

Le maintien d'un environnement de qualité est un des grands défis







clubtiare

Rejoignez notre programme de fidélité et devenez, vous aussi, voyageur privilégié!



Avec Air Tahiti Nui, vos Miles vous donnent des ailes!



DONNÉES STATISTIQUES

Les Informations Pratiques

LA POPULATION



Les statistiques démographiques fournissent des informations sur les personnes résidant en Polynésie française. Elles comprennent des données sur les naissances, les mariages, les migrations, les décès ou encore la taille de la population. Ces statistiques permettent de décrire la population, d'en comprendre sa structure et ses évolutions.

Au 31 décembre 2021, la Polynésie française compte 279 550 habitants. Au cours de l'année 2021, la croissance de population a fortement ralenti. Ce phénomène s'est accentué avec une forte hausse de la mortalité due à la pandémie de Covid-19. L'espérance de vie à la naissance diminue nettement par rapport à 2019 et 2020. Elle s'établit à 76,3 ans pour les femmes et 71,5 ans pour les hommes.

La crise sanitaire a impacté la croissance démographique

La population de Polynésie française est estimée à 279 550 personnes au 31 décembre 2021, soit 250 habitants de plus qu'en 2020 et un taux d'accroissement de + 0,08 %. Entre 2019 et 2020, la croissance était de + 0,3 %. Plus important que les années précédentes, ce ralentissement de la croissance démographique est lié à l'impact de la crise sanitaire, notamment la hausse très marquée de la mortalité, ainsi qu'à la baisse de la natalité et au déficit migratoire.

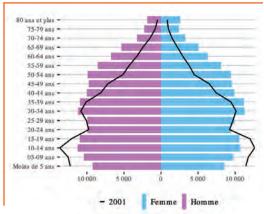
En 2021, 3 496 enfants sont nés vivants de mères résidentes en Polynésie française et 2 274 personnes sont décédées. Le solde naturel, autrement dit la différence entre les naissances en vie et les décès sur l'année, est positif de 1 222 personnes. Il était de 1 915 personnes en 2020. Le solde naturel diminue depuis la fin des années 80, mais la baisse est beaucoup plus marquée en 2021.

L'accroissement naturel est en baisse depuis de nombreuses années. Ceci s'explique en premier lieu par une diminution de la natalité, puis par le vieillissement de la population (augmentation de la mortalité). La nette diminution observée en 2021 provient de l'augmentation importante du nombre de décès liés à la pandémie. Le solde migratoire estimé à la suite des deux précédents recensements de la population est déficitaire de 1 000 individus en 2021. L'accroissement de la population de Polynésie française est inférieur à celui de France métropolitaine (+ 0,3 %).

Une population polynésienne vieillissante

Au cours des deux dernières décennies, la population de Polynésie française a augmenté de 38 000 habitants. Elle était de 241 500 habitants en 2001, contre 279 550 en 2021.

Indépendamment de l'accroissement de la population, la structure se modifie avec une baisse significative de la part des plus jeunes au profit des plus âgés. Cette modification structurelle de la pyramide des âges a un impact global sur la société et l'offre en établissements pour jeunes et plus âgés (école, structure de soins, structure médico-sociale d'accompagnement des personnes âgées, etc.).

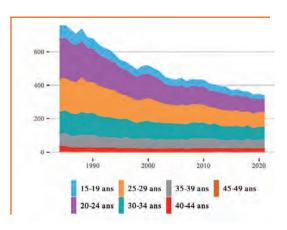


Pas d'impact du confinement sur le nombre de naissances

En 2021, 3 538 enfants sont nés de mères résidentes en Polynésie française, dont 3 496 bébés nés en vie, soit un taux de natalité de 12,5 naissances pour 1 000 habitants. En 20 ans, le nombre de naissances annuel a diminué de 1 400 enfants, soit une baisse de 70 enfants par

an en moyenne. Le nombre de naissances a baissé de 100 naissances entre 2020 et 2021.

Il n'y a pas eu de chute ou de hausse des naissances en janvier et février 2021, soit neuf mois après le confinement établi en mars et avril 2020. En France métropolitaine, une baisse du nombre de naissances a été observée sur cette période, mais elle a ensuite été compensée par une forte remontée.



1,7 enfant par femme en 2021

En 2021, l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) s'établit à 1,7 enfant par femme. Après avoir été supérieur à l'ICF métropolitain jusqu'en 2012, il est devenu inférieur. En 2021, l'ICF français s'établit à 1,8 enfant par femme. L'ICF polynésien baisse depuis plusieurs décennies, notamment entre les années 80 et la fin des années 90. Cette baisse se poursuit plus modérément jusqu'à aujourd'hui. Il y a une décennie, l'ICF était de plus de 2,0 enfants par femme.

SUITE: LA POPULATION

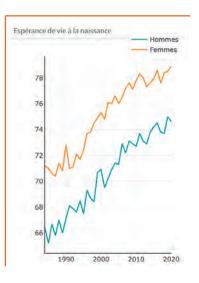
La pandémie fait baisser l'espérance de vie

En 2021, l'espérance de vie à la naissance s'établit à 76,3 ans chez les femmes et à 71,5 ans chez les hommes. Les femmes perdent 3,1 ans d'espérance de vie et les hommes 2,5 ans. En 2020, aucune baisse notable de l'espérance de vie n'avait été observée, contrairement à la France métropolitaine. L'espérance de vie de 2021 correspond au nombre moyen d'années que pourrait s'attendre à vivre la population si elle était soumise toute sa vie aux

conditions de mortalité de 2021. L'espérance de vie peut donc, si les conditions de mortalité sont similaires aux années précédentes, remonter en 2022.

Malgré les fluctuations de l'espérance de vie, l'écart entre celle des femmes et des hommes reste relativement stable dans le temps. L'écart est de 4,8 années en faveur des femmes en 2021.

En 2021, en France métropolitaine, l'espérance de vie à la naissance des femmes est de 85,4 ans et celle des hommes de 78,6 ans, soit respectivement 8,9 ans et 7,1 ans de plus qu'en Polynésie française. L'écart s'est accentué en 2021, car la pandémie a touché la Métropole plus durement en 2020 avec une baisse de l'espérance de vie et cette dernière est remontée en 2021, contrairement à la Polynésie française plus touchée en 2021.



Après une baisse historique, le nombre de mariages remonte

En 2021, 1 043 mariages ont été célébrés en Polynésie française dont 1 023 entre personnes de sexes différents et 20 entre per sonnes de même sexe. L'année 2020 a été marquée par une baisse historique du nombre de mariages. Malgré un rebond en 2021, le nombre de mariages n'est pas remonté à son niveau d'avant la pandémie de Covid-19; 1 156 mariages avaient été célébrés en 2019 et 862 en 2020. La tendance plus générale du nombre de mariages est à la baisse. En effet, après une augmentation du nombre de mariages jusqu'en 2012 avec 59 mariages pour 10 000 habitants, il diminue progressivement pour atteindre 42 mariages pour 1 000 habitants en 2019 et 37 en 2021.

Si le mariage est moins fréquent qu'auparavant, il est aussi plus tardif. En 2020, l'âge moyen au premier mariage est de 35,5 ans pour les femmes et 37,8 pour les hommes. Depuis 20 ans, il a augmenté de 4,0 ans chez les femmes et de 2,1 ans chez les hommes. Les femmes continuent donc de se marier un peu plus tôt que les hommes.

Les jeunes mariés étaient le plus souvent célibataires (89,7 % d'entre eux), pour les autres 8,6 % étaient divorcés et 1,7 % veufs ou veuves.











pour une BYD FO automatique

Véhicules récents Expertisés & révisés Bilan technique agréé



Le contrat de confiance Garantie 12 mois** +12 mois Entretien OFFERT Extension Garantie possible



Services + Assistance SAV Véhicule de remplacement***

Avis Réseau Occasions - www.avistahiti-ventevo.com - (40) 54 10 13 - (87) 77 19 05 *Garantie de 12 mois en moyenne ** Sur la période de garantie.

Offre non cumulable avec d'autres promotions

LOCATION

- La location qui à TOUT compris
- Engagement de 1 à 4 ans
- Renouvellement annuel possible



À PARTIR DE 50 000 XPF/MOIS

hoani@avispacificar.pf - 40 54 10 09



RETROUVEZ AUSSI AVIS LOCATION AU 40 54 10 10

Les Informations Pratiques

L'EMPLOI

Emploi | février 2022

67 124

Nombre d'emplois salaries sur 1 an

2,96%

Evolution des emplois salaries sur 1 an

334 712 F.CFP

Salaire moyen brut mensuel en ETP

Evolution du salaire moyen sur 1 an

L'enquête Emploi annuelle, initiée en 2018, fournit les données de cadrage structurel sur l'activité et l'emploi. Le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans est de 53 % et le taux d'activité est de 58,6 % en 2021. Parmi les personnes inactives souhaitant avoir un emploi, 10 300 sont considérées comme chômeurs et 17 700 comme faisant partie du hâlo autour du chômage. Le commerce et les services concentrent 82 % des emplois déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale, le secteur primaire n'en regroupant que 2 % et l'industrie et la construction 8 % chacun.

Les salariés du commerce (16 %), des activités d'hôtellerierestauration (10 %) et des transports (9 %) sont les plus représentés au sein des activités marchandes.

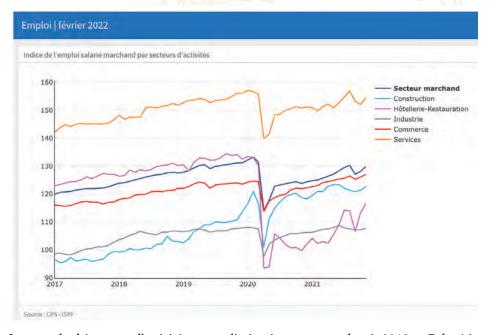
Taux d'emploi de 53,0 % et taux de chômage de 9,5 %

En 2021, la situation du marché de l'emploi en Polynésie française reste en retrait par rapport à la

| | Tau" d'emploi | Tau" d'activité | Tau" de chômage |
|----------------------------|------------------|--------------------|--------------------|
| Pol nésie française 2018 | 51,9% | 60,6% | 14,5% |
| Pol nésie française 2019 | 52,0% | 59,6% | 12.8% |
| Pol nésie française 2020 | 53,0% | 59,2% | 10,5% |
| Pol nésie française 2021 | 53,0% | 58,6% | 9,5% |
| France métropolitaine 2020 | 66% | 71% | 7.8% |
| Guadeloupe 2020 | 51% | 62% | 17,3% |
| Martinique 2020 | 56% | 65% | 12,4% |
| Gu anc 2020 | 42% | 50% | 16,1% |
| La Réunion 2020 | 48% | 58% | 17,3% |
| Ma otte 2020 | 31% | 43% | 28% |
| Nouvelle-Calédonie 2020 | 56% | 65% | 13,3% |

situation en France métropolitaine. Le taux d'emploi y est inférieur de 13 points et le taux d'activité moins élevé de 12 points. Hormis la Martinique et la Nouvelle-Calédonie, le taux d'emploi est plus important que dans les autres collectivités d'Outre-mer françaises. Le taux de chômage est moins élevé en Polynésie, qui est la seule collectivité à ne pas verser d'allocations en contrepartie d'une recherche active d'emploi aux demandeurs. Ces indemnités augmentent mécaniquement la population active et les taux de chômage métropolitain et domien.

L'enquête en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (excepté Mayotte) est réalisée en flux continu tout au long de l'année, alors que la collecte en Polynésie française se déroule sur trois mois au second trimestre de l'année.



Les taux de chômage et d'activité sont en diminution constante depuis 2018 en Polynésie française, France métropolitaine et DOMs. Les chômeurs demeurent attentistes face à la situation du marché du travail, se décourageant et évoluant vers le halo du chômage puis vers les inactifs ne souhaitant pas travailler à court terme.

Diplômé de l'enseignement supérieur : un atout majeur pour trouver un emploi

La possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur est souvent gage de réussite pour obtenir un emploi. Huit personnes sur dix qui en sont titulaires ont un emploi, contre uniquement six sur dix pour les détentrices de seulement un baccalauréat. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est de 3,8 % (en diminution de 2 points sur un an).

Le taux d'emploi des personnes diplômées d'un baccalauréat unique croît de 2,9 points et celui des diplômés de l'enseignement supérieur de 1,9 point. Le taux d'emploi diminue cependant pour les non diplômés (46,2 %) et pour les détenteurs du certificat d'études ou du Diplôme National du Brevet (34,8 %) en 2021. Les diplômés d'un CAP, BEP ou baccalauréat ont une insertion proche des bacheliers avec un taux de chômage moins élevé que les moins ou non diplômés. La moitié des titulaires d'un DNB ou Certificat d'études 2 | Institut de la statistique de la Polynésie française primaires ne sont pas en recherche de travail comparativement à un quart des diplômés intermédiaires et 12,5 % des diplômés universitaires.

Les Informations Pratiques

LES PRIX ET LA CONSOMMATION

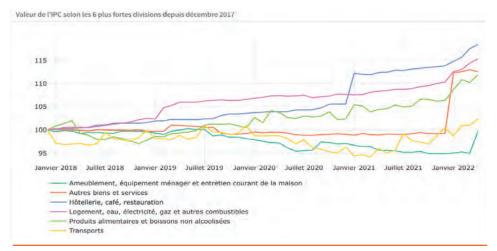


Depuis 1981, l'ISPF est chargé du calcul de l'indice des prix à la consommation (IPC) qui est l'instrument de mesure de l'inflation en Polynésie française. Cet indicateur statistique officiel traduit l'augmentation, la baisse ou la stabilité des prix d'un mois sur l'autre, ou sur 12 mois glissants. Il est utilisé comme index de référence lors de la révision de contrats (loyers, pensions alimentaires, etc.) et pour fixer le montant du SMIG. Son calcul est normé et issu de la collecte de nombreux prix de produits et de services, à qualité constante, sur le territoire.

Les prix des produits et des services collectés couvrent près de la totalité de la consommation des ménages : il s'agit des produits d'achat courant, auxquels il faut ajouter les produits de consommation durables (automobile neuve, lave-vaisselle, etc.) ainsi que les services utilisés par certains ménages (loyer, énergie, transports, entretien du logement, téléphonie mobile, médecins, enseignement, etc.). Tous les domaines sont concernés : alimentation, habillement, ameublement, santé, nouvelles technologies, loisirs et culture, transports, hôtellerie, restauration, protection sociale ou encore assurances. Chacun de ces postes de consommation des ménages retenus dans l'indice est pondéré à la hauteur de la part des dépenses correspondant à ce poste dans la dépense totale de la consommation des ménages (données issues de l'enquête Budget des familles). On obtient ainsi un indice reflétant les variations de prix selon la consommation des ménage polynésiens qui peut être détaillé par type de produits grâce à la nomenclature COICOP (Classification of Individual Consumption by Purpose), la nomenclature de référence pour les indices de prix à la consommation :

| Division de la COICOP | Pondération | Répartition |
|--|-------------|-------------|
| 0 - Indice Général | 1 000 000 | 100% |
| 01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées | 254 490 | 25,4% |
| 02 - Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants | 33 819 | 3,4% |
| 03 - Articles d'habillement et articles chaussants | 16 648 | 1,7% |

| 04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles | 177 537 | 17,8% |
|--|---------|-------|
| 05 - Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison | 48 427 | 4,8% |
| 06 - Santé | 13 612 | 1,4% |
| 07 - Transports | 193 025 | 19,3% |
| 08 - Communications | 28 083 | 2,8% |
| 09 - Loisirs et culture | 59 055 | 5,9% |
| 10 - Enseignement, éducation | 8 801 | 0,9% |
| 11 - Hôtellerie, café, restauration | 83 401 | 8,3% |
| 12 - Autres biens et services | 83 102 | 8,3% |



Indice des prix à la consommation - Avril 2022

En avril 2022, l'indice des prix à la consommation augmente de 1,1 % et s'établit à 105,05, essentiellement en raison de la hausse de 1,6 % des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, de 1,4 % la division transports, de 0,9 % de la division logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles, de 5,0 % de la division ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison et de 0,8 % des prix de la division hôtellerie, café, restauration. Entre avril 2021 et avril 2022, l'indice général des prix à la consommation augmente de 5,8 %. En moyenne sur les 12 derniers mois, cette variation est de 2,2 %. L'indice ouvrier augmente de 1,0 % sur le mois et progresse de 5,5 % en glissement annuel. L'indice général hors Transport aérien international est en augmentation de 1,1 % en avril 2022 et progresse de 5,7 % en glissement sur douze mois.

Les Informations Pratiques

LE TOURISME

Tourisme | mars 2022

30 100

Nombre de touristes depuis janvier

25 jours

Durée moyenne de séjour sur les 12 derniers mois

24 103 F.CFP

Revenu moyen par chambre louée sur les 12 derniers mois

534 976

Nombre de nuitées vendues depuis janvier

Le tourisme a un poids important dans l'économie locale en contribuant à 8 % du PIB polynésien. Avec des structures d'hébergement présentes sur 40 îles dont 34 dotées d'un aéroport, le tourisme fournit du travail à plus de 3 800 entreprises tout en employant 5 500 salariés dans les seules structures d'hébergement.

La clientèle touristique est composée à 80 % de touristes terrestres, 40 % de nord-Américains et 30 % de Métropolitains. Elle reste relativement longtemps en Polynésie française avec une durée moyenne de séjour de 12 jours. Pendant son séjour, elle dépense en moyenne 300 000 F.CFP pour des vacances qu'elle sera prête à recommander à son entourage.

| Indicateur | Date | Valeur | Variation Mensuelle | Variation Annuelle |
|--|-----------|---------|---------------------|--------------------|
| Durée moyenne de séjour | mars 2022 | 16 | -10.7% | -80.4% |
| Nombre de croisiéristes | mars 2022 | 4 362 | 154.5% | 8 624.0% |
| Nombre de touristes | mars 2022 | 14 856 | 65.4% | 4 970.3% |
| Nuitées touristiques | mars 2022 | 242 985 | 47.8% | 895.2% |
| Coeff. moy. de remplissage hôtels internationaux | mars 2022 | 53.4% | 0.2 pts | 1.5 pts |
| Revenu par chambre disponible (RevPar) | mars 2022 | 27 027 | 37.6% | 605.2% |
| Passagers arrivés | juin 2021 | 10 849 | 127.3% | 2 464.8% |

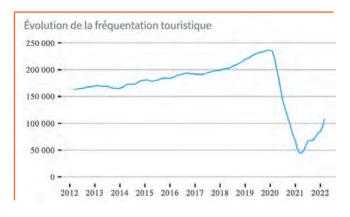
Fréquentation touristique - Mars 2022

Au mois de mars 2022, 14 850 touristes sont venus en Polynésie française. Composés à 88 % de touristes originaires d'Amérique du Nord et de France métropolitaine, ces deux marchés ont retrouvé leur niveau d'avant-Covid pour le mois de mars. Les croisières ont aussi retrouvé un niveau de fréquentation d'avant-crise pour représenter 30 % des effectifs touristiques de ce mois. Les touristes terrestres marchands et non marchands constituent

60 % et 10 % des effectifs. La durée moyenne de séjour reste élevée à 16,4 jours et permet d'accroître le nombre de nuitées touristiques qui retrouve quasiment son niveau de 2019. Depuis le début de l'année, 30 000 touristes ont séjourné en Polynésie française.

En mars 2022, 14 850 touristes ont débarqué à l'aéroport de Tahiti-Faa'a, contre 300 en mars 2021, où la destination était fermée. Ils étaient 18 700 en 2019.

Premier contingent de touristes, les effectifs originaires d'Amérique du Nord (9 300 touristes) représentent



deux tiers des effectifs touristiques du mois et 90 % des effectifs de mars 2019. Deuxième marché touristique, les touristes métropolitains (26 % des effectifs totaux) sont même 10 % plus nombreux qu'en 2019, qu'ils soient marchands ou non marchands. Les autres marchés sont toujours convalescents ou pas encore ouverts. Ainsi, les Européens (950 touristes) et la clientèle du Pacifique (400 touristes) sont respectivement deux fois et trois fois moins nombreux qu'en mars 2019 et l'Asie demeure toujours fermée.

La réouverture de la croisière, qui était presque totalement fermée depuis mars 2020, se fait à un rythme rapide. Les touristes en croisière sont même plus nombreux qu'en mars 2019 et représentent 30 % des effectifs du mois.

Avec une clientèle plus variée en termes d'origine géographique, l'hébergement terrestre marchand (9 000 touristes) reste pénalisé par la fermeture du transport vers l'Asie et la Nouvelle-Zélande, conjuguée au faible nombre d'Européens (50 % des effectifs de 2019). Les effectifs de ce type de tourisme restent inférieurs de 30 % au niveau d'avant-Covid, malgré les performances observées sur la clientèle métropolitaine qui n'a jamais été aussi nombreuse pour un mois de mars et nord-américaine qui est supérieure à celle de 2018. Au cours du mois de mars, 243 000 nuitées touristiques ont été consommées, soit 3 000 nuitées de moins qu'en 2019. Ce résultat s'explique par l'augmentation conjuguée de la durée moyenne de séjour (16,4 jours contre 13,2 jours en 2019) et des effectifs sur l'ensemble des structures d'hébergement.

Sur l'ensemble du premier trimestre, 30 000 touristes ont séjourné en Polynésie française contre 4 700 en 2021 et 50 000 en 2019. Les nuitées ont été multipliées par trois (535 000 nuitées) avec une durée moyenne de séjour qui s'établit à 17,8 jours (34,2 jours en 2021 et 13,3 jours en 2019).

Les Informations Pratiques

LE COMMERCE EXTERIEUR



Au premier trimestre 2022, la valeur des importations civiles augmente de 28 % et celle des exportations locales de 3 % par rapport au premier trimestre 2021. L'épidémie de COVID-19 en Polynésie française a pénalisé les importations et les exportations en 2020 et 2021.

La valeur des importations civiles progresse

Au premier trimestre 2022, la valeur des importations civiles croît de 28 %. Hors importations exceptionnelles d'un montant total de 683 millions de F.CFP en 2022, la valeur des importations civiles croît de 27 % sur le trimestre.

Sur cette même période, la valeur des importations à destination des entreprises augmente de 25 %. Hors importations exceptionnelles, la valeur des importations à destination des entreprises progresse de 21 % et notamment celle des biens d'équipement de 22 %.

Les importations de biens intermédiaires progressent de 21 % en valeur et diminuent de 10 % en volume. Plus particulièrement, les importations de ciments hydrauliques sont en hausse de 2 % en valeur et en baisse de 20 % en volume.

La valeur des importations à destination des ménages croît de 21 %, tirée à parts égales par les importations des industries agroalimentaires (+ 19 %) et les biens de consommation (+ 21 %). La valeur des importations de produits automobiles (+ 26 %) participe à un quart de la hausse des importations à destination des ménages.

Les importations de produits pétroliers progressent de 86 % en valeur et de 3 % en volume, traduisant un prix unitaire en hausse à 91 F.CFP (+ 81 % par rapport au premier trimestre 2021).

| Indice | mars 2022 | Moyenne sur les 12 derniers mois | Evolution sur 12 mois |
|--|----------------|----------------------------------|-----------------------|
| Valeur des importations civiles en F.CFP | 20 063 593 515 | 12 253 914 123 | -0,5% |
| Valeur des exportations locales en F.CFP | 1 016 393 360 | 1 386 269 177 | -21,1% |
| Poids des importations civiles en kg | 75 258 177 | 61 004 710 | -26,7% |
| Poids des exportations locales en kg | 2 756 022 | 1 647 130 | -39,2% |

Les exportations locales augmentent

Sur le premier trimestre 2022, la valeur des exportations locales croît de 3 % entre 2021 et 2022, due à la forte hausse des exportations de poissons et, dans une moindre mesure, celles d'huile de coprah.

La suspension de la perception du « droit spécifique sur les perles exportées » (DSPE) entre août 2020 et mai 2021 ainsi que les conséquences de l'épidémie de COVID-19 impliquant la fermeture des frontières de la Polynésie française à l'international entre fin mars et fin juin 2020, ont impacté les exportations de perles de culture brutes. Ainsi, les exportations de perles de culture brutes diminuent de 35 % en valeur et de 82 % en volume entre le premier trimestre 2022 et 2021.

En cumul de janvier à mars 2022, les exportations de poissons sont trois fois plus élevées en valeur et doublent en volume par rap port à 2021 sur la même période. Le prix au kilogramme de poisson sur le premier trimestre 2022 est de 1 340 F.CFP, soit une hausse de 34 % par rapport au premier trimestre 2021. Le poisson est principalement expédié vers les États-Unis, qui achètent principalement du thon frais ou réfrigéré.

Les exportations d'huile de coprah sont 2,5 fois plus élevées qu'en 2021 en valeur et augmentent de 78 % en volume.

Les exportations de vanille augmentent de 14 % en valeur et de 4 % en volume. Le prix au kilogramme de la vanille sur le premier trimestre 2022 est de 49 600 F.CFP, soit une progression de 10 % par rapport au premier trimestre 2021.

| | Ler trimes tre-2022 | | | |
|--|---------------------|--------|-----------|--|
| 2000 | 2021 | 2022 | Variation | |
| Importations civiles (CAF) | 42 287 54 204 | | 28,2 | |
| Entreprises | 17 992 | 22 534 | 25,2 | |
| Biens d'équipements | 7.876 | 10 309 | 30,5 | |
| Biens intermédiaires | 10116 | 12 224 | 20,8 | |
| Ménages | 20 697 | 24 982 | 20,5 | |
| Produits agricoles | 756 | 859 | 13,0 | |
| Produits des IAA * | 9431 | 11 200 | 18,8 | |
| Biens de consommation ** | 6 955 | 8 437 | 21, | |
| Produits automobiles | 3 555 | 4 486 | 26, | |
| Produits pétroliers | 3 597 | 6 689 | 86,0 | |
| E'portations locales (FAB) | 1917 | 1981 | 3, | |
| Produits perliers * | 1 197 | 781 | -34, | |
| dont perles brutes | 1178 | 761 | -35, | |
| Poissons, crustacés | 171 | 483 | 183,3 | |
| Noni | 117 | 96 | -18,5 | |
| Huile de coprah | 92 | 220 | 139,5 | |
| Vanille | 155 | 176 | 13,5 | |
| Monoï | 59 | 63 | 6,0 | |
| Nacres | 46 | 41 | -9.5 | |
| Autres produits | 80 | 121 | 51,4 | |
| * produits des industries agroalimentaires | | | | |
| ** produits de consommation non aliment | taire | | ICDE 20 | |

Les Informations Pratiques

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (BTP)

Batiments et Travaux Publics | avril 2022

4297
Nombre d'entreprises du ETP en 2021

10 694 millions F.CFP
Chiffre d'affaires des entreprises dans le BTP en 2022
Uni an entreprises du Uni an entreprises dans le BTP en 2022
Uni an entreprises du Uni an entreprises dans le BTP en 2022

Un secteur phare de l'économie polynésienne

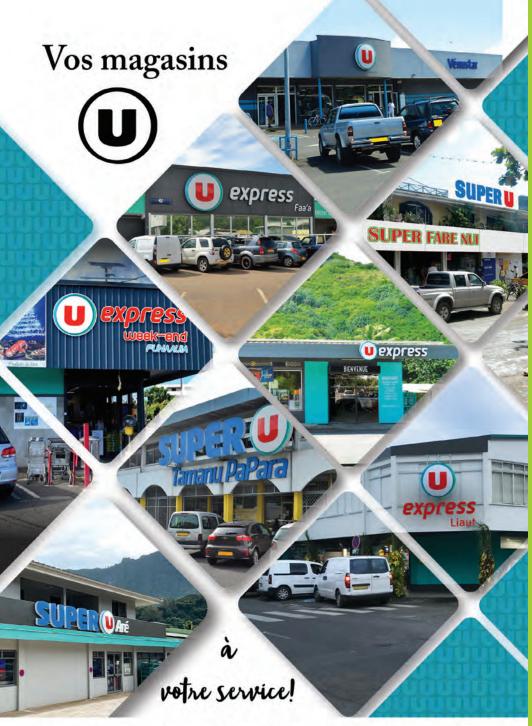
Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) est un secteur très important de l'économie polynésienne, puisqu'il contribue pour 7 % au produit intérieur brut (PIB). Il regroupe également 9 % de l'emploi salarié en équivalent temps plein et 13 % des entreprises du secteur marchand.

Les entreprises du BTP sont majoritairement des micro-entreprises (moins de neuf salariés) et 90 % d'entre elles embauchent moins de deux personnes. Plus des trois-quarts des entreprises se rattachent aux travaux de construction spécialisés et représentent 43 % de l'emploi salarié en équivalent temps plein.

Indices et index mensuels du bâtiment et des travaux publics - Avril 2022

En avril 2022, l'index du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) augmente de 2,0 % et s'établit à 123,65. Cette évolution est liée à la hausse des prix des matériaux de construction (+ 4,1 %), notamment les matériaux chimiques (+ 5,3 %), végétaux (+5,5 %), minéraux (+ 4,3 %) et métalliques (+ 3,2 %). Sur douze mois, l'index général du Bâtiment et Travaux publics augmente de 10,5 %. Dans le Bâtiment, l'index du Gros OEuvre augmente de 1,9 % et celui du Second OEuvre de 0,9 %. Sur douze mois, l'index général du Bâtiment est en hausse de 8,2 %. Dans les Travaux Publics, l'index du Génie Civil augmente de 2,9 % et celui des Travaux spécialisés de 1,0 %. Sur douze mois, l'index général des Travaux Publics est en hausse de 13,3 %.

| Série | 2020 | 2021 | Évolution en % |
|-------------------------------------|-------|-------|----------------|
| Promotion immobilière | 15 | 18 | 0,24 |
| Construction de bâtiments | 1 436 | 1 580 | 0,1 |
| Génie Civil | 1 085 | 1 134 | 0,05 |
| Travaux de construction spécialisés | 1 920 | 2 058 | 0,07 |
| Total | 4 456 | 4 790 | 0,08 |



SUPER U TAMAN PAPARA PK 35.2 côté me 40.57.51.37

SUPER U VENUSTAR (I SUPER U FARE NUT (I SUPER U ARE (I U EXPRESS REMY (I U EXPRESS LIAUT (I U EXPRESS WEEKEND (I) U EXPRESS FAAA
Mahina rand point
fore Husbinia
Fore Husb

L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le Cadre Institutionnel

Les enseignements du premier et second degré, ainsi que l'enseignement supérieur non universitaire relèvent de plein droit du gouvernement de la Polynésie française. La loi de Pays n°2017-15 du 13 juillet 2017 relative à la charte de l'éducation de la Polynésie française fixe les grandes orientations du Pays en matière d'éducation et reconnait les adaptations des programmes sur le Territoire. La convention Etat-Pays du 22 octobre 2016 fixe la répartition des compétences entre l'Etat et le Pays en matière d'éducation et réaffirme les relations privilégiées entre le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'éducation de Polynésie française.

L'Etat participe aux dépenses assumées par la Polynésie française en allouant à celle-ci les moyens financiers et en personnels nécessaires au fonctionnement et développement du système éducatif polynésien. L'Etat collationne et délivre les diplômes nationaux, ce qui n'exclut ni des adaptations de l'enseignement sanctionné par ces diplômes, ni la possibilité pour la Polynésie de délivrer ses propres diplômes, éventuellement reconnus par l'Etat.

Le ministre en charge de l'éducation en Polynésie française est responsable de la mise en œuvre des orientations du système éducatif décidées par l'Assemblée de la Polynésie française. Il est le garant des adaptations qui en découlent.

Vous êtes mis à disposition du gouvernement de la Polynésie française et exercez en position d'activité dans ce cadre institutionnel. L'Etat continue d'être en droit votre employeur : il vous rémunère par l'intermédiaire du vice –rectorat et assure la gestion de votre carrière. Votre affectation ainsi que les directives d'organisation du travail ou d'ordre pédagogique et éducatif que vous devrez appliquer, relèvent quant à elles du ministère chargé de l'éducation de Polynésie française. Ce dernier participe également à votre évaluation. Pendant votre mise à disposition, vous relevez de l'autorité hiérarchique du ministère polynésien de l'éducation qui l'exerce par l'intermédiaire de votre chef d'établissement et de la direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE).





Cette carte est proposée à l'agence Air Tahiti Papeete.
Consultez le site d'Air Tahiti ou renseignez-vous auprès de votre agence de voyages.

www.airtahiti.pf



CHARTE DE L'ÉDUCATION DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE



Loi du Pays nº 2017-15 du 13 juillet 2017

OBJECTUS ET PRINCIPES GÉNÉRAUS. DE L'EDUCATION EN POLYNÉSIE PRANCAISE

Les 26 points clés

UNE ÉCOLE POUR TOUS

- 1. Obligation scolaire
- 2. Contrôle du respect de l'obligation scolaire
- 3. Signalement de l'absentéisme
- 4. Saisine du procureur de la République
- 5. Laïcité et gratuité de l'enseignement
- Égalité d'accès
- 7. Affirmation des droits et obligations des élèves
- 8. Attachement à la réussite de tous
- 9. Accès à l'éducation : relever le défi de l'isolement géographique
- Allocation des ressources : donner plus à ceux qui en ont le plus besoin
- Accueil des enfants porteurs de handicap et assurance d'une continuité éducative aux enfants hospitalisés

UNE ÉCOLE PERFORMANTE

- 12. Garantie des connaissances et des compétences de base
- 13. Valorisation des langues polynésiennes en faveur du plurilinguisme
- 14. Définition et identification des décrocheurs
- 15. Élévation du niveau de qualification
- Organisation de la continuité de l'enseignement
- 17. Qualité de l'enseignement
- 18. Recherche et innovation pédagogiques
- Garantie de la meilleure orientation possible pour chaque élève
- 20. Adaptation des rythmes scolaires
- 21. Appui sur les réalités polynésiennes

UNE ÉCOLE OUVERTE

- 22. Implication des familles pour une coéducation dès la maternelle
- 23. Interactions de l'École : agir avec la société tout entière
- 24. Ouverture au monde professionnel
- 25. Ouverture au monde, notamment à la région du Pacifique
- Médiation : agir contre les violences

ORGANISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS (D.G.E.E)



La direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE) est l'administration du ministère polynésien en charge de l'éducation.

Elle est chargée de la mise en œuvre de la politique éducative du Pays auprès de 193 écoles, 21 centres de jeunes adolescents, 35 collèges et lycées, soit pour près de 52 000 élèves, et de la gestion des plus de 5 000 personnels administratifs et enseignants qui travaillent pour l'éducation.

Son action vise à déployer, coordonner et accompagner, sur un territoire aussi vaste que l'Europe, la politique éducative du Pays afin qu'elle soit toujours plus ambitieuse, exigeante et bienveillante, au service de la réussite de tous les élèves dans un partenariat constructif avec les familles :

- ambitieuse, parce que l'avenir que nous préparons pour nos jeunes se situe dans une société mondialisée et ouverte, riche de sa culture et irriguée par le numérique;
- exigeante, parce que chaque élève doit pouvoir, durant son parcours de formation, s'approprier les savoirs et les compétences indispensables à une insertion professionnelle et sociale réussie pour construire la Polynésie des années à venir ;
- bienveillante, parce que tout l'élève est un apprenant qui présente des besoins spécifiques auxquels il convient de s'adapter.

Ses missions sont multiples dans la vie des écoles, des établissements, des personnels, des élèves. Ainsi elle :

• Met en œuvre la politique éducative de la ministre chargée de l'éducation par notamment le contrôle, l'évaluation et l'amélioration des enseignements, par l'orientation, l'affectation et le suivi du parcours scolaire des élèves.

- Planifie et réalise les constructions scolaires, les programmes d'équipements de grosses réparations.
- Organise les transports scolaires des élèves.
- Accorde les bourses et fonds sociaux.
- Contrôle et veille à l'organisation, à la gestion administrative et financière des enseignements du premier et du second degré.
- Gère les ressources humaines des personnels affectés au service de l'éducation.
- Met en œuvre la carte scolaire et la carte des formations.
- Pilote la vie scolaire et coordonne les actions éducatives, culturelles et sportives.
- Pilote la formation continue des personnels.
- Diffuse les ressources et documentations pédagogiques.
- S'assure de la qualité du dialogue avec les parents et les différents partenaires œuvrant dans le domaine de l'éducation.

Pour mettre en œuvre toutes ses missions, la DGEE se veut être une administration moderne, écoresponsable et numérique.

Dans le cadre de l'action globale à l'échelle du Pays « Faire simple » (Fa'a'ōhie), elle est aussi engagée dans une dynamique de simplification pour être une administration accessible, réactive, proche des usagers et des personnels, efficace en leur rendant sans cesse de nouveaux services.

Elle est présente sur internet et les réseaux sociaux :

- Site internet : https://www.education.pf
- Page Facebook: https://www.facebook.com/educationtahiti/
- Compte Twitter: https://twitter.com/educationtahiti?lang=fr
- Compte Instagram: https://www.instagram.com/dgee_polynesie/
- Chaine YouTube : https://www.youtube.com/user/crdppf
- Bibliothèque numérique Ebooks.education : https://www.ebooks.education.pf



DIRECTION - Mail : courrier@education.pf Tél Standard : (+689) 40.47.05.00 - Fax : (+689) 40.42.40.39 Route de l'hippodrome - 98 716 Pirae BP 20673 - 98713 PAPEETE

Missions des départements et bureaux de la Direction générale de l'éducation et des enseignements

| Département | Chef de département | Coordonnées téléphoniques | Mail | Missions |
|--|---------------------|------------------------------|-------------------------|---|
| Département de l'informatique et du numérique (DINE) | Valérie LIAO | 40,46,29,55 | sec dine@education.pf | Promotion, diffusion de l'usage des nouvelles technologies - assistance technique et maintenance informatique de la DGEE des établissements scolaires |
| Département de l'action pédagogique et éducative (DAPE) | | 40,46,29,83 | sec_dape@education.pf | Mise en œuvre de la politique de l'éducative du ministère de l'éducation pour le Ler degré - coordonnateur des actions des circonscriptions du 1er degré et conseiller auprès de la DGEE productes les situations liées à la mise en oeuvre des programmes scolaires dans les écoles et CIA. |
| Département des ressoources humaines et des moyens (DRHM) | Sandrine TOUSSAINT | 40,46,29,09 | ad drimwerdusation.pl | Gestion administrative individuelle et collective des personnels en fonction dans le service, dans les écoles et établissements scolaires - Gestion et répartition des moyens enseignants et no enseignants - Proposition de carte scolaire et organisation et mise en oeuvre des structures. |
| Département de la vie des élèves, des écolés et des établissements (DV3E) - Infirmière conseillère technique (ICT) et assistante sociale conseillère technique (ASCT) | Isabelie DINAND | 40.46.29.05 | sec dvše@education.pj | Coordination des actions se rapportant à la vie scolaire des établissements du premier et du second degré et des relations avec les parents et les chefs d'établissement - scolarités alternatives - Demandes de bourses et transport scolaire - Délivrance des agréments pour les intervenants - Gestion des sorties et voyages scolaires - Développement du sport scolaire |
| Département de l'orientation et de l'insertion (DOI) | Nathalie NOVELLI | 40,46,29,64 | sec_dol@education.pf | Mission lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)) - coordination et accompagnement de la politique territoriale en matière d'information - d'orientation, d'affectation et d'insertic professionnelle |
| Département de la formation continue et de l'innovation (DFCI) | Samantha TIRAO | 40,46,29,99 | sec dfct/a education.pf | Mise en œuvre du programme académique de formation de tous les personnels de l'éducation en Polynésie française, organisation de l'ensemble des opérations liées à la formation continue ne lien avec les responsables de la formation. |
| Département des affaires financières, de la logistique et des constructions scolaires (DFLC) | Karima EJJAF-BEZZA | 40,46,29,57 | ud iffc@education.pf | Préparation, contrôle et suivi de l'exécution du budget du servi et du financement du primo équipement des nouveaux établissements scolaires - Gestion de l'économat du service, entretien des véhicules, réservations des salles, entretien des bâtiments et espaces verts - Reprographie et gestion des archives |

Missions des départements et bureaux de la Direction générale de l'éducation et des enseignements

| Bureaux | Chefs de bureau | Coordonnées téléphoniques | Mail | Missions |
|---|-----------------|------------------------------|-------------------|--|
| Bureau des examens (BEX) | Arnaud PROVO | 40,47,05,60 | bex@education.pf | Organisation matérielle des examens conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes locaux reconnus par l'état |
| Bureau des affaires juridiques | Roselyne WONG | 40,46,29,94 | baji@education.pl | Préparation des textes et actes règlementaires relatifs à l'éducation - soutien juridique aux services de la DGEE - rédacti des requêtes et conclusions relatives aux recours contentieux - contrôle de légalité des délibérations des conseils d'établissement des établissements scolaires |
| Bureau de l'évaluation et des performances de la politique éducative (BEPP) | | 40,46,29,34 | beup@education.pf | Elaboration et traitement des données statistiques et productio d'études pour soutrenir les décisions et le pilotage du système éducatif - compte-rendu des résultats obtenus en lien avec les objectifs contenus dans la charte de l'éducation - Analyse des risques organisationnels de la DGEE et proposition d'outils et d'actions pour améliorer la qualité des traitements - Coordinati des propostions d'actions pour gérer les risques concernant la santé et la sécurité des agents de la DGEE |

Site Tuterai Tane Immeuble Vehiarii -Titioro Site Taaone

Fête de l'Autonomie Lundi de Pentecôte Lundi de Pâques 30 31 Fête du travail Fête nationale S Victoire 1945 S **DECEMBRE 2022** Ascension Pentecôte > > MAI 2023 Σ 10 avril 2023 18 mai 2023 28 mai 2023 29 mai 2023 29 juin 2023 ler mai 2023 8 mai 2023 14 juillet 2023 Σ m Σ Σ Arrivée de l'Evangile ខ្ល Vendredi Saint Armistice 1918 S NOVEMBRE 2022 Assomption Jour de l'An **Toussaint** 20 21 27 28 **AVRIL 2023** > > iste des fêtes légales : n CALENDRIER POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022- 2023 15 août 2022 30 23 Σ Σ 1er nov.2022 11 nov. 2022 25 déc. 2022 1er jan. 2023 5 mars 2023 7 avril 2023 9 avril 2023 Σ Σ 17 18 /CM du 30 **23** 29 30 25 26 Ω S S S OCTOBRE 2022 30 34 21 28 > _ 10 11 > **MARS 2023** > 7 **AOUT 2023** 2 3 4 o Arrêtê n° l. 3 0 Σ Σ œ Σ Σ Σ m 9 12 23 30 က 23 24 -S S S SEPTEMBRE 2022 FEVRIER 2023 JUILLET 2023 > > > Σ Σ œ Σ Σ Σ 28 29 21 22 POLYNESIE FRANCAISE S S Ministère de l'éducation S JANVIER 2023 > **40UT 2022** > > JUIN 2023 Σ Σ Σ 1 2 23 24 Σ Σ Σ

Fêtes légales (Les établissements peuvent fixer une 2è joumée de pré-rentrée hors

Concertations pédagogiques pour le 1er degré Pré-rentrée des enseignants

Fin de l'année scolaire : 1er juillet 2023 après la classe

⇒ Les élèves qui ont cours le samedi sont

Fin de l'année scolaire : 30 juin 2023 après la classe

Pré-rentrée des enseignants : 8 août 2022 Rentrée des élèves: 10 août 2022

Ecoles et CJA (1er degré)

en congé le samedi après les cours.

temps scolaire avant les vacances de septembre) Pré-rentrée des enseignants: 8 août 2022

Collèges et Lycées (2nd degré)

Rentrée des élèves: 9 août 2022

Vacances scolaires

ORGANISATION DU VICE-RECTORAT

Site: www.ac-polynesie.pf



Le vice-rectorat de la Polynésie française est un service déconcentré du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Représentant du ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire, le vicerecteur est l'interlocuteur privilégié du ministre de l'Éducation de la Polynésie française. Dans le cadre de l'autonomie accordée à la Polynésie française dans le domaine éducatif (loi organique du 27 février 2004), les services de l'État et du Pays ont conclu, pour 10 ans, une convention relative à l'éducation le 22 octobre 2016. Ce contrat organise la répartition des compétences et les modalités de fonctionnement entre les services de l'État et du

Les orientations éducatives et leur mise en œuvre (organisation des enseignements et répartition des moyens) relèvent de la compétence de la Polynésie française qui s'est engagée à respecter la mise en œuvre des cursus et des référentiels qui y mènent et les principales règles définies par le code de l'éducation.

Les domaines de compétence privilégiés du vice-rectorat

Le contrôle pédagogique sur les cursus et référentiels menant aux diplômes nationaux. Leur délivrance et leur certification relèvent en effet des compétences régaliennes de l'État.

Le contrôle pédagogique et l'aide aux enseignants.

La gestion administrative et la rémunération des fonctionnaires de l'État affectés en Polynésie française, ainsi que le recrutement des agents non titulaires ; le ministre de l'Éducation nationale rémunère environ 6250 agents, ce qui en fait le premier employeur de la Polynésie française.

L'ordonnancement budgétaire des fonds d'État délégués au système éducatif :

Budget de 551,14 M€: (65,7 milliards de Fcfp)

- ✓ 507,59 M€ de masse salariale enseignement public et privé (60,57 milliards de Fcfp)
- ✓ 9,20 M€ de fonctionnement (1,10 milliard de Fcfp)
- ✓ 6,41 M€ d'aides pour les bourses de l'enseignement supérieur (764,90millions de Fcfp)

Dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), le vice-rectorat a renforcé ses missions d'expertise et de contrôle des moyens afin de garantir aux élèves polynésiens un système éducatif adapté à leurs besoins dans le respect des orientations budgétaires fixées par le gouvernement central.

MISSIONS ET ORGANISATION

Le pôle pédagogique

Sous l'autorité du vice-recteur, dix inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et un inspecteur de l'éducation nationale pour l'enseignement général de la voire professionnelle veillent à garantir le contenu des formations ainsi que le respect des cursus et des référentiels conduisant aux diplômes nationaux. Les inspecteurs ont ainsi à exercer une double tutelle pédagogique : l'une sur l'ensemble des personnels enseignants par le biais des inspections et évaluations individuelles, l'autre par leur expertise sur le respect des instructions officielles de l'Éducation nationale concernant les cursus diplômants.

Les inspecteurs pédagogiques participent activement à la formation initiale et continue des personnels enseignants dans le cadre de la convention du 4 septembre 2015 relative à l'Institut supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de la Polynésie française. Le suivi de la stratégie académique relative au numérique éducatif est défini par la délégation académique au numérique éducatif (DANE).

La direction des systèmes d'information (DSI)

La DSI a pour mission de construire et gérer l'ensemble des systèmes informatiques qui irriguent le système éducatif de la Polynésie française (plus de 78000 élèves et 5000 professeurs des 1er et second degrés publics et privés). Elle assure le pilotage d'une architecture informatique de plus en plus conforme à celle des académies métropolitaines, permettant ainsi l'accès à toutes les applications nationales. La DSI a contribué à l'adaptation en interne de l'application paie FENUA déployée en Polynésie. Elle assure enfin un soutien technique au profit de l'ensemble des services du vice rectorat ainsi qu'aux départements informatiques du territoire, aux écoles et établissements d'enseignement du second degré.

Elle participe, en tant que maîtrise d'œuvre, aux projets numériques de production de ressources éducatives en collaboration avec la délégation académique au numérique éducatif (DANE), la DGEE, l'INSPE et l'UPE

La direction des ressources humaines (DRH)

La DRH assure la rémunération des agents de l'État dépendant du vice-rectorat : enseignants exerçant dans les établissements des enseignements public et privé sous contrat avec l'État, personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé de l'enseignement public. Plus de 6250 salaires sont versés mensuellement, représentant un total annuel de 507,59 millions d'euros, soit environ 60,57 milliards de Fcfp. La DRH assure également la

gestion administrative, individuelle et collective des fonctionnaires de l'État. La DRH collabore étroitement avec les services de la Polynésie française afin que la gestion des personnels soit assurée dans le respect du statut général de la fonction publique de l'État tout en tenant compte des besoins propres à la Polynésie française (et du statut particulier du corps de l'Etat pour la Polynésie française).

La DRH assure également l'organisation de l'ensemble des concours de recrutement, examens professionnels et certifications des personnels relevant des ministères de l'Education nationale et de la jeunesse, de l'enseignement supérieur et de la recherche . Elle veille à garantir le caractère national des examens conduisant à la délivrance des diplômes correspondants. Certaines épreuves de concours peuvent se dérouler de nuit afin de tenir compte du décalage horaire avec les centres d'épreuve des autres académies).

La direction des affaires budgétaires et financières (DABF)

La DABF assure la gestion des crédits destinés à couvrir les frais de déménagement et de transport des personnels de l'État ainsi que des dépenses de fonctionnement du vice-rectorat, qui représentent un budget annuel de 6,34 M€ de crédits de fonctionnement (756,5 millions de Fcfp).

Elle assure le transfert des subventions de fonctionnement et des crédits pédagogiques au ministère territorial de l'Education pour un montant de 29,71 millions d'euros au titre de la DGF.

Immeuble Vehiarii 25 Avenue Pierre Loti, Titioro BP 1 632 - 98 713 Papeete • www.ac-polynesie.pf Tél.(689) 40 47 84 00

Vice-recteur: Philippe LACOMBE



L'ÉDUCATION EN POLYNÉSIE

| Service communication et Accuell Charde de communication | net on | Olivier Huisman | an | | Assistante de direction | Médiateur en charge des collectivités d'outre-mir |
|--|--|--|--|---|--|--|
| Cheff de service Florence Chin Tel: 40 47 84 97 | | Secrétaire général | éral | | ret: 40 47 84 03 secretariat@ac-polynesie.pf | |
| accueil@ac-polynesie.pf Accution Accution | jd. | | | | Consellère juridique Else Hermoso 18:40478429 Contrôleur de gestion Anne Pendu | |
| Pictoria voi politique pictoria courrier Doyente Doyente Autoria courrier pictoria courrier produce degraphie pictoria courrier produce degraphie pictoria courrier pictoria courrier pictoria courrier pictoria p | Direction des systèmes d'information Directeur Adil Abounaidane | Direction des affaires budgétaires et financières Directeur Renaud Charles | Direct | Direction des resources humaines Directeur Anthony Legendre To: 40 47 84 30 | maines | Secretars to direction a low- scalatorage of Prosession der receipures sugarers Powma Tabarata Tel: 40 47 to 47 to |
| Paratu Souché Tel: 40 47 84 14 Dislibration académicus au | ۵ | Directrice adjointe | Pôle de l'ensei et des rém | Pôle de l'enseignement public et des rémunérations Directour adioint | Pôle de l'enseignement privé et de la dématérialisation | SECTETATION CONTRIBUTE |
| resie.pf | | Tel 40 47 84 20 | Julen Fontan Tel : 40 47 84 3 | Julien Fontaine Tel : 40 47 84 32 | Directrice adjointe Évelyne Hannequin Tel : 40 47 84 48 | Sylvie Mercier Tel: 40 47 84 45 |
| langues vivantes Catherine Batsch Tel: 40 47 84 78 | 96 | daf@ac-polynesie.pf | Département des rémunérations DRH1 | Département des personnels de l'enseignement public | Département enseignement privé DRH3 | Département des examens des certifications professionnelles et des |
| Tel: 40-47 94 16 IA-IPR Économie et Gestion Gane@ac-polynesle.pt | Édition Web et rédaction - Assistance et maintenance informatique | Adjointe à la directrice adjointe | Cheffe de département | Cheffe de département Mocata Lotang-Tirao | Cheffe de département | Chef de Département |
| Géraldine Fondeville pour le numérique | Maheanuu Allain | Winona Reiatua | Tel: 40 47 84 33 | Tel : 40 47 84 49 | Tel: 40 47 84 48 | Tuani Doom Tel : 40 47 84 52 |
| Tet 40 47 84 12 Mathematique Tet and 47 84 12 David Caisson | Examens et concours | Dile achat rublic et affairec | drh1@ac-polynesie.pf | Personnels de direction, d'inspection, IATSS | dpp@ac-polynesie.pf | dec@ac-polynesie.pf |
| | Scolarité 1er degré Enseignement public et privé | générales CSP chorus | Référente indemnités | dpae@ac-polynesie.pf | disciplinareprive@ac-polynesie.pf | Gestionnaire des concours |
| Lionel Amatte Conseiller pédagogique | | Lany Van-Oenen tel: 40.47.84.28 | Karine Richeton Tel: 40 47 84 38 | Tevahinerere Chaves | Adjointe à la cheffe de département | du premier degré |
| IA-IPR Établissements et Teddy Chene Vie Scolaire Tel: 40 47 84 77 | Scolarité 2nd degré SIECLE Enseignement public et privé | Antonin Perrin Tel: 40 47 84 22 | Referent cotisations Charile Altamai | Renata Habbo | Gestion Collective | Marie-Elisabeth Paheroo |
| 0 | | Pôle MAD et RAD | Gestionnaire de paie | Personnels enseignants du 2nd degré | Moeava Tarahu | Tel: 40 47 84 56 |
| IA-IPR Lettres Économie - Gestion | Tel : 40 47 84 64 | Mayirre Lucas Tel: 40 47 84 24 | Nina Wong Hen | dpe@ac-polynesie.pf | Te: 40 47 84 41 | |
| Tel: 40 47 84 10 Tel: 40 47 84 77 | Développement web Romain Poli | Jonathan Vonghes Tel: 40.47 84. 21 | Tol : 40 47 84 36 A à CHAS | Garalle Cheminade Tel: 40 47 84 31 A4 à BR Cooble Mehen | Constant include allo | Gestionnaire des concours du second degré |
| ss Conseille hie pour le | Tel: 40 47 84 67 | Pôle logistique | Tel: 40 47 84 34 CHAT à FT | Tel: 40 47 84 70 BS a FA Helana Haritio | | Loana Changuy |
| Olivier Apolion Tel : 40 47 84 80 Franck Digonnet | Décisionnel Scolarité 1er degré | Herenui Lee | Hereani Dagues | Tel: 40 47 84 73 FB a ZZ. Tean Liu | Tahiaoko Hanin | Tel : 40 47 84 51 |
| A-IPR Mathématiques | Jean-Michel Simon | Tel: 40 47 84 55 | Tel: 40 47 84 37 FU à LAO | Tel: 40 47 84 74 FB a ZZ Gálda Monnier | Tel: 40 47 84 79 A 8 GAM | |
| Eric Sigward | Administration, supervision, | Pôle bourses | Hana Pouru Tel: 40 47 B4 47 LAP à MOL | Tel: 40 47 84 75 FB 8 72 | | Gestionnaire des concours des personnels A.S.S., I.T.R.F. et des bibliothèques, d'encadrement et |
| et | maintenance et assistance Jonovan Vonghes | bourses@ac-polynesie.pf | Mareva Letang | Personnels PsyEn, CPE Gaelle Cheminade | Sarah Fornkinos | des certifications professionnelle |
| Sylvie Martineau | Tel: 40 47 84 63 | Pascaline Word | Tel: 40 47 84 40 MOM à ROT | 10: 40 4/ 04: 01 | Tel: 40 47 84 44 CAN & M | |
| TB: 40.47.69.13 IA-IPR Sciences et | Innovation multimédia et production supports pédagogiques numériques | Tel: 40.47 84 53 | Hina Teahu | Pensions | Perficie Salmon | Kalua Mooterauri |
| Technologies de la Vie, de la Santé et de la Terre | Bernhard Walzi | Herenu Lee | Hinanui NG Fok | Accidents de service | | |
| Mathilda Chang | Tel: 40.47 84 86 | 20 - 20 - 20 - 104 | The second secon | | Tes: 40 47 84 42 N & Z | Tel: 40 47 84 58 |

Philippe Lacombe

LES STRUCTURES PÉDAGOGIQUES

I - LES CETAD

En Polynésie française, l'intégration de petites structures de formation professionnelle dans la plupart des collèges des îles éloignées correspond à une réalité géographique, économique et culturelle. Elle ne vise pas à éclater un LP monolithique sur plusieurs sites mais à donner à chaque archipel un foyer de développement original, approprié à ses besoins et à son identité.

Créés en 1980, les Centres d'Education aux Technologies Appropriées au Développement ou C.E.T.A.D. sont des structures éducatives polyvalentes qui dispensent des formations organisées autour d'un thème.

Les CETAD accueillent des élèves de 3eme pour y préparer des diplômes polyvalents organiséscomme l'est encore la société polynésienne dans ses archipels où l'éloignement, l'isolement, l'insularité, les difficultés d'approvisionnement en produits alimentaires et fabriqués, en pièces de rechange font partie de la vie quotidienne.

Le dynamisme du CETAD repose sur une petite équipe de 5 à 10 personnes volontaires, animée par un coordonnateur. Les PLP expatriés sont garants de la qualité technique des réalisations, les enseignants polynésiens de l'opportunité de ces réalisations et de leur ancrage à la tradition.

Enseigner en CETAD c'est faire preuve d'initiative pour trouver et enseigner des solutions originales dans une structure où formation initiale, ouverture sur la vie et production se côtoient.

Deux types de formation coexistent dans les CETAD :

Les CPAP

Une formation polyvalente aux technologies appropriées au développement s'adressant surtout aux élèves en fin de 3ème conduisant en 2 ans à un diplôme de niveau 3 (anciennement V) à quatre options :

- PMH (petite et moyenne Hôtellerie)
- PB (polyvalent du Bâtiment)
- EPHR (exploitation polynésienne horticole et rurale)
- GEMM (gestion et exploitation en milieu marin)

Le CPMA

Un dipôme de niveau 3 (anciennement V) qui favorise la qualification des professionnels dans le domaine de l'artisanat d'art.

- option Gravure sur nacre
- option Sculpture sur bois

Le BPMA

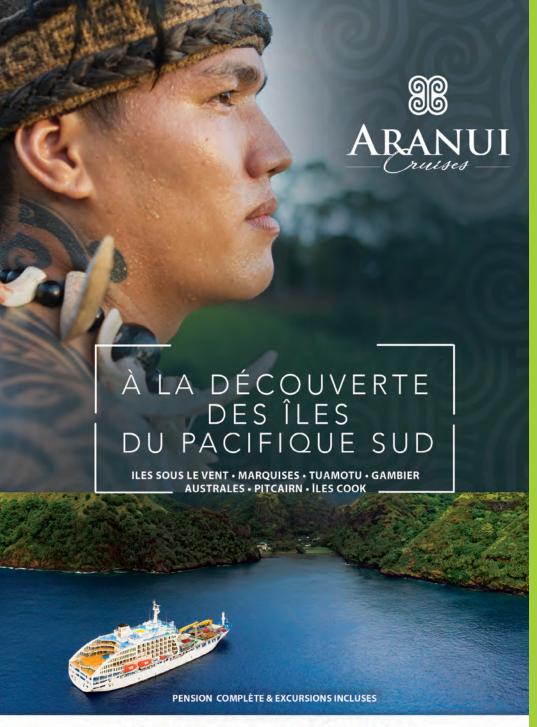
Brevet Polynésien des Métiers d'Arts, dipôme de niveau 4 (anciennement IV).

II - LES G.O.D.

Les Groupements d'Observation Dispersés regroupent des classes de 6ème et de 5ème installés généralement près des écoles primaires, afin de permettre aux élèves une scolarité sans séparation prématurée de leur famille. Ils sont rattachés à un collège.

III - LES GÈMES À L'ÉCOLE ET LES SECONDES EN COLLÈGE

Il est également à noter que certaines écoles accueillent une classe de 6ème et que certains collèges hébergent une classe de seconde. Ces dispositifs, exclusivement présents dans quelques îles sont destinés à maintenir un début de scolarité en collège ou en lycée tout en permettant aux élèves de ne pas être trop rapidement éloignés de leur famille.



RÉSERVATION AU 40 42 62 42

<u>L'organisation du premier cycle de l'enseignement</u> secondaire en Polynésie française - **2022 - 2023**



SEGPA : Section d'Enseignement adapté CETAD : Centre d'éducation aux technologies appropriées au développement

ULIS : Unités localisées pour l'inclusion scolaire CJA : Centre de Jeunes Adolescents (Structure 1ª degré)

MFREO: Maison Familiale et Rurale d'Éducation et d'Orientation LPA: Lycée professionnel agricole (Opunohu – Moorea)

DNB : Diplôme national du Brevet

CFG: Certificat de Formation Générale

| S | |
|----|----|
| _ | S |
| 0 | O |
| == | 7 |
| G | 8 |
| 5 | Ë |
| Ξ | 50 |
| 0 | Ö |
| L | |

Professionnel CAP/CPAP

Générale

CPMA

1 ère année

2nde

Préparation à l'insertion

Module 3

Attestation de Formation

CFG et

BNB/CFG

3ème de l'Enseignement
Agricole (E.A.)

4ème de l'Enseignement
Agricole (E.A.)

3 ème PREPAMÉTIER

Troisième

3ème ULIS

3ème SEGPA

CFG

4ème ULIS

4ème SEGPA

Sème ULIS

5ème SEGPA

6ème ULIS

6ème SEGPA

Quatrième

Cinquième

Sixième

Collège

Diplôme national du brevet

Module 2
Module 1

CIA

MFREO

42



Schéma des études après la 3e



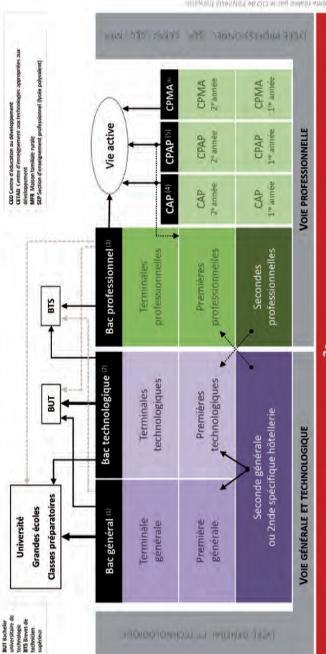
Des études supérieures courtes sont envisageables (BUT en particulier) Des enseignements de spécialité sont proposés (3 au choix en classe de (1) Le Bac général prépare à des études supérieures longues première et 2 en classe de terminale)

7 sens sont proposées (STMG, STIZO, STL, STZS, STAV, STDZA, STHR, SZTMID) Le Bac technologique prépare à des études supérieures courtes Des études supérieures longues sont envisageables

(4) (5) (6) Le CAP, le CPAP et le CPMA préparent à la vie active Parcours envisageables sous Parcours conseillés Passerelles conditions

44 spécialités du secteur de la production et du secteur des services sont proposées en Polynési (3) Le Bac professionnel prépare à la vie active et à des études supérieures courtes en BTS Des études en BUT peuvent être envisageables sous réserve d'un excellent dossier Les itoences universitaires ne sont pas conseillées

Use poursaits of claudes on but, professionnel est emisagoable à fissue du CAP et du CPAP.
Le CPAA pout être poursaité par un BPAA.
Sa spécialist du sertiur de la production et du secteur des services sont proposées en Polynéées.



Les différents niveaux d'intervention dans le cadre de la Prévention et de la Lutte contre le Décrochage Scolaire



La circulaire de Madame la ministre de l'Education et de l'enseignement supérieur du 3 février 2015 instaure une Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) sur le territoire de la Polynésie française

A l'instar de sa mise en œuvre en métropole depuis la circulaire du 9 février 2011, cette mission concerne tous les responsables du système éducatif du second degré en Polynésie française.

Constitution et animation d'un Groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) en établissements

- > Existence d'un référent décrochage (Missions particulières) dans chaque établissement
- Détection des jeunes présentant des signes de décrochage
- Analyse des besoins et mise en œuvre d'accompagnements
 Développement de solutions individualisées spécifiques de raccrochage
- Remontée des informations à l'animateur de Bassin

Traitement des dossiers des élèves décrocheurs (au CIO dans le cadre de la PAAPD : Plateforme d'Aide et d'Agencement des Publics Décrocheurs)

- > Accueil, entretien et analyse des situations
- Orientation des décrocheurs vers des solutions adaptées
- Définition des actions à conduire en lien avec les établissements, les dispositifs de la MLDS et les partenaires du champ de la formation et de l'insertion (SEFI, RSMA, CFPA....)

Pilotage et développement de dispositifs pédagogiques et spécifiques (au DOI dans le cadre de la MLDS)

- Définition des actions mises en œuvre dans les différents dispositifs (MAA Seconde Chance et JDC)
- Mobilisation de moyens humains et matériels
- Accompagnement vers la reprise de formation
- Evaluation et régulation du dispositif

DISPOSITIFS POUR LES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

LA CTES

La Commission Territoriale de l'Education Spéciale a été créée dans le cadre de la délibération n°82-36 du 30 avril 1982 relative à l'action en faveur des handicapés. Elle est compétente à l'égard des enfants, adolescents et jeunes majeurs handicapés de leur naissance à 20 ans. Elle reconnait le handicap de l'intéressé en évaluant son taux d'incapacité partielle permanente (Taux IPP) selon le guide barème pour l'évaluation des déficiences et incapacités des personnes handicapées en vigueur en Polynésie française (Taux IPP minimum nécessaire : 50%).

Ses principales missions:

Elle exerce une mission d'accueil, d'information et d'accompagnement des familles concernées.

Elle attribue les compensations financières et humaines.

Elle délivre les cartes d'invalidité (CTI, CTI-TP,).

Elle oriente l'intéressé(e) vers l'établissement scolaire ordinaire/spécialisé ou le service/suivi dispensant l'éducation adaptée correspondant à ses besoins.

Elle donne un avis sur l'utilisation d'un matériel pédagogique adapté et/ou spécifique.

Elle valide le PPS/PPF élaboré en ESS (Equipe de Suivi de Scolarisation) et transmis à la CTES par l'ESR (Enseignant spécialisé référent) du secteur.

| Sections | Nom de l'ESR | Adresse contriel |
|---|-----------------------------|--------------------------------------|
| ESRI Paperte, Paeu Illushme et secteur CLG Rangulou | Mme Names APFANG | ethickword |
| ESR2 : Piese, Arte, Mahina, Hriia's et secteur CLG Hao | Mmr Kume TAIMANA | esConduction.pf |
| ESR3 : Teva I Uta, Taiacapa et les Manquises | Mente Mounts LUCAS | reliensman |
| ESR4 : Pénassia, Moreza-Minio, Bora Bora et scenser Cl-O. Makemo | More Assiphino REIATUA | or himbarion of |
| ESRS : Frans, Papara et Raissera | M. Lairent PCECII | inchigologion pl |
| ESR6 : Ecoles et lycoles privits | Meso, Inches FERRI | economic Mapl |
| Section des Australes : | | pediment polityloptin pl |
| Secrete de Talian | Mrsc Santa-Maria I ASRITEIS | vienta-entriti felblessive financies |

La CTES se trouve à Pirae, site de la DGEE de Tuterai Tane, route de l'hippodrome

Heures d'ouverture au public : Lundi au jeudi de 8h00 à 15h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00

Téléphone: 40 46 27 14

Adresse mail: ctes@education.pf

Le calendrier des réunions et les formulaires de saisine sont téléchargeables sur le site de l'ASH.

(ash-polynesie.education.pf).

LE PAI

LE PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI) pour les élèves.

Le PAI concerne les enfants et adolescents atteints de troubles chroniques de la santé (asthme, par exemple), allergies, intolérance alimentaire,...Il est élaboré à la demande de la famille ou du directeur / chef d'établissement avec l'accord de la famille.

Le document doit être renseigné par le médecin traitant de l'enfant qui (ayant identifié le besoin de sa mise en place) précisera le protocole à suivre (posologies, informations médicales importantes) et détaillera le contenu de la trousse d'urgence à organiser.

Le médecin préparera donc l'ordonnance qui permettra à la famille d'acheter les médicaments afin de constituer la trousse d'urgence.

La famille contactera le directeur (ou le chef d'établissement) pour finaliser la mise en œuvre du PAI : signatures, choix du lieu et des modalités de conservation de la trousse d'urgence.

La signature de ce document engage toutes les parties (famille, école et tous les référents de l'élève) afin d'accueillir l'enfant dans les conditions de sécurité nécessaires, que cela soit lors des activités scolaire, lors des sorties obligatoires (ou facultatives), éventuellement, lors du repas et des transports.

Les documents sont en téléchargement sur : www.education.pf/projet-daccueil-individualise-pai/

LA TROUSSE D'URGENCE

<u>Constitution</u>: Les parents doivent être très vigilants sur les dates de péremption des médicaments qui doivent au moins couvrir l'année scolaire.

Un exemplaire du PAI signé de l'année sera glissé dans la pochette au nom de l'enfant.

<u>Conservation</u>: Respecter les conditions de conservation indiquées, dans un espace accessible et connu de tous.

En cas de déplacement, la trousse doit suivre l'enfant impérativement.

LE SEGPA

LES SECTIONS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL ADAPTÉ

Les SEGPA accueillent au sein du collège des jeunes de la 6e à la 3e présentant des difficultés scolaires graves et durables qui n'ont pas pu être résolues par des actions d'aide scolaire et de soutien (PPRE, DASED...). Intégrée dans un collège, la classe regroupe un groupe d'élèves restreint (16 au plus) afin d'individualiser le parcours de chacun. La SEGPA a pour ambition de mener les élèves à une qualification diplômante et à la poursuite de leurs études en Lycée professionnel.

Les élèves sont orientés en SEGPA par la Commission pour l'Orientation (CPO) présidée par le Directeur Général de L'Education et des Enseignements (ou son représentant).

On peut obtenir plus d'informations contenant l'orientation et le fonctionnement de la SEGPA ou télécharger les documents à remplir sur le site «http://ash-polynesie.education.pf/ ».

| SEGPA | Divisions | Coordonnées téléphoniques | Adresse courriel |
|-------------------|--|------------------------------|-------------------------------|
| SEGPA TARAVAO | De la 6º00 à la 3º00 | 40 54 89 89 | elg tauvaoio aducation pl |
| SEGPA PAPARA | De la Grow à la 3º00 | 40 54 80 40 | cla populacioniscation pl |
| SEGPA PUNAAUIA | De la G ^{tore} à la 3 ^{tore} | 40 50 26 88 | class an adjudacation of |
| SEGPA HENRI HIRO | 6 ^{tom} at 5 ^{tom} | 40 80 34 00 | cle henti himifi education pl |
| SEGPA MACO TEVANE | De la 6 m à la 3 m | 40545151 | cla nanowa education pl |
| SEGPA PAO PAO | De la 6000 à la 3000 | 40 35 00 65 | cla propuosi obscanon pi |
| SEGPA BORA BORA | De la 6 a la 3 a | 40 60 57 00 | cle bembersarednessing pf |

Contacts à la DGEE:

Chargé(e) de mission pour l'organisation des CPO : gestionnaire.avs@education.pf / 40 46 27 92

Circonscription ASH:

cir.ash@education.pf / 40 46 27 11

AFPRAL

Association Française pour la Prévention des Allergies

L'Antenne Polynésie AFPRAL (Association Française pour la Prévention des Allergies), qui existe depuis 10 ans, est animée par des parents touchés par les problèmes des allergies. Les allergies sont classées au 4ème rang des maladies par l'OMS peuvent être :

- respiratoires : asthme mais aussi pollen (notamment lorsque les manguiers sont en fleur),
- alimentaires : lait, arachide, gluten...mais aussi poisson, charcuterie...,
- cutanées : eczéma, ... mais aussi zinc, nickel...

L'association informe les familles lors de la rentrée scolaire pour aider à élaborer les PAI mais aussi tout au long de l'année lors des journées de l'allergie, pour permettre des dépistages. Les animations sont à destination de tous les personnels encadrants les enfants.

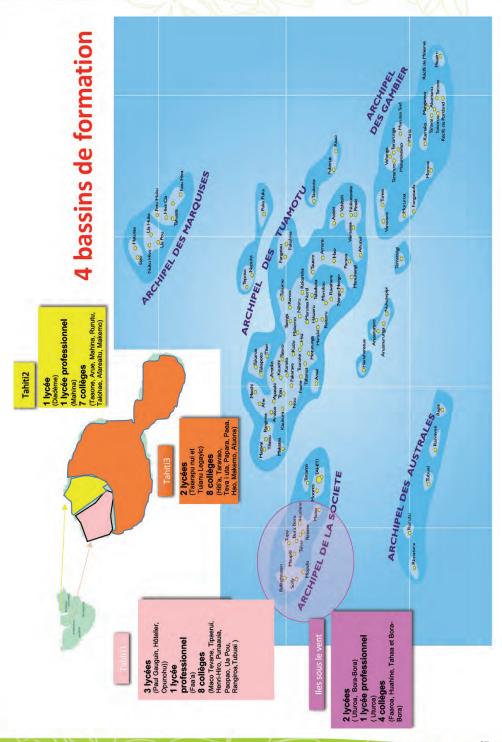
BP 21 221 - 98 713 Papeete - Tahiti

Contact: 87 73 90 00

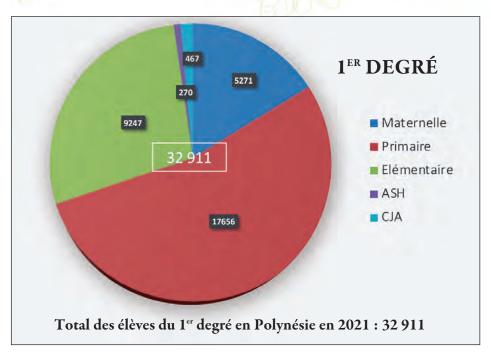
Email: antenne-polynesie@afpral.fr

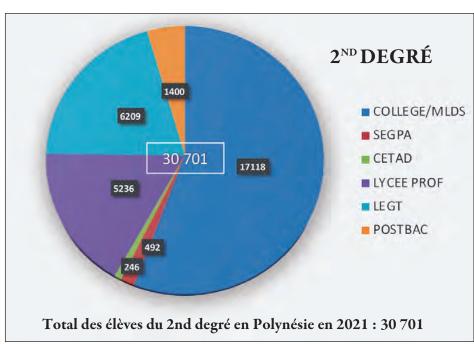
MINI SOMMAIRE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS PAR ARCHIPEL

| | LES BASSINS DE FORMATION : CARTE DES ÉTABLISSEMENTS PAR ARCHIPEL | 47 |
|-------------------|--|-----------|
| ٦ | ZONE URBAINE | |
| 人 | COLLÈGE DE TIPAERUI | 50 |
| | LYCÉE PAUL GAUGUIN | 50 |
| | COLLÈGE MACO TEVANE | |
| | LYCÉE DU DIADÈME | 51 |
| | LYCÉE POLYVALENT DE TAAONE | |
| | LYCÉE HÔTELIER DE TAHITI | |
| | COLLÈGE HENRI HIRO DE FAAA | |
| | LYCÉE PROFESSIONNEL DE FAAA | 53 |
| | CÔTE EST | _, |
| \mathbb{Z} | COLLÈGE D'ARUE | |
| VENT | COLLÈGE DE MAHINA | |
| | LYCÉE PROFESSIONNEL DE MAHINA | |
| ÎLES D | COLLÈGE DE HITIAA ISTHME DE TARAVAO | 56 |
| E | COLLEGE DE TARAVAO | 56 |
| | LYCÉE POLYVALENT DE TARAVAO | |
| | CÔTE OUEST | |
| | COLLÈGE DE PAPARA | 50 |
| | LYCÉE TUIANU LE GAYIC | 58 |
| \ // | COLLÈGE DE PAEA | 59 |
| \mathbb{V} | COLLÈGE DE PUNAAUIA | |
| V | COLLÈGE DE TEVA I UTA | 59 |
| 9 | MOOREA | |
| 1 | COLLÈGE D'AFAREAITU | 60 |
| | COLLÈGE DE PAOPAO | 60 |
| / | HUAHINE | |
| / | COLLÈGE DE HUAHINE | (2 |
| | RAIATEA | 62 |
| | LYCÉE D'UTUROA | 62 |
| H | COLLÈGE D'UTUROA | 62 |
| ÎLES SOUS LE VENT | COLLÈGE DE FAAROA | 64 |
| 0 | LYCÉE PROFESSIONNEL D'UTUROA | 64 |
| SS | TAHAA | |
| Ţ. | COLLÈGE DE TAHAA | 65 |
| 1 | BORA BORA | |
| 7/ | COLLÈGE DE BORA BORA | 65 |
| 1 | RANGIROA | |
| | COLLÈGE DE RANGIROA | 66 |
| 0% | HAO | (= |
| TUAMOTU | COLLÈGE DE HAO | 67 |
| | MAKEMO COLLÈGE DE MAKEMO | 67 |
| ^\/ | COLLEGE DE MAKEMO | 07 |
| 8 | NUKŲ HIVA | |
| SE | COLLÈGE DE TAIOHAE | 68 |
| 50 | UA-POU | - |
| MARQUISES | COLLÈGE DE UA-POUHIVA-OA | 68 |
| M | COLLÈGE / LYCÉE D'ATUONA | 69 |
| /. A | | |
| AUSTRALES | RURUTU | |
| RA. | COLLÈGE DE RURUTU MOERAI | 70 |
| ISI | TUBUAI COLLÈGE DE MATAURA | 70 |
| ₹ | COLLEGE DE MATAURA | / 0 |



BILAN DE LA RENTRÉE 2021







Explorez Moorea 4 à 5 voyages par jour

Un large choix d'escapades pour découvrir Moorea de la meilleure des manières.

Découvrez les Iles Sous-le-Vent

avec nos escapades - 2 à 3 voyages par mois

MOZ: +689 40 461 163 PPT: +689 40 461 160





Achetez vos tickets en ligne www.terevaupiti.pf www.vaearai.pf

COLLÈGE DE TIPAERUI

(Collège de Tipaerui, 9840338V) Adresse : BP 4557 - 98713 Papeete

Tél.: (+689) 40.50.96.50
Télécopie: (+689) 40.45.22.79
Email: clg.tipaerui@education.pf
Site web: http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement: Benoit MONTAUBRIC

Chef ets adjoint : Emmanuel MILLET

Régime : demi-pension

Structure Pédagogique :

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è prépa. métiers, 3è collège, ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).



LYCÉE PAUL GAUGUIN

(Lycée, 9840002E)

Adresse : BP 126 - 98713 Papeete

Tél: (+689) 40.54.00.54
Télécopie: (+689) 40.50.00.64
Email: lyc.paul.gauguin@education.pf
Site web: http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement: Jean Pascal VINS

Chef ets adjoint : Lionel LERAY Régime : demi-pension et internat



Structure Pédagogique:

BAC général : Hist. Géo GSP, Hum. Litt. ph, SES, LLCE, LLCR tah., Maths, NSI, PC, SVT, Arts (cinéma, aud.)/ BAC technologique STMG : Communic. & gest. ress. humaines, Compta. & finance d'entreprises, Mercatique (marketing) / BAC S2TMD / CPGE Eco. et commerc. opt. économique.

COLLÈGE MACO TEVANE

(Collège, 9840392D)

Adresse : BP 51605 - 98716 PIRAE

Tél.: (+689) 40.54.51.51
Télécopie: (+689) 40.54.51.54
Email: clg.taunoa@education.pf
Site web: http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement: Hervé BARBEAU

Régime : demi-pension



Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 6è SEGPA, 5è SEGPA, 4è SEGPA, 3è SEGPA, 3è prépa. métiers, ULIS, MLDS.

LYCÉE DU DIADÈME

(Lycée, 9840023C)

Adresse: BP 5694 - 98716 Pirae
Téléphone: (+689) 40.54.26.00
Télécopie: (+689) 40.42.06.21
Email: lyc.taaone@education.pf
Site web: http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement: Pascal CHARLERY
Chef ets adjoint: Maite LEQUERRE (2^{de})
Chef ets adjoint: Pascale AGOSTINI
Chef ets adjoint: Pascal LASMEZAS
Régime: demi-pension et internat



Structure Pédagogique

BAC général : Hist. Géo GSP, Hum. Litt. ph, SES, LLCE, LLCR tah., Maths, NSI, PC, SVT, SI, Arts (théâtre) / CAP : Electricien, Maintenance véhic. Auto opt Véhic. Part. / BACPRO : Métiers de l'électricité et des environnements connectés, Maintenance des systèmes de production connectés, Techni. Etudes bât. Etudes économie, Technicien géomètre topographie, Maint. vehic. auto : voit. Particul. - motocycles / BAC technologique : STI2D architecture et construction, Energie et Environnement, innovation technologique et éco conception, Système d'information numérique, Sciences & Techno. Santé & Social / BTS : Bâtiment, Electrotechnique et SP3S, CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles), PTSI Pphysique, Technologie et Sciences Industrielles), BTS : Maintenance des systèmes (opt A : systèmes de production). CAP : Equipier polyvalent du commerce / BAC PRO : Gestion administration, Métiers du commerce et de la vente (option A et B) / BAC technologique STMG : Métiers de l'accueil, Commerce et de la vente, Gestion systèmes d'information, Mercatique (marketing) / Gestion et finance, Ressources humaines et communication / BTS : Gestion de la PME, Support à l'action managerale, Compta. gestion des organisations, Services Informatiques aux organisations : SLAM, Management commercial opérationnel, Négociation et digitalisation de la relation client / DCG.



COLLÈGE DE TAAONE

(Collège, 9840208D)

Adresse: BP 5154 - 98716 PIRAE

Tél.: (+689) 40.50.16.01 Télécopie : (+689) 40.45.29.68 Email : clg.taaone@education.pf Site web : http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement : Olivier LEBOUTET Chef ets adjoint : Valérie MILANO

Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. métiers.



LYCÉE HÔTELIER DE TAHITI

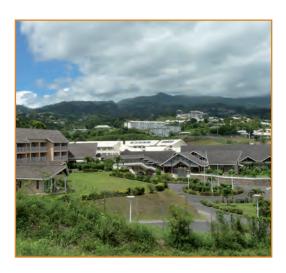
(Lycée, 9840268U)

Adresse: BP 13 000 - 98717 Punaauia

Tél.: (+689)40.50.45.50 Télécopie: (+689) 40.50.45.51 Email: lyc.hotelier@education.pf Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement : Pepin MOU KAM TSE Chef ets adjoint :

Dominique CARENO-GENTILLY Régime : demi-pension et internat



Structure Pédagogique

CAP : Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant, cuisine, ULIS / MC : Charcutier-traiteur, Accueil réception / BACPRO : Restauration, cuisine, boulanger pâtissier / BAC technologique : STHR / BTS : Management en hôtellerie restauration, tourisme, MAN hôtellerie / MC : Glacier chocolatier.

COLLÈGE HENRI HIRO

(Collège, 9840233F)

Adresse: BP 60200 - 98702 Faaa

Tél.: (+689) 40.80.34.00

Télécopie : (+689) 40.80.34.05 Email : clg.henri.hiro@education.pf

Site web: http://www.education.pf

(rubrique Les établissements scolaires)

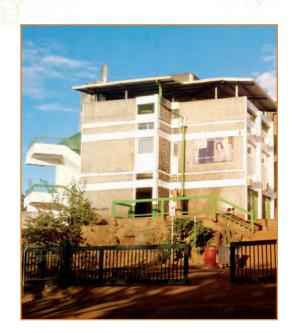
Chef d'Etablissement : Christine GUILLOTS

Chef ets adjoint : Mireille CADOUSTEAU

Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. métiers, 6è SEGPA, 5è SEGPA.



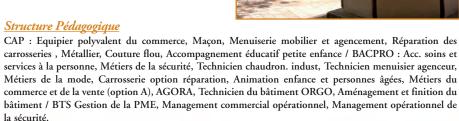
LYCÉE PROFESSIONNEL DE FAAA

(Lycée Professionnel, 9840267T) Adresse: BP 6001 - 8702 Faaa Tél.: (+689) 40.80.32.00 Télécopie: (+689) 40.80.32.01 Email: lpr.faaa@education.pf Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement : Antony BARBERO

Chef ets adjoint : Willy VAIHO

Régime : demi-pension





COLLÈGE D'ARUE

(Collège, 9840289S)

Adresse: BP 14138 - 98701 Arue

Tél.: (+689) 40.50 04 50 - Télécopie : (+689) 40.45 23 41

Email: clg.arue@education.pf Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires) Chef d'Etablissement: Wendy HAREA Chef ets adjoint: Djambae MOISSI

Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prép. des métiers, ULIS



COLLÈGE DE MAHINA

(Collège, 9840252B)

Adresse: BP 11995 - 98709 Mahina

Tél.: (+689) 40.50.87.60
Télécopie: (+689) 40.83.38.85
Email: clg.mahina@education.pf
Site web: http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement: Patricia LAMAUD

Chef ets adjoint : Vera LACOMBE

Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. métiers.





LYCÉE PROFESSIONNEL DE MAHINA

(Lycée Professionnel, 9840341Y) Adresse: BP 11983 - 98709 Mahina

Tél.: (+689) 40.50.12.50
Télécopie: (+689) 40.48.24.97
Email: lpr.mahina@education.pf
Site web: http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement: Romain MATHIEU
Chef ets adjoint: Marlène N'GOLO
Régime: demi-pension et internat



Structure Pédagogique

CAP : Accompagnement éducatif petite enfance, Electricien, installateur sanitaire, installateur froid climatisation de l'air / BAC PRO : Métiers de la coiffure, Esthétique cosmétique parfumerie, Electrotec. energ. equip.communic , Maintenance des systèmes de production connectés, Systèmes numériques , (option B et C), Métiers du froid et des énergies renouvelables, Service de proximité et vie locale, Accueil, soins et services à la personne, BTS : Maintenance des systèmes (opt B : systèmes énergétiques et fluidiques), BTS : Econ. Sociale et familiale.

COLLÈGE DE HITIAA

(Collège, 9840352K)

Adresse: BP 11992 - 98709 Mahina

Tél.: (+689) 40.54.74.80 Télécopie : (+689) 40.57.38.39 Email : clg.hitiaa@education.pf Site web : http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement : Elise BOURDON Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège.



ISTHME DE TARAVAO

COLLEGE DE TARAVAO

(Collège, 9840021A)

Adresse: BP 7005 - 98719 Taravao

Tél.: (+689) 40.54.89.89
Télécopie: (+689) 40.57.27.31
Email: clg.taravao@education.pf
Site web: http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement: Jean paul LANDE

Chef ets adjoint : Virginie CORNILLAULT Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. des métiers.



(SEGPA, 9840362W) - Adresse : BP 7005 - 97719 Taravao Téléphone : (+689) 40.54.89.89 - Télécopie : (+689) 40.57.27.31 Email : clg.taravao@education.pf - Site web : http://www.education.pf

(rubrique Les établissements scolaires) Chef d'Etablissement : Jean paul LANDE

Régime : demi-pension

Structure Pédagogique 6è SEGPA, 5è SEGPA, 4é SEGPA, 3è SEGPA.



LYCÉE POLYVALENT DE TARAVAO

(Lycée, 9840339W)

Adresse: BP 7014 - 98719 Taravao

Tél.: (+689) 40.54.71.71
Télécopie: (+689) 40.57.00.47
Email: lyc.taravao@education.pf
Site web: http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement : Jerome LE GUILLOU Chef ets adjoint : François RAYMOND

(lycée Professionnel)

+ Chef ets adjoint : Florent ZAMBA Régime : demi-pension et internat



Structure Pédagogique

BAC général : Hist. Géo GSP, Hum. Litt. ph, SES, LLCE, LLCR tah., Maths, NSI, PC, SVT, SI / BAC technologique : STI2D : architecture et construction, Système d'information numérique, STMG : gestion et finances, Ressources humaines et comm./ BTS : Etude et éco de la construction , Gestion de la PME / CAP : Composites, Plastiques chaudronnés, Production et service en restauration, Serrurier métallier, Carreleur mosaiste , Peintre applicateur de revêtement, Equipier polyvalent du commerce, Assistant techn. en milieux familiale et coll. / BACPRO : Commerce, AGORA, Maintenance nautique , Technicien bât. : org. réal. gros. ouv. , Aménagement finition bâtiment , Techn. Etudes Bat A études & éco. , Techn. Etudes Bat B assist. Archi, Acceuil soins et services à la personne, Maintenance des matériels (option C) : espaces verts, MLDS.



CÔTE OUEST

COLLÈGE DE PAPARA

(Collège, 9840022B)

Adresse: BP 12006 - 98764 Papara

Tél.: (+689) 40.54.80.40
Télécopie: (+689) 40.57.33.88
Email: clg.papara@education.pf
Site web: http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement: Bettina TINORUA
Chef ets adjoint: Thierry GALLAND

Régime : demi-pension



Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 6è SEGPA, 5è SEGPA, 4è SEGPA, 3è prépa. métiers.



LYCÉE TUIANU LE GAYIC

(Lycée, 9840386X)

Adresse: BP 120001 - 98764 Papara

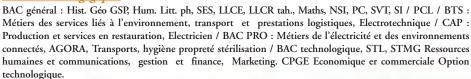
Tél.: (+689) 40.54.76.50 Télécopie : (+689) 40.54.76.54

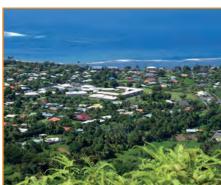
Email: lyc.tuianu.legayic@education.pf Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement : Thierry CORNILLAULT

Chef ets adjoint : Christophe BRUNET Régime : demi-pension et internat







CÔTE OUEST

COLLÈGE DE PAEA

(Collège, 9840290T)

Adresse: BP 10392 - 98711 Papara

Tél.: (+689) 40.50.06.20 Télécopie: (+689) 40.53.11.01 Email: clg.paea@education.pf Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement : Christophe TELLIER Chef ets adjoint : Lise MAURIN BRIEC

Régime : demi-pension Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. des métiers.



COLLÈGE DE PUNAAUIA

(Collège, 9840340X)

Adresse : BP 13022 - 98717 Punaauia Téléphone : (+689)4050.26.88 -

Télécopie 40.45.32.15 Email: clg.punaauia@education.pf

Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires) Chef d'Etablissement: Sylvie VEDELAGO Chef ets adjoint: Sophie PEILLARD

Régime : demi-pension

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. métiers.

SEGPA DE PUNAAUIA

(SES, 9840344B)

Adresse: BP 13022 - 98717 Punaauia

Tél.: (+689) 40.50.26.88- Télécopie : (+689) 40.45.32.15

Email: clg.punaauia@education.pf - Site web: http://www.education.pf

(rubrique Les établissements scolaires) Chef d'Etablissement : Sylvie VEDELAGO Chef ets adjoint : Sophie PEILLARD

Régime : demi-pension

Structure Pédagogique 6è SEGPA, 5è SEGPA, 4è SEGPA, 3è SEGPA.

COLLÈGE TEVA I UTA

(Collège, 9440410Y) Adresse : Teva i Uta

Email: direction@clgteva.ensec.edu.pf
Site web: http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement: Barbara BELORGET
Chef ets adjoint: Christian VONGHES

Régime : demi-pension

Structure Pédagogique 6ème collège, 5ème collège, 4ème collège, 3ème collège, ULIS.





MOOREA

(ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ - ILES DU VENT)

COLLÈGE D'AFAREAITU

(Collège, 9840201W)

Adresse: BP 6 - 98728 Afareaitu Tél.: (+689) 40.55.06.55 Télécopie : (+689) 40.55.06.60 Email: clg.afareaitu@education.pf Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires) Chef d'Etablissement : Annick MESCOFF Chef ets adjoint : Erika DARTHENAY

Régime : demi-pension Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. des métiers.



(CETAD, 9840364Y)

Adresse: BP 6 - 98728 Afareaitu - Tél.: (+689) 40.55.03.90 - Télécopie: (+689) 40.55.06.60

Email: cetad.afareaitu@education.pf - Site web: http://www.education.pf

(rubrique Les établissements scolaires) Chef d'Etablissement: Annick MESCOFF

Régime : demi-pension

Structure Pédagogique CPAP : Polyvalent du bâtiment.

COLLÈGE DE PAOPAO

(Collège, 9840011P)

Adresse: BP 3 - 98728 Paopao Tél.: (+689) 40.55.00.65 Télécopie: (+689) 40.56.25.49 Email: clg.paopao@education.pf Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires) Chef d'Etablissement : Jean-Michel HARAN Chef ets adjoint : Laurence FALCON

Régime : demi-pension Structure Pédagogique

6è SEGPA, 5è SEGPA, 4è SEGPA, 3è SEGPA, 6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. des métiers,

ULIS.

CETAD DE PAOPAO

(CETAD, 9840368C)

Adresse: BP 3 - 98728 Paopao - Tél.: (+689) 40.55.00.65

Télécopie: (+689) 40.56.25.49 Email: cetad.paopao@education.pf Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires) Chef d'Etablissement : Jean-Michel HARAN

Régime : demi-pension

Structure Pédagogique CPAP : Petite et moyenne hôtelerie, CPAP : Exploitation Polynésienne horticole et rurale.







Moorea



HUAHINE (ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ - ILES SOUS LE VENT)

COLLÈGE DE HUAHINE

(Collège, 9840025E) Adresse: BP 22 - 98731

Fare

Tél.: (+689) 40.60.67.20 Télécopie : (+689) 40.68.89.22

Email: clg.huahine@education.pf Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement : Philippe ROGET Chef ets adjoint : Isabelle DELCROIX

Régime : demi-pension



Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 2nde générale et technologique.

RAIATEA (ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ - ILES SOUS LE VENT)

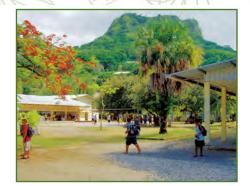
LYCÉE - COLLÈGE D'UTUROA

(Lycée, 984385W) (Collège, 9840001D)

Adresse: BP 2 - 98735 Uturoa Tél.: (+689) 40.66.06.30

Télécopie: (+689) 40.66.06.28 Email: lyc.uturoa@education.pf Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires) Chef d'Etablissement: Florence MEYER Chef ets adjoint: Odile LIMONIER

Régime : demi-pension et internat



Structure Pédagogique Lycée

BAC général : Hist. Géo GSP, Hum. Litt. ph, SES, LLCE, LLCR tah., Maths, NSI, PC, SVT / BAC technologique, STMG Ressources humaines et Comm., Gestion & finance, Marketing / BTS Gestion de la PME, BTS Négociation et digitalisation de la relation client.

Structure Pédagogique Collège

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3ème Prépa. métiers, MLDS.



GOD DE MAUPITI

(GOD, 9840375K)

Adresse: BP 2 - 98735 Uturoa

Tél.: (+689) 40.67.81.40 - Télécopie : (+689) 40.67.81.40

Email: god.maupiti@education.pf Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires) Chef d'Etablissement: Florence MEYER

Structure Pédagogique 6è collège, 5è collège



RAIATEA (ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ - ILES SOUS LE VENT)

COLLÈGE DE FAAROA

(Collège, 9840348F)

Adresse : BP 887 - 98735 Uturoa Tél.: (+689) 40.60.07.60

Télécopie : (+689) 40.66.24.36 Email : clg.faaroa@education.pf Site web : http://www.education.pf

(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement : Catherine BERNARD

Régime : demi-pension Structure Pédagogique

ULIS, 6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, ULIS.



(CETAD,9840348F) Adresse : BP 887-98735 Uturoa-Tél.:(+689) 40.60.07.60 - Télécopie :

(+689) 40.66.24.36

Email: cetad.faaroa@education.pf - Site web: http://www.education.pf

(rubrique Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement : Catherine BERNARD

Régime : demi-pension

Structure Pédagogique CPAP : PMH, GEMM.

LYCÉE PROFESSIONNEL D'UTUROA

(Lycée Professionnel, 9840166H) Adresse : BP 46 - 98735 Uturoa

Tél.: (+689) 40.60.02.22 - Télécopie : (+689) 40.66.27.02

Email: lpr.uturoa@education.pf
Site web: http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement: Julien GUILLOUX

Chef d'Etablissement adjoint : Bruno LIMONIER

Régime : demi-pension et internat



<u>Structure Pédagogique</u> CAP : Equipier polyvalent du commerce, CAP Acompagnement éducatif petite enfance, Réparation et entretien des bâteaux de plaisances, Menuisier fabr. de menuiserie mobilier et agenc. / BAC PRO : Maintenance nautique, Metiers de l'accueil, AGORA, accueil soins et services à la personne Technicien menuisier agenceur , Ouv. Bat. : Métallerie, CAP Maintenance des véhicules (option voitures partic.) Installateur en froid et conditionnement d'air.

TAHAA (ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ - ILES SOUS LE VENT)

COLLÈGE DE TAHAA

(Collège, 9840234G)

Adresse: BP 101 - 98734 Haamene

Tél.: (+689) 40.60.80.00
Télécopie: (+689) 40.65.67.08
Email: clg.tahaa@education.pf
Site web: http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement: Ingrid NEVELLING

Régime : demi-pension



Structure Pédagogique 6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège.

BORA BORA (ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ - ILES SOUS LE VENT

COLLÈGE/LYCÉE DE BORA BORA

(Collège, 9840024D)

Adresse : BP 151 - 98730 Vaitape Tél.: (+689) 40.60.57.00

Télécopie: (+689) 40.67.78.30 Email: clg.borabora@education.pf Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement : Dominique MERIGUET

Chef d'Etablissement adjoint :

Céline REINIER
Régime : demi-pension
Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. métiers, 2nde GT.

BAC général : Hist. Géo GSP, Hum. Litt. ph, LLCE, LLCR tah., Maths, NSI, PC, SVT.



(CETAD, 9840365Z)

Adresse: BP 151 - 98730 Vaitape

Tél.: (+689) 40.60.57.04 - Télécopie : (+689) 40.67.78.30

Email: cetad.borabora@education.pf.pf - Site web: http://www.education.pf

(rubrique Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement : Dominique MERIGUET

Régime : demi-pension Structure Pédagogique

BAC PRO cuisine, BAC PRO Commercial et Service en restauration, CPAP PMH et PB.



RANGIROA (ARCHIPEL DES TUAMOTU)

COLLÈGE DE RANGIROA

(Collège, 9840332N)

Adresse: BP 195 - 98775 Avatoru

Tél.: (+689) 40.93.13.40
Télécopie: (+689) 40.96.05.44
Email: clg.rangiroa@education.pf
Site web: http://www.education.pf
(rubrique Les établissements scolaires)
Chef d'Etablissement: Jean-Pierre RUIZ
Chef ets adjoint: Magali MALFUSON
Régime: demi-pension et internat



Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège, 3è prépa. métiers.

CETAD DE RANGIROA (CETAD, 9840369D) Adresse: BP 195 - 98775 Avatoru

Tél.: (+689)40.96.74.02 - Télécopie : (+689)40.96.05.44 - Email : cetad.rangiroa@education.pf

Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement : Jean-Pierre RUIZ Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique CPAP : PMH, PB et GEMM.



Atoll de Rangiroa

COLLÈGE DE HAO

(Collège, 9840360U) Adresse: BP 62 - 98767 Otepa

Tél.: (+689) 40.97.02.99 Télécopie : (+689) 40.97.04.51 Email : clg.hao@education.pf Site web : http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement : Jean philippe RITZLER

Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique 6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège.

CETAD DE HAO (CETAD, 9840388Z) Adresse : BP 62 - 98767 Hao

Tél.: (+689) 40.97.02.99 -Télécopie : (+689)40. 97.04.51 - Email : cetad.hao@education.pf

Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement : Jean philippe RITZLER

Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique CPAP : PMH et GEMM.

MAKEMO (ARCHIPEL DES TUAMOTU)

COLLÈGE DE MAKEMO

(Collège, 9840401N) Adresse: BP 10 - Pouheva

Tél.: (+689) 40.98.03.09 - Télécopie : (+689)40.98.02.09

Email: clg.makemo@education.pf - Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements

scolaires)

Chef d'Etablissement : Nati PITA Régime : Demi-pension et Internat

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège.



NUKU-HIVA (ARCHIPEL DES MARQUISES)

COLLÈGE DE TAIOHAE

(Collège, 9840013S)

Adresse : BP 17 - 98742 Nuku-Hiva Tél.: (+689) 40.92.03.83 - Télécopie :

(+689)40.92.07.98

Email: clg.taiohae@education.pf

Site web: http://www.education.pf (rubrique

Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement : Dominique LEGROS

Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique

6è collège , 5è collège , 4è collège , 3è collège , 2nde Générale et Technologie.

CETAD DE TAIOHAE

(CETAD, 9840370E)

Adresse: BP 17 - 98742 Nuku-hiva Tél.: (+689) 40.92.04.67 - Télécopie: (+689) 40.92.07.98

Email: cetad.taiohae.pf - Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement: Dominique LEGROS

Régime: demi-pension et internat

Structure Pédagogique CPAP: PMH, CPMA: Sculpture sur bois, GEMM.

HIVA-OA (ARCHIPEL DES MARQUISES)

COLLÈGE - LYCÉE D'ATUONA

(Collège, 9840400M) (Lycée, 9840396H)

Adresse : BP 33 - 98741 Atuona Tél.: (+689) 40.91.70.70

Télécopie : (+689) 40.92.75.52 Email : clg.atuona@education.pf Site web : http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)

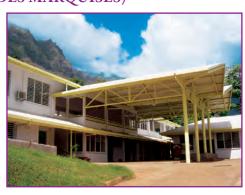
Chef d'Etablissement : Nicolas PELLEGRINI Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique Collège

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège.

Structure Pédagogique Lycée professionnel

BAC PRO: AGORA.



UA-POU (ARCHIPEL DES MARQUISES)

COLLÈGE DE UA-POU

"TERRE DES HOMMES"

(Collège, 9840203Y)

Adresse: BP 9 - 98745 Hakahau

Tél.: (+689) 40.92.53.83

Télécopie : (+689) 40.92.51.78 Email : clg.uapou@education.pf

Site web: http://www.education.pf

(rubrique Les établissements scolaires) Chef d'Etablissement : Hervé AUGIER

Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège.

CETAD DE UA-POU

(CETAD, 9840371F)

Adresse: BP 9 - 98745 Hakahau

Tél.: (+689) 40.92.53.83 - Télécopie: (+689) 40.92.51.78

StructurePédagogique

6è collège , 5è collège , 4è collège , 3è collège .

Email: cetad.uapou@education.pf -

Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement : Hervé AUGIER

Régime: demi-pension

Structure Pédagogique CAPD : PMH, PB.



RURUTU (ARCHIPEL DES AUSTRALES)

COLLÈGE DE RURUTU MOERAI

(Collège, 9840265R)

Adresse: BP 52 - 98753 Moerai

Tél.: (+689) 40.93.03.00

Télécopie : (+689) 40.94.06.06 Email : clg.rurutu@education.pf Site web : http://www.education.pf

(rubrique Les établissements scolaires) Chef d'Etablissement : Christian PETHIEU

Régime : demi-pension et internat



Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège.

TUBUAI (ARCHIPEL DES AUSTRALES)

COLLÈGE DE MATAURA

(Collège, 9840012R)

Adresse: BP 74 - 98754 Tubuai Tél.: (+689) 40.93.23.93 Télécopie: (+689) 40.95.05.58 Email: clg.mataura@education.pf

Site web : http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires) Chef d'Etablissement : Tanguy KERVAREC

Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique

6è collège, 5è collège, 4è collège, 3è collège.

CETAD DE MATAURA

(CETAD, 9840366A)

Adresse: BP 74 - 98754 Tubuai Tél.: (+689) 40.93.23.93

Email: cetad.mataura@education.pf

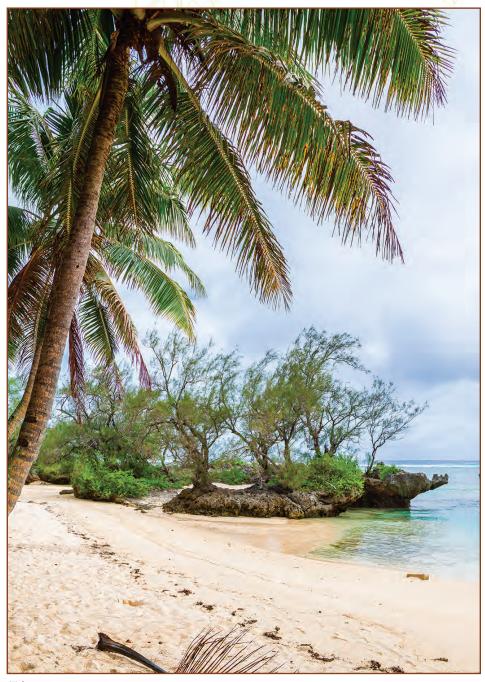
Site web: http://www.education.pf (rubrique Les établissements scolaires)

Chef d'Etablissement : Tanguy KERVAREC

Régime : demi-pension et internat

Structure Pédagogique CAPD: PMH, GEMM.





Tubuai

RAHUI

Espèces marines et d'eau douce réglementées en Polynésie française

POURQUOI UNE RÉGLEMENTATION ?

Nos lagons abritent des ressources alimentaires très importantes pour la population. Toutefois, certaines espèces sont plus recherchées et donc plus menacées. Le Rahui a été mis en place pour les protéger afin qu'elles ne disparaissent pas. Il faut penser à nos enfants et aux générations futures afin qu'eux aussi puissent profiter de ces richesses que nous offre la mer.

POURQUOI UNE TAILLE MINIMALE DES PRISES ?

Chaque organisme naît, croît, se reproduit et meurt : c'est le cycle de la vie. Avant de pouvoir se reproduire, il lui faut atteindre un certain âge et donc une certaine taille. Ne pas capturer les individus en dessous de cette taille permet aux populations de se régénérer. La taille minimale indiquée, variable selon l'espèce, correspond à la taille qui permettra aux individus de se reproduire au moins une fois dans sa vie.

POURQUOI UNE INTERDICTION SUR LES CRUSTACÉS QUI PORTENT DES ŒUFS ?

Les femelles de certains crustacés ont la particularité de porter des milliers d'œufs fécondés sous leur abdomen et sont ainsi facilement décelées. En relâchant ces individus, on leur permet de pondre et ainsi de libérer les larves qui vont pouvoir régénérer la population.

DÉFINITIONS

TAPU

• Durant cette période, la pêche, le transport, la détention,

la commercialisation et la consommation sont interdits.

TAPU PERMANENT

• Pour les crustacés femelles qui portent des œufs : les langoustes, les cigales de mer, les squilles, les crabes verts et les chevrettes.(taille, œufs).

RAHUI

• Durant cette période l'exploitation est autorisée sous certaines conditions (taille, œufs).



Il est interdit de pêcher, détenir, transporter, commercialiser et consommer le crabe vert, la cigale de mer et la squille, de novembre à janvier, la chevrette et la perche, de novembre à février et la langouste de février à avril.

En cas d'infraction, le contrevenant s'expose à :

- une contravention de 5ème classe,
- un emprisonnement de 2 a 6 mois,
- une amende de 150 000 à 300 000 Fcfp,
- la saisie et la confiscation des produits péchés, transportés, détenus et commercialisés en infraction.

Sous réserve d'une homologation par la loi, la peine complémentaire suivante, pourra être appliquée aux auteurs des infractions : saisie et confiscation du matériel de pêche et des embarcations. Selon qu'ils sont prohibés ou non les engins de pêche sont détruits ou vendus.

RÈGLEMENTATION

Délibération n° 88-184 AT du 8 décembre 1988, modifiée, relative à la protection de certaines espèces animales marines et d'eau douce du patrimoine naturel polynésien.











Crabe vert, Scylla serrata,



Squille, Lysiosquillina,





Kuhlia malo, «nato»

negestre caudale. Ter novembre au 29 fevrier Ter mura au 31 octobre





Chevrette, Macrobrachium, oura pape





Burgau, Turbo marmoratus,

itre 16 et 18 cm

Sont interdits, quelle que soit la période et quel qu'en soit le procédé, sur toute l'étendue du territoire, la pêche, le transport, la détention et la commercialisation.



Troca, Rochia nilotica

Taille entre 8 et 11 cm Mesurer dans sa plus grande largeur. La pêche est soumise à l'obtention d'une autorisation délivrée par le Conseil des ministres



l'étendue du territoire, la pêche, le transport, la détention. la commercialisation et la consommation.

Sont interdits, quelle

que soit la période et

quel qu'en soit le procédé, sur toute



Bénitier, Tridacna, «pahua»

Mesurer dans sa plus grandé longueur

Sont intendits, quelle que soit la période et sur toute tendue du territoire, la pêche, le transport, la détention a commercialisation et la consommation des benitiers dont la taille

Pour le Troca et le Burgau : Exploitation strictement interdite sauf dans le cadre d'une exploitation organisée (Ouverture de la pêche) par le comité de surveillance de la commune, mais la période, le quota, les tailles ainsi que les modalités de commercialisation sont fixés préalablement par un arrêté en Conseil des Ministres.



Illustration : Rachel O'Shea et Hazel Adams ©CPS et DRM





B.P. 20 - 98713 Papeete, Tahiti, Fare Ute Immeuble Le Caill 2º étage





Mail: drm@drm.gov.pf Site: www.ressources-marines.gov.pf Facebook: @ressourcesmarine



Lundi à jeudi 7h30-15h30 Vendredi 7h30-14h30

QU'EST-CE QUE LE GREPFOC



LA FORMATION CONTINUE POUR TOUS, PARTOUT EN POLYNESIE FRANCAISE

LE GREPFOC VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS PROJETS



Your avez un projet professionnel



Vous recherche reconnue



Vous souhaitez une formation améliorer l'efficacité de l'organisation



Vous prévoyez de renforcer la performance de vos équipes



Le GR.E.P.FO.C est un EPIC (Établissement Industriel et Commercial) qui dépend du ministère de l'Éducation et dont la mission est de répondre aux besoins de formations d'adultes

l'ensemble du territoire de la Polynésie Française.

A cette fin, le GR.E.P.FO.C regroupe les établissements publics d'enseignement secondaires de l'Éducation. Il mobilise leurs potentiels et leurs moyens humains et matériels (locaux, équipements) pour réaliser des prestations de formation continue en direction des adultes.

Avec ses 35 lieux de formation répartis sur toute la Polynésie française, le GR.E.P.FO.C constitue un réseau de proximité particulièrement dense, offrant un éventail de formations très large. Cette proximité n'est pas seulement géographique, elle se mesure également à la capacité du GR.E.P.FO.C à s'adapter aux attentes de ses commanditaires : PME/PMI, grandes entreprises, administrations, hôtels, services, associations, particuliers.

Le GR.E.P.FO.C propose des solutions efficaces et adaptées aux besoins des entreprises, administrations et particuliers.

Le GR.E.P.FO.C votre partenaire formation à Tahiti et dans les îles propose des :

- Audits.
- Conseils,
- Ingénierie de formation,

- Accompagnement personnalisé,
- Elaboration de plan de formation,
- Formations qualifiantes,
- Formation préparant à un diplôme,
- Préparations aux concours,
- Perfectionnements techniques.

Les principaux domaines de formation sont :

- Hôtellerie, restauration, tourisme,
- Tertiaire : bureautique, comptabilité, informatique,
- Industriel, mécanique, électricité, automobile,
- Bâtiment,
- Santé.
- Sanitaire et social,
- Esthétique, coiffure,
- Formations générales et langues,
 - Autres nous consulter.

Présence du GR.E.P.FO.C archipels :es formations :

Le partenariat avec les 35 établissements permet au GR.E.P.FO.C d'être présent sur toute la Polynésie française. Le GR.E.P.FO.C constitue un réseau de proximité particulièrement dense, offrant un éventail de formations très large. Cette proximité n'est pas seulement géographique, elle se mesure également à la capacité du GR.E.P.FO.C à s'adapter aux attentes de ses commanditaires : PME/PMI, grandes entreprises, administrations, hôtels, services, associations, particuliers.

Le GR.E.P.FO.C vous propose des solutions efficaces et adaptées

Horaires d'ouverture ou public

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

CNED Centre National d'Enseignement à Distance

L'antenne du CNED a été créée en août 1990. Elle accueille et renseigne les usagers sur les formations du CNED.

Les enseignements par correspondance du CNED couvrent un éventail très large, allant de la Petite Section Maternelle aux études supérieures en passant par des formations professionnelles, préparation au concours, culture générale.

SCOLAIRE : École, Collège, Lycée Général, Professionnel, Technologique

ÉTUDIANT : BTS, Préparation au concours d'entrée en écoles (grandes écoles, santé-social), Licence,

Master, D.U, préparation aux concours de personnel enseignant (CAPES, Agrégation...

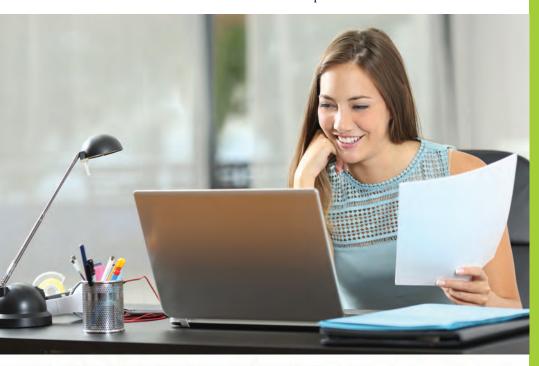
VIE ACTIVE : Licence, Master, D.U, Concours enseignants, Concours de la Fonction publique, Remise à niveau, Formation professionnelle commerce, marketing, comptabilité, petite enfance, esthétique, santé, hôtellerie restauration, Gestion, Droit, langues étrangères...

Le Département de l'Orientation et de l'Insertion (DOI) de la DGEE assure la demande d'inscription aux formations du CNED en Classe Complète Réglementé à destination des - 16 ans : www.education.pf/lorientation/le-cned/

Pour les informations non réglementées (+16 ans), connectez-vous directement sur www.cned.fr

CONTACTS:

Antenne du CNED : 40 46 29 59 Secrétariat du DOI : 40 46 29 58 doi@education.pf



UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Campus d'Outumaoro - Punaauia BP 6570 - 98 702 TAHITI-POLYNESIE FRANCAISE Tél : (689) 40 803 803 Fax : (689) 40 803 804 E-Mail : courrier@upf.pf, Site internet : http://www.upf.pf

Président de l'Université de la Polynésie française : Patrick CAPOLSINI, mail : president@upf.pf

L'UPF offre au titre de l'année 2022-2023 les formations ci-après :

Département DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Directrice de département : Emmanuelle GINDRE, directeur-deg@upf.pf

- 2 BUT (Bachelor universitaire technologique en trois ans)
- Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)
- Techniques de Commercialisation (TC)
- 3 licences (4 parcours)
- Mention droit
- parcours droit général
- parcours droit et science politique
- Mention économie-gestion, avec en L3 :
- parcours administration des entreprises
- Mention administration publique
- 2 licences professionnelles (en alternance)
- Mention « métiers du tourisme et des loisirs », parcours «
 Management et gestion des organisations hôtelières, de
 restauration et d'évènements en Polynésie française » et
 parcours « Management et gestion des organisations
 touristiques et de loisirs en Polynésie française ».
- 4 masters
- Mention droit privé, parcours droit des affaires (M1 et M2)
- Mention droit public, parcours droit des collectivités territoriales (M1 et M2)
- Mention management et commerce international (M1 et M2; avec en M2 trois parcours: tourisme, marketing ou finance)
- Mention comptabilité, contrôle, audit (M1 sur 2 ans. En 2020-2021 : 2ème année du M1 seulement. Non ouvert aux personnes n'ayant pas validé la 1ère année de M1 CCA à l'UPF en 2019-2020. M2 délivré par l'université de Poitiers).

Département LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES

Directeur de département : Gerbert BOUYSSOU, directeur-llsh@upf.pf

- 5 licences (7 parcours)
- Mention géographie et aménagement, (2 parcours : Géographie, territoires insulaires, aménagement, risques, environnement (GEOTIARE) et Enseignement)
- Mention histoire, parcours histoire et géographie
- Mention langues étrangères appliquées
- · parcours anglais et espagnol
- parcours anglais et mandarin
- Mention langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- parcours langues polynésiennes
- · parcours anglais
- Mention lettres, parcours lettres et arts
- 1 master (recherche)
- Mention langues et sociétés, parcours langues, cultures et sociétés en Océanie

Département SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Directrice de département : Nelly SCHMITT, directeur-sts@upf.pf

- Cycle Universitaire de Préparation aux Grandes Ecoles Scientifiques
- parcours mathématiques-physique
- 4 licences (6 parcours)
- Mention mathématiques
- Mention informatique
- Mention physique, chimie
- Mention sciences de la vie,

avec en L1

- parcours sciences de la vie
- parcours sciences de la vie, accès santé avec en L3 :
- · parcours biodiversité, écologie
- parcours biologie, biochimie, physiologie
- 2 licences professionnelles
- Mention métiers de l'informatique : applications web, parcours technologie de l'information et de la communication (TECHNICOM) sous réserve d'ouverture
- Mention maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable, parcours énergies renouvelables et maîtrise d'énergie (ERME)
- 1 master
- Mention Biodiversité, écologie et évolution, parcours environnement insulaire océanien
- (M1 à Sorbonne Université, M2 à l'UPF)
 Licence 1 Sciences de la vie, accès santé

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE)

Administrateur provisoire de l'INSPE : Jean CHAUMINE, secretariat-inspe@upf.pf, Tél. 40.86.64.92

| Mention de | | | |
|--------------------------|------------------|----------------------------------|--------------------------|
| master | REP | Parcours | RP |
| 1er degré. Jeso CHAUMINI | | M1 MEEF1PE | Cédric FRUCHON |
| | HING CHAUMINE | M2 MEEF1 PE | Anita YU |
| | | TO 1er degré | Heidi BRINGOLD-SAUVAGEOT |
| 2nd degré Zehra GABILLON | M1 MEEF2 Anglais | Zehra GABILLON | |
| | | M1 MEEF2 Histoire- Géographie | Gerbert BOUYSSOU |
| | Zehra GABILLON | M1 MEEF2 Lettres | Carole ATEM |
| | | M1 MEEF2 Tahitien-Lettres | Tonyo TOOMARU |
| | | M2 MEEF2 Economie-Gestion | Nassera SEDDIKI |
| | TO 2nd degré | Eric SARRET | |
| MEEF4 | | M2 MEEF4 | Rodica ALINCAI |

Les campus connectés

- Uturoa
- Teva i uta
- Marquises



FORMATION CONTINUE

Formations donnant accès à l'université

- Certificat de capacité en droit 1ère et 2ème années
- Diplôme d'accès aux études universitaires (D.A.E.U.) -Mention Lettres

Formations en droit

- Licence d'administration publique (L3)
- Diplôme d'université « Criminologie »
- Diplôme d'université « Droit maritime et droit de la mer »
- Diplôme d'université « Généalogiste successoral »
- Diplôme d'université de « Médiations »
- Certificat d'université « Droit fiscal polynésien »
- Préparation aux concours administratifs de catégorie A et B
- Préparation à l'examen d'entrée en centre régional de formation des avocats
- Formation « Répondre à un marché public »

Formations en économie-gestion

- Master Comptabilité, Contrôle, Audit (M1 en 2016-2018, M2 en 2018-2019, délivré par l'IAE de Poitiers sur le site de l'UPF)
- Licence professionnelle (L3) « Management et gestion des organisations hôtelières, de restauration et d'évènements en Polynésie française »
- Licence professionnelle (L3) « Management et gestion des organisations touristiques et de loisirs en Polynésie française »
- Diplôme d'université « Contrôleur de gestion »
- Diplôme d'université "Devenir manager d'une équipe"
- Diplôme d'université « Gestion des ressources humaines »
- Dîplôme d'université « QHSE Qualité, Hygiène Sécurité, Environnement »
- Diplôme d'université « RSE Responsabilité sociétale de l'entreprise »
- Certificat d'université "Comptabilité des entreprises privées en Polynésie française" (module d'initiation à la comptabilité d'entreprise et module d'apprentissage sur logiciel SAGE)
- Certificat d'université « Comptabilité et fiscalité des entreprises en Polynésie française
- Certificat d'université "Formateur d'adultes"
- Certificat d'université « Gestion des stocks »
- Formation "La conduite du changement"
- Formation "Les nouveaux enjeux du management"

Formations en langues, culture et sciences humaines

• Certificat d'université "Anglais commercial"

- Certificat d'université « Connaissances générales de la Polynésie française »
- Certificat d'université "Langue tahitienne et sensibilisation à la culture polynésienne" (3 niveaux)
- Améliorer et certifier son orthographe Préparation à la Certification Voltaire
- Formation "Développer son anglais naturellement" (2 niveaux)
- Préparation à l'expression écrite et orale en espagnol (2 niveaux)
 - Préparation à l'expression écrite et orale en français
- Préparation à l'expression écrite et orale en japonais
- Préparation au T.O.E.I.C.

Formations en sciences, santé et technologies

- Licence professionnelle (L3) Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable, spécialité énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie
- Licence professionnelle (L3) Métiers de l'informatique : applications web, spécialité technologie de l'information et de la communication
- Diplôme d'université « Design et Innovation durable »
- Diplôme d'université « Guide touristique »
- Diplôme d'université « Initiation à la psychologie et aux psychothérapies »
- Diplôme d'université "Les bases du métier de journaliste"
- Diplôme d'université « BIM Modélisation des données du bâtiment »
- Diplôme d'université « Orthopédie »
- Diplôme d'université « Violences familiales : approches professionnelles et pluridisciplinaires »
- · Certificat d'université « Art-thérapie »
- Certificat d'université « Les bases et les enjeux de l'ergonomie »
- Formation « Aromathérapie »
- Formation "Sensibilisation à la sécurité informatique"
- Préparation au Brevet d'initiation aéronautique (BIA)
- Préparation au Certificat d'aptitude aux BPDOUM (bonnes pratiques de dispensation de l'oxygène à usage médical)
- Certification PIX

Cette liste n'est pas exhaustive, la formation continue propose également des formations courtes, stages, colloques et séminaires. Pour de plus amples informations, demander le catalogue auprès du service de formation.



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'INSPE

Résultat d'une collaboration tripartite entre l'Université, le Vice-Rectorat et le Ministère de l'éducation de Polynésie française, l'INSPE (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) de la Polynésie française a pour vocation de renouveler la formation professionnelle pour les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Elle prépare notamment aux concours de recrutement de professeurs du premier degré (professorat des écoles) et du second degré (professorat des lycées et des collèges, en alternance, CAPES d'anglais, histoire-géographie, lettres, mathématiques et tahitien) dans le cadre des masters MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation).

Dans la continuité, pour les lauréats des concours, l'ESPE organise et assure, en deuxième année, les actions de formation initiale des fonctionnaires-stagiaires des masters MEEF. Cette école est également ouverte aux étudiants souhaitant exercer d'autres métiers de la formation et de l'éducation (master 2MEEF 4, parcours MFMC : Métiers de la Formation, de la Médiation et de la Culture).

L'INSPE a également la responsabilité de la conception et du pilotage de la formation continue des personnels enseignants et d'éducation du premier et du second degré, ainsi que celle des personnels administratifs, personnels techniques, personnels de santé et personnels sociaux (ATSS). Le plan de formation continue est élaboré par des équipes plurielles composées d'inspecteurs académiques d'inspecteurs pédagogiques régionaux, d'inspecteurs de l'éducation nationale, de chargés de mission d'inspection, de conseillers pédagogiques, d'enseignants et de chefs d'établissement.

Elle se fait sous le contrôle d'un comité de pilotage regroupant des acteurs de l'Université de la Polynésie française, du Vice-Rectorat, du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur et de l'INSPE. Le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique et le Conseil d'école déterminent les axes prioritaires et valident le plan de formation continue. Sa mise en oeuvre se fait en collaboration étroite avec la DGEE (Direction générale de l'éducation et des enseignements).

Contacts:

INSPE de la Polynésie française BP 6570 - 98702 FAA'A

Tél: 40 866 459 secretariat-espe@upf.pf

- Jean CHAUMINE, directeur de l'INSPE
- Éric SARRET, adjoint au directeur de l'INSPE
- Céline AUBE, responsable administratif et financier
- Amandine GILLES, adjointe responsable administratif et financier
 - Marthe TEOTAHI, secrétariat de direction et gestion planning
 - Taiana TAHIATA, gestionnaire scolarité
 - Elisabeth KIIHAPAA, gestionnaire stages



ESPACE LIBRE SERVICE





IMPRESSION TOUS SUPPORTS

banderoles, affiches, ...



Goodies



Cartes de visite, flyers, faire-part, ...





Impression sur textile

SUIVEZ-NOUS







- **3** 40 50 17 50
- fastprint@mail.pf
- 14 Rue Edouard Ahnne BP38 48 Papeete 98 713 PAPEETE

LES FORMATIONS

PREMIER DEGRÉ : Formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation du premier degré (MEEF 1)

Master 1 MEEF1

Cette première année permet de préparer le concours de recrutement professeur des écoles dans le cadre d'une première année de master qui associe des unités d'enseignement à valider et des stages d'observation et de pratique accompagnée dans les écoles.

Master 2 MEEF1

Professorat du 1er Degré

L'année de formation professionnelle des professeurs des écoles stagiaires du corps de l'Etat créé pour la Polynésie française.

Le parcours professorat du 1er Degré prévoit la validation d'un Master 2. Il articule des unités d'ensignements à valider (disciplinaires et didactiques, mais aussi en pédagogie et en sciences humaines et sociales) et une année de stage ou le professeur des écoles stagiaire effectue un service d'enseignements à mitemps dans une école.

SECOND DEGRÉ. Formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation du second degré (Master MEEF2).

Master 1 MEEF2

Cette première année permet de valider un master 1 et de préparer le CAPES : elle articule des unités d'enseignement à valider (disciplinaires et didactiques, mais aussi en pédagogie et en sciences humaines et sociales) et des stages d'observation et de pratique accompagnée dans les établissements.

L'ouverture des disciplines se fait par alternance. Disciplines prévues à l'ouverture pour la rentrée 2016 : Lettres, Tahitien, Anglais.

Master 2 MEEF2 Professorat du 2nd Degré Les inscrits ont un statut d'étudiants fonctionnaire-stagiaires

- Le parcours professorat (Master 2 MEEF2 P2D) prévoit la validation d'un master 2. Il

articule des unités d'enseignement à valider (disciplinaires et didactiques, mais aussi en pédagogie et en sciences humaines et sociales) et une année de stage où le professeur stagiaire effectue un service d'enseignement à mi-temps en établissement.

- D'autres parcours de formation professionnelle sont prévus en fonction du concours et du diplôme obtenus,ou de l'expérience professionnelle.

Master 2 MEEF 4 Mention Pratiques et Ingénierie de la formation, Parcours Métiers de la formation, de la Médiation et de la Culture.

Cette formation s'adresse à des étudiants et à des professionnels désirant se former aux métiers de la formation, de la médiation et de la culture à destination d'un public adolescent ou adulte. Elle permet d'obtenir un master 2 qui comprend la validation d'unités d'enseignement et la réalisation de stages dans des organismes liés à la formation, à la médiation et à la culture.

Pour plus d'information sur le contenu pédagogique des différents parcours : voir le livret de l'INSPE et la rubrique INSPE, sur le site UPF.

Le plan de formation continue sera consultable début août, à l'adresse suivante www.education.pf/paf. La période d'inscription aux différentes actions de formation sera possible jusqu'à la fin août.



LA FIBRE JUSQU'À

100 mB/s

À 9 900F/MOIS

INTERNET. TV. TÉLÉPHONIE



Profitez de la puissance de la Fibre avec Vinibox UP*!

Connectez tous les appareils du foyer, profitez de chaînes TV et d'appels téléphoniques gratuits... et tout ça, pour **9 900F/mols**!

- Très haut débit en fibre, illimité 24h/24
- 27 chaînes TV HD incluses
- Appels gratuits entre box et vers tous les fixes de Polynésie (+ 2H d'appels à l'international)

*Offic disponible a Taint et Moorea sur support fibre optique ou VDS, suivant Teligibilité technique de la ligne.
**Appels possibles depuis le polité per la five branché sur la Vinibox, en Polynésie française et vers plus de 90 destinations dans le monde (voir liste des pays sur www.vini.pf).





VINILINK
ON S'OCCUPE DE TOUT À VOTRE PLACE!

- · Jusqu'à 50 000 F d'aide pour vos travaux
- · Pas de frais à avancer
- · 1 seul RDV à votre domicile

INFORMATIONS GÉNÉRALES

VOTRE MISE EN ROUTE

Le Vice-rectorat de Polynésie française vous donnera des instructions précises pour votre mise en route. Sous réserve de remplir les conditions fixées par le décret n°98-844 du 22 septembre 1998 et notamment de durée de service d'au moins cinq années, vous avez droit à la prise en charge des frais de changement de résidence :

• les frais de transport des personnes (fonctionnaire et membres de sa famille) par la voie la plus directe et la plus économique limité à 80% du montant des sommes engagées.

• l'indemnité forfaitaire de transport de bagages (agent logé) ou de changement de résidence (agent non logé).

VOS DOCUMENTS NÉCESSAIRES

- Passeport autorisant un transit aux Etats-Unis en cours de validité (ainsi que de chaque membre de la famille)
- Remplir impérativement l'ESTA sur https://esta.cbp.dhs.gov avant le voyage afin de recevoir une autorisation de voyage (Formalités d'entrée aux États-Unis / Passeport / Visa).

• Arrêté d'affectation en Polynésie française

- Certificat de cessation de paiement arrêté à la veille de l'embarquement (à défaut, dernier bulletin de salaire
- Billet d'avion et carte d'embarquement pour attester de la date d'arrivée à TAHITI (ainsi que de chaque membre de la famille)
- Justificatifs conjoint (livret de famille, contrat de PACS, certificat de concubinage)
- Justificatifs enfant (livret de famille, copie de jugement de garde, d'adoption)
 Justificatifs professionnels (arrêté de titularisation, fiche de synthèse, titres, diplômes ...)

VOTRE ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE

I - Recommandations douanières

A l'exclusion des effets personnels usagés, tout le matériel introduit sur le territoire est soumis à une taxe d'entrée à acquitter immédiatement en Francs FCP (en particulier appareils photos, audio visuel ...) excepté si vous apportez la preuve, au moyen de factures qu'il a été acquis plus de 6 mois avant votre arrivée.

II – Importation d'animaux

Le passage en station de quarantaine des chiens et chats n'est plus obligatoire depuis le conseil des ministres de septembre 2021. Les animaux arrivant par avion jusqu'en Polynésie française doivent être accompagnés :

- d'un permis d'import délivré par la Direction de la Biosécurité de Polynésie française

(DBS);

 d'un certificat sanitaire signé par un vétérinaire officiel du pays exportateur (certificat sanitaire préalablement négocié avec les autorités vétérinaires du pays exportateur, et qui est propre à chaque pays).

Tous les détails des conditions requises et renseignements utiles sur :

https://www.service-public.pf/biosecurite/import/import-animaux-vivants/chiens-et-chats/ Cellule zoosanitaire: animal.impex@biosecurite.gov.pf (voir réglementation DBS p104-105)

III - Quitter le territoire avec son chien ou chat

Pour prendre son animal avec soi, il faut faire plusieurs démarches. L'animal doit avoir un carnet de santé, être vacciné contre la rage, identifié (puce éléctronique). Il doit ensuite obtenir un certificat d'entrée dans l'Union Européenne (rendez-vous au 40 42 35 18), puis d'un certificat de bonne santé émis par un vétérinaire. Enfin l'animal doit être transporté dans une cage aux normes IATA. Le coût de transport d'un animal en cabine (moins de 5 kg) est de 14000 XPF de Papeete à Los Angeles ou 24 000 XPF de Papeete à Paris (en compartiment spécial en soute pour les animaux de plus de 5 kilos jusqu'à 50kg cage comprise, plus de 50kg : l'animal passe par le frêt). Les démarches restent simples, et il n'y a pas de quarantaine en arrivant sur le sol français (USA non plus).



Déménagements Internationaux Relocation Archivage





Le Groupe AGS va toujours plus loin pour vous offrir les meilleurs services

AGS TAHITI

T. +689 40 54 92 03

E. lisa.noble@ags-globalsolutions.com



VOTRE LOGEMENT

I – Trouver un logement

A moins que vous n'ayez établi des relations avant votre arrivée vous permettant de bénéficier d'un hébergement définitif ou provisoire, votre priorité sera de trouver un logement. Dans cette attente, vous pourrez vous loger dans de nombreux hôtels existant à Tahiti (prix moyen : 10 000 à 15 000 FCFP pour une chambre).

La lecture des quotidiens locaux (la Dépêche et les Nouvelles) ainsi que les nombreuses agences immobilières pourront vous aider dans vos recherches. Si vous êtes affectés dans les îles, prenez contact avec votre chef d'établissement qui vous donnera le maximum d'informations sur les possibilités locales en vue de procéder à une éventuelle réservation.

II – Les locations

Sur Papeete et dans un rayon de 10 km, les loyers sont élevés. Au delà, dans les districts et dans les îles, les loyers deviennent plus raisonnables mais vous ne devez pas vous attendre à un niveau de confort élevé.

Choisissez votre logement à proximité de votre travail et de l'école de vos enfants s'ils sont scolarisés : vous éviterez les embarras de circulation (notamment sur la zone urbaine).

Il n'est pas recommandé de louer à distance.

Toutes les locations sont meublées et équipées de l'électroménager de base : gazinière, réfrigérateur, machine à laver, parfois télévision (à négocier lors de la signature du bail). Attention, en Polynésie, l'alimentation électrique est assurée en 60 périodes. Or les appareils électriques de France sont prévus pour un courant à 50 périodes. Il est vivement déconseillé d'apporter de l'électroménager.

III - Les loyers

Exemples de prix sur Papeete et zone urbaine :

- Studio = environ 90 000 FCP soit 754 euros
- Maison individuelle (fare) type F5 = environ 140 000 FCFP à 300 000 FCFP soit 1 173,86 à 2 515,41 euros.

Les prix varient selon la proximité avec Papeete et le niveau d'équipement. Dans les districts de TAHITI, pour un niveau d'équipement équivalent, le loyer sera moins élevé. Dans les îles, quel que soit le prix, trouver un logement est délicat.

Le statut des personnels expatriés prévoit un remboursement partiel du loyer (variable en fonction de l'indice de rémunération et du loyer payé).

IV – Informations pratiques

- Il faut savoir que la réglementation en vigueur sur la location peut être différente de celle de la métropole : lisez bien votre bail et au besoin, demandez conseil à votre agence immobilière.
- Pour les logements meublés, (ils le sont presque tous) la réglementation est spécifique au Territoire : période de un an renouvelable.
- Si vous pensez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez consulter l'Institut Territorial de la Consommation (ITC) à Papeete.
- Il faut prévoir de payer 3 mois de loyer à votre arrivée : frais d'agence + dépôt de garantie + premier loyer.

LES DÉMARCHES ESSENTIELLES À VOTRE ARRIVÉE

I – Une fois le logement trouvé :

- 1. Aller à la mairie pour demander un certificat de résidence
- 2. Prendre un abonnement à l'OPT (Office des postes et télécommunications) pour :
- a. avoir une boite postale : ATTENTION : PAS DE FORMALITES DE CHANGEMENT D'ADRESSE EN France avant de savoir si votre courrier sera acheminé par facteur ou adressé à une boite postale (cas le plus fréquent).
- b. un raccordement de ligne téléphonique
- c. un compte bancaire dans une banque locale
- 3. Demander le raccordement de l'électricité à l'EDT (Electricité De Tahiti) Tél : 40 86 77 86

II – Contacter MGEN dès votre arrivée pour mettre à jour votre dossier de sécurité sociale.

MGEN - Espace Mutuel de Papeete 196 Rue Paul Bernière - 98716 PIRAE bienvenue@mgen.fr

Horaires d'ouverture et de Permanence téléphonique : www.mgen.fr rubrique : nous trouver »

- Tél Espace mutuel Papeete : 40 54 89 99
- Tél France: 00 33 2 49 79 00 05



VOS COMMUNICATIONS

NOUVEAU: DÈS VOTRE ARRIVÉE, SOYEZ CONNECTÉ!

Avec TAHITI WIFI, profitez d'une connexion Wi-Fi pour tous vos appareils lors de votre arrivée en Polynésie Française : www.tahitiwifi.com/polynesie

- 1. Réservez votre carte SIM ou votre boitier Wi-Fi en ligne avant le départ (ou à votre arrivée à l'aéroport)
- www.tahitiwifi.com/cartesimtahiti.html
- 2. Récupérez votre carte ou boitier à notre agence aéroport de Tahiti Faa'a : 7j/7 de 5h à 0h
- 3. Allumez votre boitier, vous êtes connecté!

Retrouvez notre agence Tahiti Wifi à quelques mètres des arrivées internationales de l'aéroport de Tahiti (tournez à droite en sortant de l'espace bagages, nous sommes dans la zone de location de voitures).

Contact: +689 89 780 333 / booking@tahitiwifi.com

TELEPHONE

- Fixe : OPT : http://www.opt.pf/telecom/ligne-fixe/
- Mobile:
- -Vini: Opérateur télécom, propose différents forfaits de téléphonie mobile adaptés à tous les budgets. Retrouvez toutes les offres sur www.vini.pf ou par téléphone au 39 50 ou en boutique Vini, Tahiti Phone et en bureau de poste présents sur toute la Polynésie.
- Vodafone : depuis Juin 2013, le nouvel opérateur Vodafone est présent en téléphonie :
 Boutique à côté de Pacifique des Jeux, 98713 Papeete
 Tél 89 89 89 Site internet : www.vodafone.pf
- Fournisseurs internet :
- Opérateur télécom, propose différents abonnements Internet ADSL et Fibre adaptés à tous les budgets. Retrouvez toutes les offres sur www.vini.pf ou par téléphone au 39 50 ou en boutique Vini, Tahiti Phone et en bureau de poste présents sur toute la Polynésie.
- OU chez VITI (fournisseur d'accès internet sans fil/ligne téléphonique à Tahiti, activable immédiatement) boutique VITI au centre Vaima Papeete Tél 88 88 88 88 www.ora.pf

COMMENT TÉLÉPHONER DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

- à l'intérieur de la Polynésie Française : composer uniquement le N° à 8 chiffres
- à l'étranger : composer 00 + indice international du pays + Numéro
- en métropole : 00 + 33 + N° à 9 chiffres (ne pas faire le 0 de l'indicatif régional)

COMMENT TÉLÉPHONER DE LA MÉTROPOLE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Familles et amis de métropole peuvent vous contacter en composant : 00 + 689 + N° à 8 chiffres



Livraison à domicile

Eau fraîche et chaude

Eau de source de Tahiti

Demande de devis sur www.premium-tahiti.pf

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

SITUATION ADMINISTRATIVE

Pour les personnels de l'éducation nationale, les séjours sont de 2 ans (Décret n°961026du 26 novembre 1996) avec possibilité d'un seul renouvellement pour une période d'une durée identique. Les enseignants et les personnels administratifs sont mis à disposition du Gouvernement de la Polynésie française, sur sa demande. Le Ministre de l'Education procède à leur affectation, dans les différents établissements ou services, sur les postes à pourvoir.

Les personnels ont droit à un congé administratif de 2 mois à l'issue de leur séjour en Polynésie française (soit 2 ans ou 4ans).

Pour les personnels exerçant en établissement, le congé administratif débute dès le 1er jour des grandes vacances scolaires.

SITUATION FINANCIÈRE

<u>I- Traitement, indemnité</u> <u>d'éloignement, imposition</u>

A- Le traitement

Il est perçu en francs pacifiques

(1 FCFP vaut 0,00838 euro) et bénéficie d'un coefficient de majoration (C.M.) actuellement égal à 1,84 (Iles du Vent et Iles Sous Le Vent); 2,08 (autres subdivisions) et il est payé pour sa contre valeur en monnaie locale, le FCFP(cours fixé par la loi).

Les heures supplémentaires et les diverses indemnités sont indexées.

a) Traitement de base :

Les retenues pour pension civile (9,94 %) et pour sécurité sociale (4,75 %) sont effectuées sur le traitement brut métropolitain. Le reliquat, appelé "traitement de service" est ensuite affecté du coefficient de majoration. Son calcul est donc le suivant (exprimé en FCFP): Traitement de service = (Traitement brut métro – 12,60 %) C.M. x 0,00838 euro.

b) Indemnité de résidence :

Elle est payée au taux "zone de PARIS", soit actuellement 3 % du traitement brut mensuel indexé selon le coefficient de majoration en vigueur.

c) Supplément familial de traitement :

Il est indexé selon le coefficient de majoration.

d) Prestations familiales:

Elles sont en principe les mêmes qu'en métropole, mais indexées au taux du coefficient de majoration. Concernant les allocations familiales : avis d'impostion 2015 sur les revenus 2014. Dès reception de l'avis d'imposition 2016 (sur revenus 2015) transmettreau Vice-Rectorat.

e) Retenue cotisation sécurité sociale

La retenue est égale à 4,75% du traitement brut métropolitain (date d'effet : 1er janvier 1997). Cette cotisation ouvre droit aux prestations de la sécurité sociale métropolitaine gérées et servies par MGEN dont vous devrez vous rapprocher sans délai pour procéder à la mise à jour de votre dossier.

MGEN

Espace Mutuel de Papeete 196 Rue Paul Bernière - 98716 PIRAE bienvenue@mgen.fr

L'inscription à la CPS (gratuite et non obligatoire) pour bénéficier des prestations en Polynésie est à la charge du fonctionnaire, qui devra fournir les documents suivants :

- * carte d'assuré social (MGEN ou Sécurité Sociale),
- * pièce d'identité (soit fiche familiale d'Etat Civil, soit livret de famille, soit passeport ou carte d'identité pour ceux qui n'ont pas d'ayants droit),
- * relevé d'identité bancaire ou postal.

CPS - Tél. : (689).40.41.68.68

B- Indemnité d'éloignement

Elle est équivalente à 10 mois de traitement brut métropolitain, par période de 2 ans. Chaque décompte se fait sur le montant du traitement perçu au moment du calcul augmenté de 5% par enfant à charge, de 10% pour le conjoint non fonctionnaire. fonctionnaire conjoint perçoit également l'indemnité d'éloignement à laquelle il peut prétendre. Pour la mise en paiement rapide de cette indemnité, se munir notament du certificat de cessation de paiement établi par le dernier service payeur ou du dernier bulletin de salaire. Cette indemnité est versée à nouveau en cas de renouvellement de séjour.

C- Contribution de Solidarité Territoriale (CST)

Depuis le 1er janvier 1995, il est précompté sur l'ensemble des revenus salariés une contribution de solidarité spécifique à la Polynésie Française. La taxation des revenus exceptionnels (ex : prime d'éloignement) est soumise à un régime particulier (fractionnement de ces revenus sur les mois auxquels ils sont rattachés en tenant compte de la date butoir du 1er janvier 1995).La tranche d'imposition applicable tient compte des autres revenus des mois concernés.

C'est une dérogation au principe de taxation au cours du mois de paiement effectif.

D- Impôt sur le revenu

S'il n'existe pas actuellement d'impôt sur le revenu des personnes physiques, il convient de noter la mise en place en 1994 de la Contribution de Solidarité Territoriale (CST) à laquelle s'ajoute une fiscalité indirecte au travers des droits d'entrée qui frappent lourdement les importations (voir rubrique "importation des véhicules"). En revanche, il est indispensable avant votre départ de vous mettre en règle avec

l'Administration des Contributions en vue de la déclaration ultérieure des revenus que vous avez perçus en métropole au titre de l'année civile en cours.

E- Avance sur traitement

L'avance sur traitement qu'il est possible d'obtenir auprès de votre Académie d'origine correspond à deux mois de traitement. Elle est remboursable en 4 versements selon la réglementation en vigueur en Polynésie française. A l'issue des prélèvements, vous pouvez demander auprès du se des Traitements du Vicerectorat une attestation de remboursement pour éviter de payer un impôt sur cette avance.

II- Remboursement des

frais de voyages

Les conditions et les modalités sont fixées par le Décret n°98-844 du 22 septembre 1998 et les montants précisés par arrêté de la même date (JORF du 23 septembre 1998).

La prise en charge des frais de changement de résidence, sous condition d'une durée de service d'au moins cinq années, comporte :

A. La prise en charge des frais de transport des personnes, limitée à 80% à l'aller. La mise en route est effectuée par le Vicerectorat de Polynésie française. Les billets d'avion doivent être conservés pour justifier de la date d'arrivée sur le territoire. A l'issue du séjour, la mise en route est effectuée par le Vice-rectorat.

B. L'attribution d'une indemnité forfaitaire de changement de résidence ou de transport de bagages. Cette indemnité, versée par le Vice-rectorat, est déterminée par une formule prenant en compte la situation de famille et la distance, avec un abattement de 20%.

RECETTE DU FENUA: LE POISSON CRU LAIT DE COCO

Ingrédients pour 4 pers.

- 350 g de thon cru très frais
- 1 tomate
- 1/2 concombre
- 3 citrons verts
- 20 cl de lait de coco frais
- 1/2 oignon ciselé
- quelques tiges de ciboulette
- sel, poivre

Accompagnement

- Riz blanc
- Salade verte

Note gourmande

• Parsemez votre poisson cru bien frais, de quelques copeaux de noix de coco râpée.

- 1. Coupez le thon (blanc ou rouge) en dés, et ajoutez le jus de 2 citrons verts ; salez et poivrez. Mélangez bien et laissez reposer au frais pendant 20 min.
- 2. Coupez la tomate et le concombre préalablement épluché, en dés. Détaillez l'oignon.
- 3. Égouttez le poisson, déposez-le dans un saladier et versez le lait de coco. Ajoutez les dés de légumes et mélangez le tout avec l'oignon ciselé. Rectifiez l'assaisonnement avec le jus du citron restant, du sel et du poivre, (ne pas hésiter à être généreux en ajoutant du lait de coco, cela ajoute de la gourmandise).
- 4. Servez le tout bien frais, parsemé quelque morceaux de ciboulette fraîche.

En entrée ou en plat, le poisson cru se déguste bien frais. Bonne dégustation !





Spécialiste en charcuterie, viande de boucherie et volaille - frais et congelé -



PLUS DE 200 PRODUITS FABRIQUES

(déclinés en plusieurs conditionnement) dans son usine à Mahina : jambon, rôtis, saucisses, pâtés, terrines, rillettes, produits salés et fumés, produits marinés, saucisses à griller, etc.

ET PLUS DE 400 PRODUITS DE NÉGOCES

pour compléter la gamme et répondre à tous vos besoins : charcuterie sèche, viande de bœuf, agneau, volaille, porc ibérique, etc.

POUR PASSER COMMANDE:



A nos bureaux situés : Z.A AMOE PK 11.5 c/MONTAGNE MAHINA

Par téléphone :

(+689) 40 50 99 50



Par e-mail: contact@charcuteriedupacifique.pf



Par messenger: Via notre page Facebook



Catalogue téléchargeable en scannant le QR CODE



VOTRE VIE EN POLYNESIE FRANÇAISE SANTÉ - PROTECTION SOCIALE

Votre séjour merveilleux en Polynésie française ne doit pas occulter certaines précautions et une bonne hygiène de vie.

EAU POTABLE

Il faut savoir que la potabilité de l'eau sur les îles de Tahiti et Moorea n'est effective que pour 9 communes.

Pour cela, SDA Premium Tahiti propose un service complet en vous mettant à disposition une fontaine d'eau et en vous livrant le nombre de bonbonnes souhaité directement à domicile. L'eau est un élément vital, ayez l'esprit tranquille avec Premium Tahiti. Pour plus d'informations, appelez-nous au 40 47 97 00 ou écrivez-nous contact@sda.pf ou via notre site web www.sda.pf

QUATRE AFFECTIONS ENDÉMI-QUES UTILES À CONNAÎTRE

LA DENGUE

Elle est transmise à l'homme par la femelle d'un moustique vecteur Aedesaegypti. Si l'on est piqué, cette maladie peut prendre essentiellement 2 formes cliniques:

- la «dengue classique», comme une simple grippe (fièvre importante, douleurs musculaires, courbatures, et céphalées)
- la forme «hémorragique», rare heureusement, qui ajoute au tableau de la dengue classique, une diminution du nombre des plaquettes sanguines avec éruption cutanée et démangeaisons entraînant un risque hémorragique majeur.

LE CHIKUNGUNYA

Le chikungunya est une maladie virale qui se transmet d'homme à homme par l'intermédiaire de moustiques du genre Aedes notamment. Lors d'une piqûre, le moustique prélève le virus sur une personne infectée, et à l'occasion d'une autre piqûre, il le transmet à une personne saine. C'est pourquoi, le meilleur moyen de contre la transmission chikungunya est de se protéger individuellement contre les piqures de moustique (vêtements longs, répulsifs cutanés, moustiquaires), et de ralentir leur reproduction en détruisant les gites larvaires les plus évidents (dessous de pots, déchets, gouttières).

La maladie se manifeste après une incubation de 4 à 7 jours en moyenne. Une fièvre élevée (supérieure à 38,5°C) apparaît brutalement, accompagnée de maux de tête, de courbatures ou de douleurs articulaires, qui peuvent être intenses, touchant principalement les extrémités des membres (poignets, chevilles, phalanges).

L'évolution peut être rapidement favorable, si le malade répond bien au traitement symptomatique. Cependant, la maladie peut aussi évoluer vers une phase chronique marquée par des douleurs articulaires persistantes et incapacitantes

Il n'y a pas de traitement curatif contre le virus. Aucun vaccin n'a été finalisé et chaque symptôme est traité spécifiquement. Il est par ailleurs fortement déconseillé d'utiliser des traitements à base de plantes ou des substances qui n'ont pas été prescrites par un médecin traitant.

LA FILARIOSE DE BANCROFT

Transmise à l'homme par la femelle du moustique vecteur Aedes polynesiensis.

Ce moustique a dans sa trompe des microfilaires de 280 à 300 microns de long. Il y a quelques années, on pouvait constater chez de vieux polynésiens des manifestations majeures de cette maladie sous forme d'un œdème monstrueux d'un ou des deux membres inférieurs (appelé «éléphantiasis»). Elle reste aujourd'hui une affection peu fréquente, voire rare.

LA CIGUATERA OU GRATTE

Il s'agit d'une affection endémique due à l'ingestion, par les poissons herbivores des lagons, d'une algue qui se développe sur le corail mort. Cette algue produit une «ciguatoxine». Les poissons carnivores, prédateurs des poissons herbivores, concentrent dans leurs tissus cette «ciguatoxine» responsable de la maladie.

Cette affection se traduit par :

- des douleurs abdominales avec diarrhée
- des troubles sensitifs au contact du froid, au niveau de la bouche, de la paume des mains, et de la plante des pieds
- des démangeaisons intenses (d'où l'appellation locale de «gratte») et parfois un choc anaphylactique.

LA LEPTOSPIROSE

Cette affection rare, mais parfois mortelle est due à l'élimination dans les urines du rat essentiellement, d'une bactérie appelée «leptospire» qui en fin d'été austral, à l'occasion de fortes pluies ayant une action de lessivage des sols, se retrouve dans les rivières, et peut pénétrer dans l'organisme humain occasionnant un ictère avec poussée de fièvre et signes hémorragiques.

PRÉVENTION ET HYGIÈNE DE VIE

LA CHALEUR

Une exposition prolongée ou un effort physique intense peut provoquer une insolation ou le coup de chaleur. Symptômes: maux de tête, soif, crampes musculaires. Buvez beaucoup d'eau.

LA PRÉVENTION VACCINALE

Le calendrier vaccinal en vigueur en Polynésie française est celui préconisé par la commission du Pacifique sud sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les enfants de moins de 3 ans peuvent être suivis en PMI (protection maternelle et infantile) au centre de la mère et l'enfant (Pirae) ou auprès de votre médecin traitant. Les vaccins pratiqués sont les suivants :

- 1. BCG à la naissance
- 2. Génévac (hépatite B) à la naissance, à 1 mois et 6 mois
- 3. Pentacoq (diphtérie, tétanos, poliomyélite, hémophilus et coqueluche) à 2, 3, 4 et 8 mois
- 4. ROR (rougeole, oreillons, rubéole) à 1 an.

HYGIÈNE SCOLAIRE

C'est le service d'hygiène scolaire installé dans le centre de la mère et de l'enfant (Pirae) qui suit médicalement tous les enfants scolarisés de la ville de Papeete, et dès l'âge de 3 ans un livret de santé est ouvert pour tous les nouveaux venus. Il est à noter que toutes les vaccinations effectuées dans ce centre sont gratuites. Ailleurs ce sont les dispensaires rattachés aux différents établissements scolaires qui suivront vos enfants.

Une vaccination à jour contre l'hépatite B est exigée pour être scolarisé en Polynésie française en raison d'une endémie importante.

Le service d'hygiène scolaire assure la prophylaxie de la filariose lymphatique en procédant, au mois d'avril, à la distribution de notézine-zentel dans les classes.

Si vous souhaitez faire vacciner vos enfants par votre médecin traitant, les vaccins seront à votre charge.

Adultes

La couverture vaccinale minimale est la suivante:

- diphtérie, tétanos, poliomyélite
- hépatite B
- fièvre jaune si on désire voyager en Amérique centrale et du sud

Autres vaccinations

Tous les vaccins protégeant de différentes maladies (hépatite A, typhoïde, méningite, fièvre jaune, grippe ...) sont affaire d'opportunité et à discuter avec votre médecin traitant.

PRÉCAUTIONS SUPPLÉMENTAIRES À PRENDRE

FAMILLES ET PERSONNES ÂGÉES EN VISITE

Il leur est conseillé de consulter leur médecin traitant, en particulier les personnes âgées avant de se rendre en Polynésie française.

VIH et autres Infections Sexuellement Transmissibles

Il existe des centres de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) :

- CHPF Taaone Pirae Tél 40 48 62 05
- Dispensaire de Papeete (Vaitavatava) Tél (689) 40 54 98 38
- Fare Tama Hau (jusqu'à l'âge de 20 ans) Fare Ute, Papeete - Tél 40 48 80 50
- Centre de la Mère et de l'Enfant Pirae Tél 40 47 33 20
- Dispensaire deFaaa Tél 40 85 08 50
- Hôpital de Taravao Tél 40 54 77 77
- Hôpital de Afareaitu Moorea Tél (689) 40 55 22 22
- Dispensaire de Uturoa Raiatea
 Tél 40 60 02 01
- Hôpital de Taiohae Marquises Tél 40 91 02 21
- Dispensaire de Tubuai Tél 40 93 22 50
- Dispensaire de Rurutu Tél 40 93 04 40

CANNABIS

En Polynésie française pousse une variété de cannabis connu localement sous le nom de «pakalolo». S'en procurer est relativement facile, même dans les établissements scolaires. La plus grande vigilance s'impose. C'est une drogue, pouvant entraîner une accoutumance, de plus en plus consommée par les jeunes. L'association alcool + pakalolo entraîne un risque d'agressivité conduisant parfois, dans un état second, à commettre des actes graves entraînant des sanctions pénales (rixes, accidents de circulation...).

TATOUAGE

Il y a un risque de contamination par les virus des Hépatites B et C lors de tatouages traditionnels. Ce virus conduit aux complications que sont l'inflammation hépatique grave (cirrhose hépatique) et le cancer primitif du foie (hépatome). Si l'on désire cependant se faire tatouer, se renseigner sur les «maisons sérieuses» et exiger des aiguilles à usage unique.

Site du Ministère de la Santé : www.sante.gov.pf

RISQUES LIÉS À LA FLORE

Fleurs et fruits, arbres et plantes sont nombreux, surtout sur les îles hautes, et ont contribué au mythe de la Nouvelle Cythère. Cependant quelques fruits, qui poussent à l'état sauvage dans les vallées sont toxiques : la fausse mangue ou reva «Cerbera manghas» a une forte toxicité cardiaque, le fruit du bancoulier peut entraîner des diarrhées, le piment de Tahiti a un violent goût de poivre, on l'appelle piment enragé. La sève de certains arbres est caustique, il s'agit essentiellement du manguier et de l'anacardier (noix d'acajou). A titre anecdotique, la sève violette des bananiers fei laisse des tâches indélébiles.

L'ACCIDENT DE PLONGÉE

La plongée sous-marine peut se pratiquer sous 2 formes :

- 1. La plongée en apnée (palmes, masque et tuba)
- 2. La plongée avec bouteilles

Il s'agit d'un sport très technique. On ne peut le pratiquer qu'avec un minimum de formation. Paraplégies, douleurs articulaires, vertiges avec bourdonnements d'oreilles ou sensation d'épuisement peuvent être occasionnés par un accident de décompression. Un certificat médical d'aptitude est obligatoire. La plongée avec bouteilles est contre indiquée en cas d'antécédents d'asthme.

Le centre hospitalier de Polynésie française sis à Taaone, Pirae est le seul établissement de Polynésie française disposant d'un caisson hyperbare multiplaces et de médecins diplômés en médecine hyperbare.

LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ, UN ÉCLAIRAGE NÉCESSAIRE

Le reflexe des personnes arrivant en Polynésie est souvent de comparer les prix avec ceux de la métropole, ce qui est compréhensible, mais il faut comparer ce qui est comparable et connaître le contexte économique de la Polynésie pour se faire une idée juste.

Des prix liés aux contraintes géographiques

Outre les taxes d'importation applicables sur une grande majorité de produits, tous les prix de biens de consommation importés en Polynésie sont impactés par le coût du fret, car aucune île des DOM TOM n'est plus éloignée des pays exportateurs (France, Chine, USA, Australie, Chili...) que Tahiti. Le prix de l'électricité ne peut faire exception à cette règle puisqu'elle est produite à hauteur de 60% par du carburant importé, et que la majeure partie des biens d'équipements qu'elle requiert (poteaux, câbles, transformateurs, groupes électrogènes...) est elle aussi soumise à des

Des prix liés à la dispersion géographique et au devoir de solidarité

coûts de transport et à la fiscalité sur

l'importation.

Le prix de détail de l'électricité en France métropolitaine est un des plus bas d'Europe. Ceci est notamment le fait d'un parc nucléaire très développé réparti sur l'ensemble du territoire, assurant 72,3 % des besoins énergétiques de l'hexagone (chiffre 2016). La Polynésie présente une toute autre « morphologie » de son système énergétique, avec 20 îles bénéficiant chacune d'une concession électrique autonome. Le surcoût des îles est causé par leur petite taille (pas d'économies d'échelle), par leur isolement (obligation chacune leur pic consommation, d'avoir chacune leur personnel, chacune leur stock, possibilité de synergies avec des systèmes voisins), et par des coûts de transport sur le

matériel ou le personnel, mais les consommateurs de ces îles bénéficient des mêmes tarifs qu'à Tahiti.

Un développement des énergies renouvelables remarquable

Le prix de l'électricité est beaucoup plus cher en Allemagne et au Danemark qu'en France métropolitaine, car le développement des énergies renouvelables y est plus avancé. En effet les sources de production d'électricité par les énergies renouvelables (hydraulique, éolien et photovoltaïque) ont un impact indéniable sur le coût de l'énergie au final.

En matière d'énergies renouvelables, Tahiti est en avance sur la métropole. Quinze centrales hydroélectriques réparties sur cinq vallées produisent environ 35% de la production électrique totale de l'île et 5% sont produits par l'énergie solaire.

Un prix de l'électricité alourdi par les taxes

Par ailleurs, il convient de souligner qu'EDT ENGIE est collecteur de taxes pour le compte du Pays, des communes et de la société de transport (TEP). 19 % du montant facturé correspond aux impôts, taxes et redevances.

Électricité : la Polynésie très bien placée parmi ses voisins du Pacifique

Un benchmark des performances et prestations de 26 opérateurs publics et privés d'électricité du Pacifique réalisé en 2015 a montré que :

- La Polynésie propose le 2ème tarif le moins cher pour les clients particuliers consommant 200 kWh/mois, et le 3ème moins cher pour ceux consommant 100 kWh/mois.
- La Polynésie est 1ère en performance technique globale (un indice qui mesure notamment le temps moyen de panne subi par les clients et l'efficacité des outils de production électrique).
- La Polynésie présente le 3ème plus fort taux d'énergies renouvelables (EnR).



EDT.PF

LA GESTION DE VOTRE **CONSOMMATION** À DISTANCE



PAYER EN LIGNE MA FACTURE

Simple, facile, rapide et sécurisé, payez vos factures par carte bancaire 24h/24h sans vous déplacer, où que



Vous souhaitez **modifier** des informations relatives à votre contrat d'électricité? et sans vous déplacer le faire.

GÉRER MON CONTRAT D'ÉLECTRICITÉ



ACTUALITÉS

Accédez en temps réel à l'actualité d'EDT

Réalisez des économies d'énergie et réduisez le montant de votre facture



LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

NOS CANAUX DE CONTACT

clientele@edt.engie.com

EDT infos conseils











LE RÉGIME DE PROTECTION SOCIALE

L'accord de coordination entre les régimes métropolitains et polynésiens de sécurité sociale permet, aux assurés résidant en Polynésie Française, de demander le service des prestations par la C.P.S, selon sa propre réglementation.

Pour autant, en tant que fonctionnaire d'Etat M.A.D., vous conservez votre sécurité sociale française auprès de MGEN. Pour bénéficier des prestations de sécurité sociale, vous devrez vous rapprocher sans délai de MGEN pour procéder à la mise à jour de votre dossier.

Remarque: Il est prudent de conserver une complémentaire santé Prévoyance en Polynésie Française. MGEN propose une complémentaire santé prévoyance facultative adaptée. Vous bénéficiez ainsi du « guichet unique ». (Une seule démarche pour vos remboursements en sécurité sociale et en complémentaire santé)

La CPS est la caisse de sécurité sociale polynésienne. L'inscription à la CPS n'est pas obligatoire pour les remboursements de frais de santé des fonctionnaires d'état mais indispensable pour :

- Bénéficier de l'évacuation sanitaire (EVASAN)
- Inscrire vos enfants à l'école.

Les formalités d'inscription à la CPS

Rendez-vous à son siège social ou dans l'une de ses antennes polynésiennes, muni des documents suivants :

- un certificat d'affiliation (formulaire 980-02) délivré par votre employeur : Vice-Rectorat de Polynésie Française
- une attestation de droits Sécurité Sociale, en cours de validité, délivrée par la MGEN

- une copie du livret de famille ou à défaut, pour les assurés sans ayants droit, une copie de l'acte de naissance, de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
- un relevé d'identité bancaire ou postal

CAISSE DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

- Standard CPS

Tél (689) 40 41 68 68-Fax (689) 40 42 46 06

E-mail: info@cps.pf Site web: www.cps.pf

BP 1 - 98713 Papeete-Polynésie française

CPS Info Conseil: 40 41 68 00 Email: infoconseil@cps.pf

Horaires : Du lundi au jeudi de 07h00 à 15h30 – Le vendredi de 07h00 à 14h30.

Service Social de la CPS
 Tél (689) 40 41 68 27

- Service de l'Assurance Maladie de la CPS

Remboursement des soins

Tél (689) 40 41 68 05-Fax (689) 40 54 57 39

E-mail: secretariat.sante@cps.pf

L'espace mutuel MGEN section extramétropolitaine est présent à Papeete pour vous accompagner.

MGEN

Espace Mutuel de Papeete 196 Rue Paul Bernière - 98716 PIRAE bienvenue@mgen.fr

Horaires d'ouverture et de Permanence téléphonique :

www.mgen.fr rubrique : nous trouver »

- Tél Espace mutuel Papeete : 40 54 89 99
- Tél France: 00 33 2 49 79 00 05

VOTRE VIE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

ARGENT - SYSTEME BANCAIRE

Monnaie:

La monnaie est le franc CFP, sa parité avec l'Euro est fixe :

1 FCFP = 0,00838 euros 100 FCFP = 0,838 euros 1 euro = 119,3317 FCFP Pour élaborer un calcul rapide : 1000 FCFP ≅ 8 euros

RÉSEAU BANCAIRE:

Les banques sont fermées les samedis et dimanches, les cartes de crédit sont acceptées partout sur Tahiti et dans les îles. Il existe de nombreux distributeurs automatique de billets.

Il vous est possible d'ouvrir, avant même votre arrivée sur le Territoire un compte courant postal selon la même procédure qu'en métropole. Pour cela adressez-vous à votre bureau de poste.

A votre arrivée vous aurez également la possibilité d'ouvrir un compte bancaire dans l'une des 3 banques locales :

- SOCREDO,
- BANQUE DE POLYNESIE,
- BANQUE DE TAHITI, propriété de la Caisse d'Epargne.

Certaines d'entre elles sont associées aux grandes banques françaises. Ces banques ont des agences dans toutes les îles et de nombreuses succursales sur Tahiti.

Vous pouvez également ouvrir un CCP. Les virements ordinaires effectués à partir de votre compte CCP de Polynésie sur un autre compte CCP ouvert en France métropolitaine sont gratuits.

Si vous désirez déposer rapidement des chèques CCP polynésiens sur un CCP métropolitain :

- date de valeur J + 3 : frais de fax pour demander l'autorisation $\approx 7,62$ euros.
- date de valeur J + 20 : aucun frais.

Les virements à partir d'un compte bancaire de Polynésie sur la métropole sont nettement plus onéreux.

<u>SE DÉPLACER : VEHICULES</u> AVION - BATEAU

Si à Tahiti les routes sont bonnes, dans les îles on trouve peu ou pas de routes goudronnées. Il est donc conseillé d'acquérir une voiture rustique et robuste 4x4 ou motos. Les occasions sont pratiquement introuvables dans les îles. Aux îles Marquises, beaucoup de vallées ne sont accessibles que par la mer, à cheval, ou à pied.

Achat de voitures sur place :

Toutes les marques françaises et étrangères sont représentées à TAHITI. Les prix des voitures neuves varient entre 40 et 50 % plus chers qu'en métropole en raison de l'éloignement et de la fiscalité indirecte qui existe sur le Territoire (voir rubrique sur la réglementation douanière). Le marché des voitures d'occasion est assez riche.

Voitures importées par vos soins :

Il faut savoir que le coût des droits d'entrée peut être important, et qu'il vaut mieux acheter localement (voir rubrique sur la réglementation douanière). Dans tous les cas, pour éviter toute surprise désagréable, il est préférable de prendre contact avec le

Service des Douanes

BP 9006 MOTU UTA - PAPEETE

Il évaluera le montant des droits et taxes applicables aux véhicules d'occasion que vous souhaitez importer.

<u>ASSURANCE</u>

La MAIF n'est pas représentée en Polynésie française. Cependant, n'oubliez pas avant votre départ de suspendre éventuellement votre contrat en métropole et de vous procurer auprès de votre assureur un relevé d'informations sur 3 ans qui est pris en compte par les assurances locales.

LIAISONS MARITIMES/AÉRIENNES

SERVICES AÉRIENS VERS LA MÉTROPOLE

Il existe plusieurs vols hebdomadaires à destination de PARIS via LOS ANGELES, ou SAN FRANCISCO. Les tarifs sont variables en fonction de la saison et de la compagnie.

Vols internationaux:

La Nouvelle Zélande, l'Australie, la Nouvelle Calédonie, Hawaii, le Japon, le Chili et l'île de Pâques sont actuellement accessibles depuis l'aéroport de Tahiti-Faa'a avec les compagnies :

- * Air Tahiti Nui Tél 40 46 03 03
- * Air New Zeland, Tél 40 54 07 47
- * Air France, Tél 40 47 47 47

- * Air Calin, Tél 40 85 09 04
- * French bee Tél 40 42 90 90
- * Hawaiian Airline, Tél 40 86 60 00

<u>NB</u>: des modifications sont susceptibles d'intervenir. Des voyages de groupe sont régulièrement organisés sur ces pays par les Agences de voyage ou différentes associations.

DÉPLACEMENTS À L'INTÉRIEUR DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

A) LIAISON AÉRIENNE :

Air Tahiti dessert 46 îles en Polynésie française au départ de Tahiti, réparties dans tous les archipels :

- * ILES DU VENŤ,
- * ILES SOUS LE VENT,
 -) ILES DE LA SOCIÉTÉ
- * TUAMOTU-GAMBIER,
- * AUSTRALES,
- * ET ILES MARQUISES.
- * Air Tahiti réservations : 40 86 42 42 ou reservation@airtahiti.pf Site web : www.airtahiti.pf

Air Tahiti édite 2 fois l'an un horaire de poche, lequel vous est indispensable pour tous vos déplacements. Ce livret horaire comporte des informations d'ordre pratique et tarifaire. Il est disponible dans tous les points de ventes Air Tahiti et les agences de voyages de la place.

Des tarifs spéciaux existent :

- * Carte Jeune (moins de 25 ans)
- * Carte Marama (60 ans et plus)
- * Carte Famille (familles)
- * Carte Vistah (résidents des îles autres que Tahiti et Moorea)

Ces quatre cartes offrent jusqu'à 50% de réduction.

Autres tarifs particuliers:

- * Excursion bleue : donne droit à 30% de réduction sur les Îles Sous le Vent et certains atolls des Tuamotu.
- * Air Pass Tarifs Air Tahiti : tarifs forfaitaires permettant de visiter plusieurs îles.
- * Séjours dans les îles Air Tahiti : forfaits avion + hébergement à destination de tous les archipels.

Renseignements: 40 86 43 43 - Site web: www.sejoursdanslesiles.pf

Les bagages - quelques précisions :

La franchise bagage d'Air Tahiti est de 10Kg. Les passagers en correspondance avec un vol international peuvent bénéficier d'une franchise de 20 kg sous certaines conditions. Les bagages d'un poids unitaire supèrieur à 32kg ne sont pas acceptés à l'enregistrement et doivent être acheminés par frêt

* Tahiti Nui Helicopters : Tél : +(689) 87 777 256 - commercial@tnh.pf - www.tahitinuihelicopters.com - 7j/7 de 7h00 à 19h00

B) LIAISON MARITIME:

La liaison avec Moorea se fait plusieurs fois par jour. La traversée dure de 20 à 45 minutes suivant les bateaux (Aremiti 5 - Aremiti Ferry PPT 40 50 57 57-MOZ 40 56 31 10 / TEREVAU PPT 40 50 03 56-MOZ 40 50 03 59).

De petits cargos mixtes assurent les liaisons maritimes inter-îles et transportent des passagers, actuellement l'on dénombre :

- * 10 liaisons hebdomadaires pour les ILES SOUS LE VENT,
- * 3 liaisons mensuelles pour les MARQUISES,
- * 20 liaisons annuelles pour les AUSTRALES à des tarifs bien moindres que les liaisons aériennes.

LES MÉDIAS ET LOISIRS CULTURELS

Située au milieu du Pacifique, la Polynésie reste néanmoins connectée au reste du monde grâce à un groupe de médias bien approvisionné. En voici un aperçu.

INTERNET

La Polynésie Française dispose de deux fournisseurs au réseau internet : www.vini.pf, www.viti.pf

Il existe de nombreux cybercafés à Papeete, Moorea, et dans la plupart des îles polynésiennes.

TÉLÉVISION

Toutes les îles polynésiennes reçoivent les programmes.

Deux chaînes publiques et gratuites couvrent toute la Polynésie :

Polynésie 1^{ère} 40 86 16 16

Cetté chaîne propose des productions locales, des informations en reo ma'ohi et en français, et une sélection de France télévision. Site internet : la1ere.francetvinfo.fr

TNTV - Tahiti Nui Télévision

Chaîne de télévision territoriale. Possibilité de regarder les émissions diffuser sur le site ineternet en mode replay. www.tntv.pf

Chaîne de la TNT

France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô. Arte et France 24.

www.outremertousaunumerique.fr

TV Satellite-VINI

Bouquet de chaînes satellite de l'OPT payant (37 chaînes et 10 radios en qualité numérique).

www.vini.pf/television/tv-satellite

Canal+

Chaîne privée, payante et diffusé par TNS. www.vini.pf/television/tv-satellite/pack-canal

PRINCIPALES STATIONS RADIO

Polynésie 1^{ère} 40 43 16 00

89 FM pour l'ensemble de la Polynésie française. <u>la 1 ere. francetvinfo. fr/polynesie/radiod</u> diffuse 24h/24 des émissions locales, les journaux de France Inter.

La plus ancienne station généraliste (1934).

Mail: polynesie1ere@francetv.fr

Radio 1 40 43 41 00

98.7 FM Papeete, 100 et 103.8 pour Tahiti et Moorea, 100.9 îles sous le vent.

Elle diffuse des informations locales, des programmes de variétés et les informations d'Europe 1.

Tiare FM 40 43 41 00

89.9 FM Papeete, 104.2 et 105.9 Tahiti et Moorea.- www.tiarefm.pf

La radio des îles. Diffuse de la musique polynésienne qui invite au voyage

NRJ - Tahiti 40 42 10 42

103 FM et 886 Tahiti et Moorea. Chaîne musicale pour jeunes auditeurs.

Rire & Chansons - Polynésie

40 42 14 14 102.6 FM Faa'a

Radio Te Reo O tefana - Polynésie

40 81 97 97 92.8 FM Papeete

PRESSE ÉCRITE

Les quotidiens

Quotidien gratuit:

Tahiti-Infos www.tahiti-infos.com

Hebdomadaire gratuit :

Paruvendu + Coco Mag TV : le magazine des petites annonces et de votre programme TV www.paruvendu-tahiti.net

CULTURE

La Maison de la Culture :

TE FARE TAUHITI NUI offre deux bibliothèques, une médiathèque, et deux salles de spectacles. Des spectacles de qualité y sont régulièrement proposés. Pour tous renseignements : Tél.40 54 45 44

Papeete dispose de quatre salles de cinéma, de plusieurs librairies et vidéo-clubs.

Autres adresses utiles :

- Musée de Tahiti et des Iles : Tél. 40 54 84 35
- Conservatoire Artistique de la Polynésie française : Tél 40 50 14 14

LOISIRS SPORTIFS

Les sports nautiques sont évidemment les plus développés en Polynésie mais il existe également un grand éventail d'activités qui répondra parfaitement à vos exigences.

Les amateurs de "green" pourront se décompresser sur l'un des plus beaux parcours, au golf d'Atimaono à Papara.

Moto-cross, course automobile et karting sont également au programme pour tous ceux qui aiment la vitesse. Les clubs sont ouverts aux nouveaux venus.

Pour ceux qui préfèrent les sports plus tranquilles, vous trouverez à Tahiti des clubs d'échecs, de bridge, mais aussi des tables de billard et des fervents amateurs de pétanque.

Ne vous y trompez pas, ici la pétanque est prise au sérieux. De nombreuses compétitions sont organisées et les doublettes polynésiennes participent aux championnats du monde.

Osez découvrir les sports dits "traditionnels", comme la danse (le fameux tamure), la pirogue de compétition (va'a) qui compte près de 10000 licenciés sur le territoire et quelques autres disciplines que vous prendrez plaisir à découvrir lors des fêtes du Heiva, au mois de juillet.

Pour toutes les activités sportives, il appartient à chacun de s'assurer des conditions de sécurité auprès des responsables des clubs et associations.

CARNETS D'ADRESSES PLONGÉE SOUS-MARINE

Les clubs sont nombreux et proposent tous le même type de prestations, aux tarifs sensiblement identiques.

Nous en exposons quelques-uns, sachant qu'on en recense une soixantaine à travers la Polynésie.

Fluid Plongée

Tél. $40\ 85\ 41\ 46\ -87\ 70\ 83\ 75\$ à Punaauia info@fluidtahiti.com - www.fluidtahiti.com

Centre de plongée Scuba Tek

Tél. 40 42 23 55 - 89 40 04 99, à Arue au Yacht-Club - scubatek@mail.pf

www.scubatektahiti.com

Top Dive

Tél 40 53 34 96 à Faa'a - www.topdive.fr

Le Yacht-Club d'Arue est un important centre nautique où l'on pourra pratiquer un grand nombre d'activités plongée, dériveurs, hobie-cat Optimist (pour les enfants), jet-ski, et éventuellement louer un voilier. Tél 40 42 78 03.

PÊCHE AU GROS

Tahiti Trip Fishing Tél 87 32 16 31 à Punaauia, Marina Taina.

Tahiti Fishing Center Pro
@: contact@tahiti-fishing-center.com

SURF

Tura'i Mataare Ecole de Surf Tahiti Tél. 87 77 27 69 Taie fa'ahe'e surf school Tél. 87 35 20 64 à Punaauia Mo'o Surf School Tél. 87 36 94 28 Moana Surf School Tahiti Tél. 87 78 10 90 Punaauia

LOISIRS SPORTIFS

SKI NAUTIQUE

Presque tous les hôtels offrent la possibilité de pratiquer le ski nautique (notamment sur l'île de Moorea).

VOILE

Ecole de voile d'Arue Tél.40 42 23 54 Yacht Service Tél 40 43 72 81 Ecole de voile de Moorea 87 799 213

ACTIVITÉS NAUTIQUE DIVERSES

Vous obtiendrez des renseignements sur les différents clubs et les conditions relatives à la pratique des disciplines auprès des fédérations suivantes :

Fédération tahitienne de surf Tél.40 43 86 93 Fédération tahitienne de va'a [pirogue] Tél.40 45 05 44 Fédération tahitienne de voile Tél. 40 43 51 37- 87 77 78 87 Fédération des sports subaquatiques Tél. 40 82 94 64

ACTIVITÉS SPORTIVES CLASSIQUES

Fédération d'athlétisme de Tahiti Tél. 40 48 20 97 Fédération tahitienne de cyclisme Tél. 40 45 10 91 Fédération tahitienne de football Tél. 40 54 09 54 Fédération tahitienne de golf Tél. 40 80 05 80 Fédération tahitienne de handball Tél. 40 82 55 01 Fédération tahitienne de judo Tél. 87 71 19 85 Fédération tahitienne de rugby Tél. 87 72 94 69 Fédération tahitienne de tennis Tél. 40 42 38 66 Fédération tahitienne de triathlon Tél. 40 53 38 48 Fédération tahitienne de volley-ball Tél. 40 48 25 21 Fédération tahitienne des sports équestres

Tél. 89 79 96 64

Judo -Dojo tahitien Tél. 87 70 48 88 Karate -Budokan Arue 87 72 75 72 Yoga -Association Hatha Yoga Tél. 40 45 00 49 Athlétisme -AS "Courir en Polynésie" Tél. 87 78 64 26 Golf Olivier Bréaud à Atimaono Tél. 87 74 39 08 Natation -Piscinéolympique de Tipaerui Tél. 40 42 89 24 Sports équestres -L'Eperon de Pirae Tél. 40 42 79 87 Tennis -AS Phénix Tél. 87 23 73 31 Fei Pi Tennis Tél. 40 42 53 87 Avion -Aéroclub de Tahiti Tél. 40 83 81 09 Deltaplane, parapente -Airevasion Tél. 40 42 92 22

RANDONNÉES

Sociétés de guides professionnels, titulaires d'un brevet territorial d'animateur, option guide de randonnée pédestre :

Polynesian Adventure

Vincent Dubousquet

Tél. 40 43 25 95 - 87 77 24 37

polynesianady@mailpf

Hiro Damide [Moorea]

Tél. 40 43 25 95 - 87 77 24 37

Ferme Mou'aroa

Bernard Genton [Moorea]

Tél. 40 56 58 62 - fax : 40 56 40 47

ferme.mouaroa@mail.pf

Association de randonneurs

Te Fetia o te man mato

Pierre LEYRAL, Tél du club: 87 70 60 45

te-fetia@bigfootcoma

Aito Rando

Tél. +689 87 76 20 25

Jimmy Leyral

aitorando987@gmail.com

aitorando.com/le-catalogue-des-randonnees



RÉGLEMENTATION DE TRANSPORTS

de produits d'origine végétale ou animale en Polynésie française

La direction de la biosécurité (DBS) a pour mission de **protéger l'ensemble des îles de** Polynésie française contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux animaux. Notre territoire est indemne de nombreuses zoonoses (rage, grippe aviaire, leishmaniose) et organismes nuisibles aux végétaux.

Ainsi tous les produits d'origine végétale ou animale doivent être déclarés à l'arrivée en Polynésie française, qu'il s'agisse d'un produit voyageant en soute ou bagages à main, par colis postal ou par conteneur.

Déclaration OBLIGATOIRE

de tous les produits d'origine végétale ou animale à l'arrivée en Polynésie française et entre les îles.

Selon les cas, un permis d'importation ainsi qu'un certificat vétérinaire ou phytosanitaire vous sera demandé.

Assurez-vous au préalable que le produit est autorisé à l'importation en Polynésie française.



VÉGÉTAUX ET PRODUITS VÉGÉTAUX





| Type de produit | Obligation documentaire |
|--|--|
| Plants et semences | Permis d'importation préalable ET certificat phytosanitaire |
| Fruits et légumes | Certificat phytosanitaire |
| Objets en bois | Permis d'importation préalable ET certificat phytosanitaire (selon les cas) |
| Fleurs et feuilles (frais et sec) | Certificat phytosanitaire |
| Nourriture pour animaux à base de graines | Permis d'importation ET certificat phytosanitaire |
| Produits transformés (confiture, jus, huile, etc.) | Aucun document, inspection à l'arrivée. |

Etape 1 : obtenir un permis d'importation préalable

Télécharger le formulaire de demande de permis sur notre site internet (lien en fin d'article). Une fois complété, envoyer le document par mail à regie@biosecurite.gov.pf. Votre permis vous sera délivré sous deux semaines après réception du paiement. Le paiement peut être effectué par virement (RIB et tarifs disponibles sur notre site internet, onglet régie).

Etape 2: obtenir un certificat phytosanitaire

Le produit végétal doit être apporté au service phytosanitaire de métropole (SRAL, service régional de l'alimentation) accompagné du permis d'importation délivré par la DBS. Les agents phytosanitaires de métropole inspecteront les produits et délivreront un certificat phytosanitaire si la marchandise est conforme.



ANIMAUX VIVANTS



Pour importer un animal vivant, **une demande d'import préalable** doit être adressée à la DBS. Renseignez-vous pour la marche à suivre ensuite.

Assurez-vous que l'animal est éligible à l'importation en Polynésie française (chien de catégorie 1 interdit) et renseignez-vous pour les démarches à réaliser au moins 8 mois avant le départ.

Les chiens et chats voyagent obligatoirement par fret en Polynésie française.





PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE





| Type de produit | Obligation documentaire |
|---|---|
| Produit d'origine animale ⁽¹⁾ < 10 kg par passager (ex : charcuterie, fromage, viande, produit de la pêche) | Pas de document, inspection à l'arrivée. Produits emballés sous vide ou en bocaux/conserve, dans leur emballage d'origine précisant l'origine des animaux et le numéro d'agrément du fabricant |
| Produit d'origine animale ⁽¹⁾ > 10 kg par passager | Certificat vétérinaire ⁽²⁾ |
| Sous-produits d'origine animale (ex : croquettes pour animaux, peaux, etc.) | Certificat vétérinaire ⁽²⁾ OU attestation de traitement thermique |
| Crustacés | Etêté, décortiqué, transformé et conditionné en emballage commercial |
| Miel et produits en contenant | Interdit |
| (1) ex : viande, charcuterie, fromage, produit de la pêche, etc. (2) sous réserve que le produit soit autorisé à l'importation | |

ATTENTION: vous devez pouvoir justifier de l'origine de vos produits.

Contact:

Cellule phytosanitaire: phyto.dbs@biosecurite.gov.pf Cellule zoosanitaire: animal.impex@biosecurite.gov.pf Site internet: https://www.service-public.pf/biosecurite.



Protégeons le fenua!

LANGUES - RELIGION - PETIT LEXIQUE

LANGUES

Le "tahitien" appartient à la grande famille des langues polynésiennes "le Reo ma'ohi" de même que le marquisien, le paumotu, le mangarévien et le rurutu. Il est au même titre que le français, la langue maternelle et d'échange de la population polynésienne.

Cette langue se distingue par une profusion de voyelles et par un nombre limité de consonnes.

La structure grammaticale est fondamentalement différente de celle des langues occidentales.

En tahitien le "e" se prononce "é", le "u" se prononce "ou" et le "h" est toujours aspiré.

RELIGION EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Toute une mosaïque de religions monothéistes est représentée en Polynésie française, due à l'histoire de l'évangélisation : la religion protestante est prépondérante; l'église catholique arrive en seconde place; puis on trouve les religions : mormone, adventiste, sanito, etc.

PETIT LEXIQUE

Bienvenue : Maeva - Bonjour : Ia Ora na Merci : Mauruuru - Au revoir : Nana

Non: Aita - Oui: E

Homme: Tane - Femme: Vahine

Fleur : Tiare

Comment vas-tu? E aha to 'oe huru?

Bien: Maita'i

MEMO

La direction générale de l'éducation et des enseignements met à votre disposition un site internet, que vous pouvez consulter pour tous renseignements complémentaires

Site Internet: http://www.education.pf

Vous trouverez de nombreuses informations complémentaires à ce Guide Maeva sur le «Guide d'accueil des services de l'Etat et des institutions de la Polynésie-Française» réalisé par le Haut-commissariat sur leur site internet à l'adresse suivante :

http://www.polynesie-française.pref.gouv.fr/PUBLICATION

LA LÉGENDAIRE PERLE NOIRE

La perle de culture de Tahiti, rare et mystérieuse, est aussi synonyme d'élégance et de perfection. De nombreuses fermes perlières cultivent aujourd'hui l'huître pinctada margaritifera, la seule variété au monde à produire une perle de couleur noire.

Ces précieuses perles sont mondialement connues et appréciées pour leur grande valeur, elles font la fierté des polynésiennes qui en font de délicats bijoux.

L'appellation " perle de culture de Tahiti " est reconnue par la Confédération internationale de la bijouterie - joaillerie ainsi que par le Gemological Institute of America.

Avant d'acheter, n'hésitez pas à admirer et demander conseils aux producteurs ou aux joailliers locaux .

LES CRITÈRES DE QUALITÉS À RESPECTER SONT :

- La taille : les perles de Tahiti ont un diamètre moyen de 8,5 à 10,5 mm. Le prix de la perle augmentera en fonction de sa taille.

- La peau : Sa surface doit être parfaite c'est-à-dire extrêmement lisse , sans défaut.
- La forme : elles doivent être ronde (ce sont les plus recherchées) mais vous en rencontrerez aussi des oblongues, piriformes, cerclées , en forme de poire ou communément appelée baroque.
- Le lustre : examinez le reflet de la perle. Celui-ci doit réfléchir la lumière d'un éclat éblouissant.
- La couleur : Une palette étonnante offre les couleurs les plus variées : noir aux reflets vert, aubergine, bleu métallisé, brun cuivré, jaune souffre, ...entièrement naturelle.
- L'orient : la perle de Tahiti est la seule a pouvoir diffracter la lumière blanche en arc-en-ciel, comme le ferait un prisme.

Pour bien choisir une perle il faut l'examiner à la lumière du jour et demander l'avis d'un professionnel.

Tout ce qu'il faut savoir sur le site de la Direction des Ressources Marines de Polynésie française : https://perledeculturedetahiti.com/drm/

VOTRE VIE EN POLYNÉSIE

TÉLÉPHONES UTILES

| TITE | OTAT | OFC | |
|------|------|------|---|
| IIK | | CES: | ٠ |
| | | | ٠ |

| SAMU Service d'Aide Méd | icale Urgente 15 |
|-------------------------|------------------|
| Pompiers | 18 |
| Police-Secours | 40 47 01 47 - 17 |
| Secours en mer | 16 (gratuit H24) |
| | ou 40 54 16 16 |
| Médecine & Pharmacie | de garde |

| Wiedecills & | marmacie de garde | |
|--------------|---------------------------|---|
| | 40 47 01 44 ou 40 47 01 4 | 7 |

| Hôpital CHPF - Urgence 40 48 | 3 59 06 ou 08 |
|-------------------------------|---------------|
| Hôpital Taravao | 40 57 77 77 |
| Hôpital Uturoa | 40 60 08 00 |
| Hôpital Taiohae | 40 91 02 21 |
| Clinique Cardella - Urgence | 40 46 04 01 |
| Polyclinique Paofai - Urgence | 40 46 18 18 |
| | |
| Gendarmerie Papeete | 40 46 73 02 |
| Gendarmerie Arue | 40 50 73 05 |

| Gendarmerie Faa'a | 40 46 72 00 |
|----------------------|-------------|
| Gendarmerie Punaauia | 40 50 76 05 |
| Gendarmerie Paea | 40 50 75 05 |
| Gendarmerie Papara | 40 54 80 05 |
| Gendarmerie Taravao | 40 54 73 05 |
| Gendarmerie Tiarei | 40 54 79 25 |

Direction de la Sécurité Publique

DSP 40 47 01 47

SERVICE D'AIDE:

| Service de protection infantile | 4 0 47 33 10 | |
|--|------------------|--|
| Handicap Service | $40\ 42\ 37\ 48$ | |
| Handicap Infos | 40 81 98 19 | |
| SOS Suicide 87 20 25 23 ou | 89 20 25 23 | |
| Affaires Sociales (signalement) | 40 46 59 15 | |
| Affaires Sociales (direction) | 40 46 58 46 | |
| CPS (Service prestations aux familles) | | |
| | 40 41 68 15 | |
| Alcooliques Anonymes | $40\ 43\ 21\ 63$ | |

AIDE JURIDIQUE:

| Aide aux victimes | 40 43 20 41 |
|---------------------------|-------------|
| CDIFF (droits des femmes) | 40 45 01 20 |
| Ordre des avocats | 40 43 34 28 |

TAXIS:

| Station | du Vaima (24/24) | 40 43 72 47 |
|---------|------------------|-------------|
| Station | de l'Aéroport | 40 86 60 66 |

BUREAUX DE POSTE .

| LL. |
|------------------|
| 40 48 90 02 |
| $40\ 48\ 93\ 20$ |
| $40\ 48\ 94\ 30$ |
| 40 48 90 59 |
| $40\ 48\ 93\ 30$ |
| $40\ 48\ 94\ 10$ |
| $40\ 48\ 94\ 00$ |
| $40\ 41\ 74\ 18$ |
| $40\ 48\ 93\ 10$ |
| $40\ 48\ 94\ 20$ |
| $40\ 48\ 93\ 50$ |
| a 4455 |
| 4499 |
| |

DIVERS:

| | Electricité de Taniti : | |
|------------------------------------|--------------------------|-------------|
| | EDT ENGIE Siège | 40 86 77 86 |
| | EDT Dépannage | 40 54 32 10 |
| | La Polynesienne des Eaux | 40 50 34 34 |
| | Aéroport Tahiti Faa'a | 40 86 60 61 |
| Caisse de Prévoyance Sociale - CPS | | |
| | | 40 41 68 68 |

Services du Travail et l'Inspection

| du Travail | 40 50 80 00 |
|--|-------------|
| Douanes | 40 50 55 50 |
| Service de l'emploi, de la formation et de | |

l'insertion: SFFI Papeete 40 46 12 12

| SELT L'apecte | 40.40.12.12 |
|---------------------------|-------------|
| Formation professionnelle | 40.46.12.70 |
| SEFI Faa'a | 40.83.82.61 |
| SEFI Punaauia/Paea | 40.45.57.94 |
| SEFI Pirae/Arue | 40.83.83.45 |
| SEFI Mahina | 40.42.16.39 |











LA PROMOTION DE LA SANTÉ EN MILIEU SCOLAIRE

École en santé

UN LABEL BASÉ SUR 10 THÉMATIQUES



1. L'alimentation

Favoriser la qualité nutritionnelle au sein de l'établissement scolaire

Mise en place d'un felle apu pédagogique



2. L'activité physique

Inciter la pratique régulière de l'activité physique

> Initiation aux sports traditionnels



3. L'hygiène corporelle Encourager le respect des

règles d'hygiène corporelle

Exemple d'action Apprentissage du lavage des mains et du traitement des poux



4. Le rythme de vie Respecter le rythme de vie de l'enfant

Sensibilisation sur l'utilisation excessive des écrans



S'approprier un établissement sans tabac / une vie sans dépendance



Le tri des déchets Participation à rendre l'environnement proche plus propre

Mise en place d'un composteur collectif imenté par les familles



ÉCOLE EN SANTÉ ลิกเลงรัสภาคงรัสภาคงรัสภาพาการ



Exemple d'action Transplantation de plants de citronnelle et de miri autour de l'établissement



8. Bien vivre ensemble Accueillir tous les enfants

Exemple d'action Organisation d'un atelier sur les bonnes pratiques en prévention du harcèlement



9. L'accès aux soins Offrir un accès aux soins pour tous les élèves

Mise à disposition d'un espace «rassurant» permettant aux enfants d'être en confiance lors des soins



10. Le patrimoine culturel

Valoriser et préserver le patrimoine culturel

Exemple d'action Organisation d'une journée polynésienne impliquant différentes générations





DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS